

2m11.3016.3

Université de Montréal

Les termes scientifiques dans le *Dictionnaire de l'Académie française*,
de la première à la huitième édition (1694-1935)

par
Anne Rouleau

Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)
en traduction
option recherche

Juin 2002

© Anne Rouleau, 2002



P
25
N54
200 2
N. 012



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les termes scientifiques dans le *Dictionnaire de l'Académie française*,
de la première à la huitième édition (1694-1935)

présenté par :

Anne Rouleau

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur

Monique C. Cormier
Directrice de recherche

Jean-Claude Boulanger
Codirecteur

Membre du jury
Jean DELISLE

Mémoire accepté le : 27 août 2002

Résumé

Le présent mémoire analyse le traitement des termes scientifiques dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694-1935). Il vise à vérifier l'hypothèse selon laquelle les progrès scientifiques observés au fil des siècles se reflètent, d'une part, dans le discours académique (les préfaces) et, d'autre part, dans le contenu du *Dictionnaire* (la nomenclature et les articles).

Un bref aperçu de l'évolution des sciences, de la langue scientifique et de la perception de ces dernières entre les XVII^e et XX^e siècles est d'abord présenté. Ensuite, l'étude du discours des préfaces du *Dictionnaire de l'Académie* permet de constater que, du point de vue de la nomenclature, la Compagnie demeure fidèle depuis 1694 à une politique d'inclusion partielle des termes spécialisés, ce qui ne l'empêche pas d'être influencée par le contexte social et par certains courants ponctuels. Toutefois, peu d'éléments liés à la microstructure de l'ouvrage académique peuvent être tirés du discours préfaciel. Enfin, les résultats d'une étude du traitement des termes spécialisés associés à deux domaines précis, l'anatomie et la botanique, sont exposés, tant sur le plan de la nomenclature que sur celui des articles (marques de domaines et définitions). L'analyse permet de conclure à une correspondance générale entre le discours académique et le contenu dictionnaire, tout en nuancant l'influence de certains courants précis.

Mots-clés : Lexicographie, métalexigraphie, terminologie, arts et sciences (termes)

Abstract

This master thesis analyzes the handling of scientific terms in the eight complete editions of the *Dictionnaire de l'Académie française* (1694-1935). It is aimed at verifying the assumption according to which the scientific progress observed throughout the centuries is reflected in the academic discourse (the prefaces) on the one hand, and in the contents of the *Dictionnaire* (the base list and the entries) on the other hand.

First, a brief outline of the development of sciences, scientific language and their perception between the 17th and the 20th centuries is presented. Then, the study of the discourse of the *Dictionnaire de l'Académie* prefaces reveals that, as far as the base list is concerned, the Company remains faithful since 1694 to a policy of partial inclusion of specialized terms, which does not prevent it from being influenced by the social background and certain sporadic trends. However, few elements related to the microstructure of the academic work may be drawn from the preface discourse. Finally, the results of a study on the handling of specialized terms associated with two specific fields, anatomy and botany, are presented with respect to the base list and to the entries (field labels and definitions). The analysis leads to the conclusion that there is a general correspondence between the academic discourse and the dictionary contents, while qualifying the influence of some specific trends.

Key words: Lexicography, metalexigraphy, terminology, arts and sciences (terms)

Table des matières

Résumé	iii
Abstract	iv
Liste des tableaux	ix
Remerciements	xi
Introduction	1
Chapitre 1 : État de la question	3
1.1 <i>Les vocabulaires</i>	3
1.1.1 Lexique et vocabulaires	3
1.1.2 Le vocabulaire commun	4
1.1.3 Le vocabulaire spécialisé	5
1.1.4 Le vocabulaire spécialisé par rapport au vocabulaire commun	7
1.2 <i>Le vocabulaire spécialisé et les dictionnaires généraux</i>	9
1.2.1 Historique	9
1.2.2 Vocabulaire spécialisé et structure dictionnaire	11
1.2.2.1 Vocabulaire spécialisé et macrostructure	11
1.2.2.2 Vocabulaire spécialisé et microstructure	13
1.2.2.2.1 Les marques de domaines	13
1.2.2.2.2 Les définitions	14
1.2.2.3 Conclusion	15
Chapitre 2 : Sciences et langue française (1600-1935)	17
2.1 <i>Le XVII^e siècle</i>	17
2.1.1 Les progrès scientifiques : le début d'un renouveau	17
2.1.2 La langue scientifique	18
2.1.2.1 La prédominance du latin	19
2.1.2.2 Une langue scientifique à réformer	20
2.1.3 Les sciences et la société	21
2.1.3.1 L'institutionnalisation de la science : l'Académie des sciences	21
2.1.3.2 La norme sociale : l'honnête homme	22
2.1.3.2.1 Le bel usage de la Cour	23
2.1.3.2.2 Le bon usage savant	25
2.1.4 Conclusion	25

2.2	<i>Le XVIII^e siècle</i>	26
2.2.1	Les progrès scientifiques : l'âge des classifications	26
2.2.2	La langue scientifique	27
2.2.2.1	Progrès scientifique et vocabulaire	28
2.2.2.2	Décadence du latin	30
2.2.2.3	L'inventaire des vocabulaires spécialisés	30
2.2.2.3.1	L' <i>Encyclopédie</i>	31
2.2.3	Les sciences et la société	32
2.2.3.1	La norme sociale : le nouvel « honnête homme »	33
2.2.4	Conclusion	34
2.3	<i>Le XIX^e siècle et le premier tiers du XX^e siècle</i>	35
2.3.1	Les progrès scientifiques : vers une science moderne	35
2.3.2	La langue scientifique	37
2.3.3	Les sciences et la société	37
2.3.3.1	Les institutions scientifiques	38
2.4	<i>Conclusion</i>	39

Chapitre 3 : L'Académie française et les sciences40

3.1	<i>La fondation de l'Académie française</i>	40
3.1.1	La mission de l'Académie	41
3.2	<i>Le Dictionnaire de l'Académie française</i>	42
3.2.1	La première édition (1694)	43
3.2.2	La deuxième édition (1718)	44
3.2.3	La troisième édition (1740)	45
3.2.4	La quatrième édition (1762)	46
3.2.5	La cinquième édition (1798)	46
3.2.6	La sixième édition (1835)	47
3.2.7	La septième édition (1878)	48
3.2.8	La huitième édition (1932-1935)	48
3.2.9	Les ouvrages complémentaires	49
3.2.10	Conclusion	50
3.3	<i>Les termes spécialisés dans le Dictionnaire de l'Académie :</i> analyse des préfaces	51
3.3.1	Le discours sur la nomenclature : inclusion et exclusion des termes spécialisés	51
3.3.1.1	La première édition : fondement d'une tradition	52
3.3.1.2	Les deuxième, troisième et quatrième éditions : du bel usage à l'encyclopédisme	53
3.3.1.3	La cinquième édition : retour à une certaine prudence	56
3.3.1.4	Les sixième, septième et huitième éditions : tradition et modernité	57

3.3.2	Le discours sur la microstructure	59
3.3.3	Conclusion	60

Chapitre 4 : Les termes d'anatomie et de botanique dans le *Dictionnaire de l'Académie* 63

4.1	<i>Méthodologie de l'étude</i>	63
4.1.1	Choix des domaines	64
4.1.2	Échantillonnage	65
4.1.2.1	Échantillons de base	65
4.1.2.2	Échantillons complémentaires	66
4.1.3	Critères d'évaluation	66
4.2	<i>Étude de la nomenclature</i>	67
4.2.1	Les termes d'anatomie et de botanique dans les huit éditions complètes du <i>Dictionnaire</i> : aperçu général	68
4.2.1.1	La première édition	70
4.2.1.2	La deuxième édition	72
4.2.1.3	La troisième édition	73
4.2.1.4	La quatrième édition	74
4.2.1.5	La cinquième édition	75
4.2.1.6	La sixième édition	77
4.2.1.7	Les septième et huitième éditions	78
4.2.1.8	Conclusion	79
4.2.2	Les termes spécialisés et la langue générale	80
4.2.3	La répartition des unités terminologiques : termes et sens spécialisés de mots généraux	81
4.2.3.1	Les première, deuxième et troisième éditions	83
4.2.3.2	Les quatrième et cinquième éditions	84
4.2.3.3	Les sixième, septième et huitième éditions	84
4.2.3.4	Conclusion	85
4.2.4	Les variations de nomenclature	86
4.2.4.1	Les retraits	86
4.2.4.2	Les ajouts	89
4.2.4.2.1	Les « termes cachés »	90
4.2.4.2.2	Ajouts réels et faux ajouts	93
4.2.4.3	Conclusion	95
4.2.5	Conclusion sur l'étude de la nomenclature	95
4.3	<i>Étude de la microstructure</i>	98
4.3.1	Les marques de domaines	98
4.3.2	Les définitions	101
4.3.2.1	Étude quantitative : changements majeurs et changements mineurs	103

4.3.2.2	Étude qualitative : nature des changements apportés aux définitions	107
4.3.2.2.1	La deuxième édition	108
4.3.2.2.2	La quatrième édition	111
4.3.2.2.3	La sixième édition	114
4.3.2.2.4	La huitième édition	119
4.3.2.2.5	Conclusion	123
4.3.3	Conclusion sur l'étude de la microstructure	123
Conclusion		125
Bibliographie		128
Annexe A : Échantillons de base – termes d'anatomie et de botanique		xii
Annexe B : Analyse des échantillons de termes d'anatomie et de botanique		xiv
Annexe C : Termes d'anatomie et de botanique – / à p		xxii
Annexe D : Définitions		xxxiii

Liste des tableaux

TABLEAU I :	Les termes des arts et des sciences dans la nomenclature du <i>Dictionnaire de l'Académie</i> (1694-1935)	61
TABLEAU II :	Termes d'anatomie dans le <i>Dictionnaire</i> (1694-1935).....	69
TABLEAU III :	Termes de botanique dans le <i>Dictionnaire</i> (1694-1935)	69
TABLEAU IV :	Termes d'anatomie apparaissant pour la dernière fois dans la quatrième édition du <i>Dictionnaire</i>	76
TABLEAU V :	Unités marquées dans l'échantillon de termes d'anatomie (1694-1935)	82
TABLEAU VI :	Unités marquées dans l'échantillon de termes de botanique (1694-1935)	82
TABLEAU VII :	Retraits de termes d'anatomie (<i>l</i> à <i>p</i>).....	87
TABLEAU VIII :	Retraits de termes de botanique (<i>l</i> à <i>p</i>)	88
TABLEAU IX :	Unités cachées dans l'échantillon de termes d'anatomie (1694-1935)	91
TABLEAU X :	Unités cachées dans l'échantillon de termes de botanique (1694-1935)	91
TABLEAU XI :	Ajouts de termes d'anatomie dans l'échantillon de base (1694-1935)	94
TABLEAU XII :	Ajouts de termes de botanique dans l'échantillon de base (1694-1935)	94
TABLEAU XIII :	Les marques d'anatomie dans le <i>Dictionnaire</i> (1694-1935)	99
TABLEAU XIV :	Les marques de botanique dans le <i>Dictionnaire</i> (1694-1935).....	99
TABLEAU XV :	Changements apportés aux définitions des termes d'anatomie (1718-1935)	105
TABLEAU XVI :	Changements apportés aux définitions des termes de botanique (1718-1935)	105

TABLEAU XVII :	Types de modifications apportées aux définitions de termes d'anatomie et de botanique (1718)	109
TABLEAU XVIII :	Types de modifications apportées aux définitions de termes d'anatomie et de botanique (1762)	112
TABLEAU XIX :	Types de modifications apportées aux définitions de termes d'anatomie et de botanique (1835)	115
TABLEAU XX :	Types de modifications apportées aux définitions de termes d'anatomie et de botanique (1932-1935)	120
TABLEAU XXI :	Échantillon de termes d'anatomie	xii
TABLEAU XXII :	Échantillon de termes de botanique	xiii
TABLEAU XXIII :	Les termes d'anatomie dans chacune des éditions du <i>Dictionnaire de l'Académie</i>	xiv
TABLEAU XXIV :	Les termes de botanique dans chacune des éditions du <i>Dictionnaire de l'Académie</i>	xvii
TABLEAU XXV :	Termes d'anatomie de <i>l</i> à <i>p</i> (1694-1935)	xxii
TABLEAU XXVI :	Termes de botanique de <i>l</i> à <i>p</i> (1694-1935)	xxvii
TABLEAU XXVII :	Changements apportés aux définitions des termes d'anatomie (1718-1935)	xxxiii
TABLEAU XXVIII :	Changements apportés aux définitions des termes de botanique (1718-1935)	xxxiv

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier notre directrice de recherche, M^{me} Monique C. Cormier, pour son aide précieuse et pour nous avoir permis de découvrir le merveilleux monde de la lexicographie. Nous remercions également notre codirecteur, M. Jean-Claude Boulanger, pour ses conseils judicieux. Nos remerciements vont en outre à l'Université de Montréal, pour les deux bourses qu'elle nous a octroyées au cours de nos études. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à nos proches et à nos collègues de travail pour leur soutien et leurs encouragements.

Introduction

Le *Dictionnaire de l'Académie française*, dont la neuvième édition est en cours de publication, « est un monument qui fait exception dans le paysage lexicographique mondial » (Quemada 1997b : I). Acclamé par les uns, critiqué par les autres, l'ouvrage des Quarante ne laisse personne indifférent : reflet de près de trois siècles de langue française, il permet d'apprécier l'évolution du vocabulaire, de la langue et de la société. Cet objet d'étude unique a en effet traversé des époques riches en bouleversements de toutes sortes; parmi eux, l'extraordinaire essor des sciences observé depuis quelques siècles, jumelé à la mise en place de la langue scientifique française.

Partie intégrante de la société contemporaine, la science s'est considérablement développée et démocratisée au fil du temps; souvent méprisée au XVII^e siècle, elle bénéficie, au XX^e siècle, d'un prestige important, en plus de toucher et d'intéresser une grande partie de la population, qui lui doit la quasi-totalité de son confort et de ses commodités. Toutefois, dans quelle mesure exactement cette évolution a-t-elle influencé l'Académie française? En d'autres termes, est-il possible de déduire, à travers le discours de la Compagnie, qu'on trouve dans les préfaces des différentes éditions du *Dictionnaire*, les changements sociaux et culturels touchant le monde scientifique? Ces changements se reflètent-ils aussi dans le contenu du répertoire académique? Plus précisément, quels liens pouvons-nous établir entre l'évolution des sciences, du discours académique et des articles associés aux termes spécialisés dans le *Dictionnaire*?

La présente recherche a donc pour but de vérifier l'hypothèse générale selon laquelle les changements radicaux concernant les sciences et la langue scientifique survenus depuis le XVII^e siècle ont eu pour conséquence l'ouverture progressive de l'Académie aux termes des arts et des sciences, ce qui a non seulement entraîné l'évolution et l'enrichissement de la nomenclature du *Dictionnaire*, mais également du contenu des articles de l'ouvrage.

L'objectif général de la recherche consiste à étudier le traitement de deux sous-domaines terminologiques, l'anatomie et la botanique, dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694-1935) et de mettre en lien ce traitement avec le discours académique et les changements sociaux pertinents. Pour ce faire, après avoir présenté un état de la question dans le premier chapitre, nous décrivons brièvement, dans le deuxième chapitre, les grandes étapes de l'évolution des sciences et de la langue scientifique entre les XVII^e et XX^e siècles. Par la suite, le troisième chapitre permet d'étudier les préfaces du *Dictionnaire*, afin de mettre en évidence les principes suivis par la Compagnie en ce qui a trait aux termes spécialisés. Enfin, nous analysons, dans le quatrième chapitre, les changements survenus dans la nomenclature et les modifications apportées à la microstructure de l'ouvrage, en particulier les marques de domaines et les définitions, en proposant des liens avec les éléments exposés dans les chapitres précédents.

La présente recherche, par son approche comparative, apporte un éclairage nouveau au *Dictionnaire de l'Académie française* et au traitement réservé aux termes spécialisés en établissant un parallèle entre trois éléments jusqu'ici étudiés séparément, le contexte social, le discours des préfaces et le contenu du dictionnaire.

Chapitre 1 : État de la question

Le premier chapitre permet, d'une part, de situer l'objet de l'étude, le vocabulaire scientifique, dans le contexte général de la lexicologie française. D'autre part, il vise à présenter un aperçu général des liens entre le vocabulaire spécialisé et les dictionnaires généraux, en brossant un portrait synthétique des différents travaux effectués dans ce domaine.

1.1 Les vocabulaires

Nous étudions d'abord les liens entre le lexique et les vocabulaires, puis les notions plus particulières de *vocabulaire commun* et de *vocabulaire spécialisé*.

1.1.1 Lexique et vocabulaires

Robert Léon Wagner (1967 : 17) définit la notion théorique de *lexique* comme « l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux ». Toutefois, comme le lexique d'une langue est par définition infini, aucun locuteur ne peut se vanter de le connaître ou de l'utiliser en entier, comme aucun ouvrage lexicographique ne peut prétendre le décrire en totalité. C'est là qu'intervient le concept de *vocabulaire*, ou *sous-lexique*, qui désigne, selon Wagner (1967 : 17), « un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description ».

Aïno Niklas-Salminen (1997 : 30) découpe le lexique total d'une langue en cinq grandes catégories de vocabulaires : le vocabulaire commun et les vocabulaires régionaux, sociaux, thématiques et de générations. Pour les besoins du présent mémoire,

les vocabulaires régionaux, sociaux et de générations ne seront pas pris en considération; nous opposerons le vocabulaire commun, qui comprend une bonne partie des *mots* de la langue, aux vocabulaires thématiques ou spécialisés, qui renferment quant à eux les *termes* (Boulanger 1994 : 253).

Par ailleurs, il semble que les auteurs du domaine ne s'entendent pas toujours sur la terminologie employée ou sur le sens donné à certains termes. Ainsi, comme l'a remarqué Pierre Gilbert (1973 : 32) dans le cas du concept de « vocabulaire commun », « [s]elon les textes, on rencontre tantôt *vocabulaire* tantôt *lexique*, suivis des adjectifs *commun*, *courant*, *général*, *usuel* ou autres, sans que l'auteur précise toujours ce qu'il entend par ces formules ». Certains chercheurs, notamment Pierre Gilbert (1973 : 31), Jacques Leclerc (1989 : 191) et Aïno Niklas-Salminen (1997 : 27), rattachent même le *lexique* aux unités de langue et le *vocabulaire*, aux unités de discours. Cette distinction ne sera pas faite explicitement ici; nous nous en tiendrons à l'opposition entre lexique et vocabulaires, telle qu'elle a été présentée au début de la section.

1.1.2 Le vocabulaire commun

Le « lexique commun », selon Josette Rey-Debove (1971 : 66), est formé des « mots utilisés par tous ». Cette définition porte à croire que le vocabulaire commun constitue un ensemble plutôt réduit et relativement stable. En effet, le vocabulaire qu'on qualifie de *fondamental* compte environ 1 000 mots, la plupart étant des mots grammaticaux, tandis que le vocabulaire *disponible*, c'est-à-dire commun à tous les locuteurs, mais utilisé moins fréquemment que le vocabulaire fondamental, renferme de 3 500 à 4 000 mots (Leclerc 1989 : 198). Il est également possible de greffer à ce noyau

fondamental les vocabulaires dits *semi-spécialisés* (environ 25 000 mots), qui regroupent les mots faisant partie de l'usage des gens qui bénéficient d'un certain niveau d'éducation (Leclerc 1989 : 199). En somme, le vocabulaire commun serait composé d'environ 30 000 mots.

1.1.3 Le vocabulaire spécialisé

Le vocabulaire spécialisé¹, comme il en a été question précédemment, est un sous-ensemble du lexique total de la langue (Niederehe 1982 : 66). Cet ensemble constitue par ailleurs la masse lexicale la plus importante² (Leclerc 1989 : 100), ce qui est sans doute attribuable au fait que chaque domaine de la connaissance possède sa propre terminologie (Guilbert 1973 : 6).

Le vocabulaire spécialisé a été étudié par de nombreux linguistes et historiens de la langue³. Toutefois, selon Henri Béjoint (1988 : 355), il n'existe aucune définition vraiment satisfaisante de cette notion, étant donné que les termes scientifiques et techniques ne peuvent être définis que par opposition aux mots de la langue générale qui, à leur tour, ne peuvent être définis que par le fait qu'ils ne sont pas spécialisés; cette situation crée donc un cercle vicieux dont il est difficile de sortir.

¹ Encore ici, la terminologie est fluctuante. Nous considérons que le *vocabulaire spécialisé* ou *vocabulaire scientifique et technique* ou *termes des arts et des sciences* comprend le *vocabulaire scientifique*, lié aux sciences pures, naturelles et de la santé, comme la biologie, la chimie, la médecine et la physique, et le *vocabulaire technique*, lié aux arts, aux métiers et aux techniques. Le « vocabulaire technique » correspond en fait aux « termes des arts » de l'Académie française.

² Jean-Claude Boulanger (1986 : 63) dénombre en effet « plusieurs millions » de termes spécialisés. Cette évaluation semble conforme à la réalité, si l'on considère qu'une banque de terminologie comme le *Grand Dictionnaire terminologique* (GDT) de l'Office de la langue française du Québec recense plus de trois millions de termes anglais et français.

³ Voir notamment Denis 1949, François 1959a et b, Bruneau 1961 et 1962, Brunot 1966a à f, 1967 et 1968a et b, Quemada 1978 et Tritter 1999.

Certains auteurs ont tout de même tenté de formuler des définitions. Bernard Quemada (1978 : 1151) considère d'abord comme termes spécialisés les termes qui « s'attachent à désigner des réalités et des notions non pratiquées dans l'usage général ». Pour sa part, Hans-Joseph Niederehe (1982 : 65) les définit par « tout ce qui appartient à un domaine particulier, spécialisé, de l'activité ou de la connaissance⁴ ». Enfin, Henri Cottez (1994 : 13) qualifie de terme scientifique et technique « toute unité *professionnellement marquée*⁵ ». Ces définitions, si elles ont le mérite d'être relativement simples, ne permettent pas de dissiper totalement l'ambiguïté entourant la notion de « vocabulaire spécialisé »; nous devons toutefois nous en contenter, faute de mieux.

Cependant, quelques chercheurs ont établi des critères visant à déterminer si un terme est spécialisé ou non. Ainsi, selon Louis Guilbert (1973 : 7), les termes spécialisés, contrairement aux mots du vocabulaire commun, apparaissent et vieillissent rapidement. De son côté, Bernard Quemada (1978 : 1149) précise que le sens de ces termes ne doit pas être vague ou équivoque. Henri Béjoint (1988 : 359) signale que les termes spécialisés s'inscrivent bien souvent dans une taxonomie, qu'ils sont fréquents uniquement dans le discours spécialisé et qu'ils correspondent à des concepts spécialisés, non pratiqués dans l'usage courant. De plus, ils sont généralement monosémiques, bien que leur sens soit susceptible de changer rapidement, et leur origine est facilement retraceable. Enfin, d'après Jean-Claude Boulanger (1994 : 261), les termes

⁴ Niederehe s'inspire en fait de la définition que donne le *Nouveau Petit Robert* à l'adjectif *technique*.

⁵ Par *profession*, il entend « aussi bien celle du peintre, que du joueur de tennis, du chercheur (en sciences de la nature ou de l'homme), de l'artisan, du juriste, de l'économiste, de l'informaticien, etc. etc. [sic] ; et donc par *professionnel* quiconque participe à l'élaboration et l'application d'une connaissance, à la pratique ou au perfectionnement d'une activité humaine ainsi qu'à la didactique de ces diverses opérations » (Cottez 1994 : 13).

spécialisés présentent souvent une formation savante (racines gréco-latines) et sont, dans environ 85 % des cas, des syntagmes.

1.1.4 Le vocabulaire spécialisé par rapport au vocabulaire commun

Les critères mentionnés à la section précédente permettent sans doute d'identifier bon nombre de termes scientifiques et techniques parmi les plus spécialisés. Néanmoins, il apparaît depuis longtemps que la compartimentation entre le vocabulaire spécialisé et le vocabulaire commun n'est pas aussi nette que ces critères le laissent croire. Dès le XVII^e siècle, l'Académie française scinde littéralement le lexique du français « en deux parties dont l'une a droit de cité dans le *Dictionnaire de la langue* [...] et dont l'autre ne trouve place que dans le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* [sic⁶] que Th. CORNEILLE sign[e] au nom de l'Académie » (Quemada 1967 : 194). Pour l'Académie, il existe alors bel et bien « une langue générale, la langue de l'honnête homme et la langue de la Cour, et [...] une langue de spécialité nécessaire à la constitution, à la transmission et à la diffusion des connaissances techniques et scientifiques » (Rey 1988 : 32)⁷. Toutefois, cette vision est déjà contestée à l'époque, notamment par Antoine Furetière (1858 : 20), qui affirme dans ses *Factums* que les « termes des Arts et des Sciences sont tellement engagés avec les mots communs de la Langue, qu'il n'est pas plus aisé de les separer que les eaux de deux rivières à quelque distance de leur confluent ». Près de trois siècles plus tard, la position de Furetière est reprise notamment par Alexis François (1959b : 283), pour qui les termes spécialisés sont, « à l'égard de la langue générale cultivée,

⁶ Le titre exact de l'ouvrage de Thomas Corneille est : *Dictionnaire des arts et des sciences*. Ce dictionnaire est paru en 1694, soit la même année que la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*.

⁷ Nous reviendrons sur le discours académique dans les prochains chapitres.

comme les provinces d'une capitale avec laquelle ils entretiennent d'incessants rapports ».

Les études menées depuis le milieu du XX^e siècle sur le vocabulaire spécialisé aident à comprendre pourquoi il est si difficile de séparer clairement les vocabulaires commun et spécialisés. Ainsi, Josette Rey-Debove (1971 : 80-82) fait remarquer que certains termes spécialisés sont liés à des concepts familiers⁸, tandis que d'autres présentent à la fois un sens familier, commun, et un sens spécialisé; c'est le cas de *fer* et *étoile*. Par ailleurs, les mouvements entre les deux catégories de vocabulaires sont nombreux. Il arrive fréquemment que des termes réservés aux experts viennent s'intégrer à la langue commune (Boulanger 1994 : 254); en effet, selon Bernard Quemada (1978 : 1150), aux « différents moments de l'histoire, les modes et les événements ont fait partager nombre de connaissances techniques par une partie plus ou moins nombreuse ou influente du corps social ». Les termes sont donc souvent « banalisés », par opposition à des mots communs qui seraient « terminologisés » en acquérant un sens technique (Boulanger 1994 : 254).

En somme, la frontière séparant la langue commune et les vocabulaires spécialisés est plutôt imprécise et même perméable, puisque « les interactions sont constantes et les influences réciproques » (Boulanger 1994 : 254). Il faut par conséquent reconnaître avec Bernard Quemada (1978 : 1148) « qu'une délimitation rigoureuse entre technique et non-technique se révèle toujours délicate en matière de langage ».

⁸ Par exemple, les parties du corps. Jean-Claude Boulanger (1994 : 254) affirme également dans la même veine qu' « il existe des sphères du savoir qui chevauchent les terminologies et la langue usuelle ». Il donne notamment comme exemples l'alimentation, les sports et le vêtement.

1.2 Le vocabulaire spécialisé et les dictionnaires généraux

1.2.1 Historique

La consignation de termes spécialisés dans les dictionnaires généraux⁹, du moins en France et en Angleterre, est une tradition relativement ancienne (Béjoint 1988 : 354). Jean-Claude Boulanger (1994 : 256) souligne qu'un « simple regard sur l'histoire de la lexicographie montre bien que les dictionnaires compilent et décrivent des termes depuis des siècles ». En effet, dès le XVI^e siècle, Robert Estienne inclut, dans son *Dictionnaire françois-latin* (1539), des termes de justice et de droit. Au XVII^e siècle, les dictionnaires de Nicot (1606), de Richelet (1680) et de Furetière (1690) font état d'un nombre important de termes spécialisés. Quant à l'Académie française (1694), elle rejette en principe les termes des arts et des sciences, mais elle admet tout de même faire exception pour certaines techniques dites nobles, comme l'équitation, l'escrime, la chasse, l'héraldique, etc. (Caput 1986 : 43). Par la suite, les nombreuses rééditions du dictionnaire de Trévoux (1704-1771) poursuivent entre autres, au XVIII^e siècle, la tradition que Bernard Quemada (1967 : 76-78) qualifiera plus tard d'« encyclopédique »; le XIX^e siècle voit quant à lui naître le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré (1863-1872) et le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse (1866-1876), qui recensent également un grand nombre de termes. Enfin, au XX^e siècle, deux des dictionnaires les plus populaires sur le marché, soit le

⁹ Il s'agit, selon Alain Rey (1988 : 32), de la « lexicographie terminologique », définie comme « une lexicographie spécialisée, articulée sur la notion de langue de spécialité et de langue générale ».

Petit Larousse illustré et le *Nouveau Petit Robert*, renferment un nombre imposant de termes scientifiques et techniques¹⁰.

La lexicographie terminologique est pratiquée depuis plusieurs siècles, mais l'étude du traitement des termes spécialisés dans les dictionnaires généraux est récente et les données disponibles, encore fragmentaires. En effet, seules quelques études ont jusqu'à maintenant été menées : les articles de Jean-Claude Boulanger (1986 et 1994), de Henri Béjoint (1988), de Jean-Claude Boulanger et Marie-Claude L'Homme (1991) et de Henri Cottez (1994) abordent notamment le sujet du point de vue théorique, alors que d'autres chercheurs analysent les termes appartenant à des domaines précis dans les ouvrages lexicographiques généraux. Ainsi, Hans-Josef Niederehe (1982) se penche sur les termes de grammaire dans les ouvrages des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, Eugénia Roucher-Kougioumtzoglou (1994) analyse le vocabulaire de la danse dans les trois grands dictionnaires du XVII^e siècle et Caroline Walton (1994) étudie quant à elle les termes du *Petit Robert*. Il est possible d'ajouter à ces travaux les remarques contenues dans les ouvrages généraux de lexicographie (Wagner 1967, Rey-Debove 1971, Collinot et Mazière 1997) et d'histoire des dictionnaires (Quemada 1967, Matoré 1968). En ce qui concerne les termes scientifiques et techniques dans le *Dictionnaire de l'Académie*, des données sur le discours académique et sa réalisation dans les différentes éditions de l'ouvrage¹¹ peuvent être glanées çà et là, mais aucune étude systématique n'a été menée sur l'ensemble des huit éditions complètes.

¹⁰ En fait, les dictionnaires contemporains compteraient dans leur nomenclature de 40 % à 50 % de termes (Boulanger 1994 : 262).

¹¹ La plupart des données recueillies proviennent soit des ouvrages généraux de lexicographie mentionnés précédemment, soit de l'édition critique des préfaces du *Dictionnaire de l'Académie*, publiée sous la direction de Bernard Quemada (1997a). Nous disposons également des articles rassemblés dans un autre

1.2.2 Vocabulaire spécialisé et structure dictionnaire

Même si le traitement du vocabulaire spécialisé dans les dictionnaires généraux a été relativement peu étudié, la structure et l'organisation des dictionnaires monolingues français ont fait l'objet de travaux d'envergure, notamment par Bernard Quemada (1967), Josette Rey-Debove (1971) ainsi que André Collinot et Francine Mazière (1997). Il est donc possible d'analyser brièvement comment la présence de termes spécialisés influence les deux grandes structures dictionnaires, la macrostructure et la microstructure.

1.2.2.1 Vocabulaire spécialisé et macrostructure

André Collinot et Francine Mazière (1997 : 53) affirment que, devant le nombre infini de mots et de termes existants, « [l]e premier geste du lexicographe auteur d'un dictionnaire de langue est de recenser les mots d'une langue telle qu'il la pense au moment de la composition de son ouvrage ». Il s'agit en fait d'établir la nomenclature¹² du dictionnaire, qui constitue donc une

représentation empiriquement construite du lexique d'une langue [...]. En ce sens, la nomenclature est un discours clos sur lui-même, qui normalise une liste finie d'éléments dans l'ensemble non fini du lexique. [...] En recensant des mots attestés choisis parmi des possibles, le lexicographe découpe un ou des usages dans la diversité et la multiplicité des pratiques langagières (Collinot et Mazière 1997 : 54).

Le choix des mots et des termes, s'il y a lieu, est cependant guidé par la finalité du dictionnaire que le lexicographe se propose de créer. En effet, selon Bernard

recueil dirigé par Bernard Quemada (1998a); parmi ceux-ci, une étude sur le vocabulaire médical dans les éditions de 1762 à 1932-1935 (Bouverot 1998).

¹² La nomenclature ordonnée formera par la suite la macrostructure du dictionnaire.

Quemada (1998b : 62-63), les dictionnaires de langue généraux peuvent avoir une visée descriptive, normative¹³ ou encyclopédique. Les dictionnaires à visée encyclopédique, que Bernard Quemada (1967 : 77) nomme *dictionnaires de choses*, s'attachent « de préférence à des développements fondés sur ce dont le mot est la représentation, idée ou chose ». Ils visent l'acquisition d'un certain savoir, ce qui les pousse à inclure un nombre plus important de termes spécialisés que les deux autres types de dictionnaires. Le dictionnaire de Furetière, au XVII^e siècle, et le *Petit Larousse illustré* constituent des exemples de ce type de répertoire.

Néanmoins, comme l'affirme Ferdinand Brunot (1968b : 562), « il faut bien avouer que, dans un dictionnaire où le nombre des mots est restreint, c'est le hasard qui décide de l'adoption ou du rejet de la majorité des vocables de ce genre [termes spécialisés] »; les lexicographes n'ont en effet bien souvent pour guides que la tradition établie et leur intuition linguistique (Béjoint 1988 : 361). Par ailleurs, soulignons que les termes scientifiques et techniques ne sont pas nécessairement choisis en fonction de leur niveau de spécialisation ou leur « technicité », mais plutôt en fonction des besoins manifestés par les utilisateurs (Boulangier et L'Homme 1991 : 25).

¹³ Les dictionnaires descriptifs visent la description d'un usage de la langue; par exemple, le *Dictionnaire français* de Richelet ou le *Grand Robert*. Les dictionnaires prescriptifs, quant à eux, décrivent une norme, un usage idéal de la langue; par exemple, le *Dictionnaire de l'Académie*.

1.2.2.2 Vocabulaire spécialisé et microstructure

Dans la microstructure du dictionnaire général, les termes spécialisés sont identifiés par un système de marques de domaines; de plus, comme tous les autres mots, ils sont accompagnés d'une définition.

1.2.2.2.1 Les marques de domaines

Pour distinguer les termes spécialisés des autres unités lexicales, les dictionnaires de langue ont habituellement recours à un système de marques. Ces marques, généralement présentées sous forme d'abréviations, ont une finalité bien particulière; en effet, la marque « isole et signale tout ce qui va au-delà ou qui se fige en-deçà du langage témoin qu'on décrit comme la langue et qui gouverne l'usage » (Boulanger et L'Homme 1991 : 29). Ainsi, les marques ne doivent pas figurer devant des mots courants, même si ceux-ci désignent en fait des objets scientifiques; par exemple, il ne faudrait pas donner de marque à *tulipe* ou *rose* (Boulanger et L'Homme 1991 : 29-30).

Historiquement, Richelet (1680) est le premier « à greffer régulièrement un indicatif de domaine aux termes et emplois spéciaux » (Boulanger 1994 : 256). Toutefois, c'est à Furetière (1690) que nous devons la première systématisation d'emploi de ces marques (Quemada 1967 : 306). Ce n'est cependant que depuis Littré (1863-1872) que les marques forment réellement un ensemble cohérent. Quant à l'Académie française, elle utilise bel et bien un certain marquage dès la première édition de son *Dictionnaire*, en 1694 (Bouverot 1998 : 242), mais il faut attendre la sixième édition pour voir des abréviations commencer à remplacer les formules traditionnelles

du type « terme de x », « les x appellent », « on appelle en x », etc., et la neuvième édition pour que les abréviations remplacent presque complètement les paraphrases.

1.2.2.2.2 Les définitions

Comme pour chacun des mots du dictionnaire, une définition est également associée à tous les termes spécialisés. Cependant, d'après Bernard Quemada (1967 : 428),

[I]es termes scientifiques représentent sous l'angle de la pratique définitoire une catégorie particulière du lexique. Ils sont à la fois les plus difficiles à appréhender en dehors des concepts ou catégories scientifiques dont ils relèvent, et les plus faciles à saisir lorsque les catégories préexistent.

La particularité du vocabulaire spécialisé semble d'ailleurs poser, dans certains cas, des difficultés aux lexicographes. Henri Béjoint (1988 : 362) constate entre autres que de nombreuses définitions de termes scientifiques et techniques sont vagues et contiennent des expressions comme « habituellement », « généralement », « spécialement », etc. Pour remédier à cette situation et mieux comprendre les concepts sous-jacents aux termes, les lexicographes font depuis longtemps appel à des spécialistes, qui leur fournissent des définitions; ces définitions sont ensuite reformulées ou adaptées, parce qu'elles sont, d'une part, souvent trop spécialisées pour l'utilisateur moyen et, d'autre part, parce que le dictionnaire ne peut utiliser, pour définir un terme, que des mots figurant à sa nomenclature (Béjoint 1988 : 363). Cette pratique, qui tend à se généraliser, a été adoptée plus ou moins systématiquement par les lexicographes des époques plus anciennes.

Par ailleurs, les lexicologues et lexicographes dégagent habituellement deux grands types de définitions : la définition linguistique et la définition encyclopédique. « La définition linguistique ne retient que ce qui est utile pour le fonctionnement correct du langage et non ce qui est nécessaire pour la connaissance exhaustive du type de référent auquel renvoie le mot » (Picoche 1977 : 135). La définition est donc construite à partir d'un hyperonyme et d'un certain nombre de traits définisseurs qui visent à différencier le terme défini des termes qui auraient le même hyperonyme¹⁴. Par contre, « [l]es définitions encyclopédiques, elles, vont toujours au-delà des traits différentiateurs. Elles décrivent l'objet découpé dans le monde par le lexique et au besoin le montrent » (Picoche 1977 : 136). Ce deuxième type de définition est en principe celui adopté par les dictionnaires encyclopédiques, alors que les dictionnaires de langue à visée descriptive ou normative préfèrent en général la définition linguistique. Il est toutefois rare de trouver un ouvrage lexicographique dans lequel le type de définition utilisée est parfaitement uniforme.

1.2.2.3 Conclusion

Les choix de nomenclature et les principes qui président à l'élaboration du texte structuré des articles (microstructure) sont dans la majorité des cas exposés dans la

¹⁴ Dans ce cas, il s'agit de la définition par genre prochain et différences spécifiques ou définition substantielle. Selon Jacqueline Picoche (1977 : 138-139), il existe toutefois un autre type de définition linguistique : la définition relationnelle, qui « consiste à renvoyer l'utilisateur à un mot de base que les générativistes ont pris l'habitude d'appeler **mot-racine**. La description de ce **mot-racine** sera trouvée ailleurs, à sa place alphabétique » (Picoche 1977 : 138).

préface des dictionnaires¹⁵. Toutefois, les préfaces sont en général peu étudiées¹⁶. En ce qui a trait au *Dictionnaire de l'Académie*, quelques études sur le discours académique ont été publiées¹⁷, en plus de l'édition critique des préfaces des neuf éditions du *Dictionnaire* (Quemada 1997a). Aucune de ces études n'analyse toutefois en profondeur la réalisation effective du discours des préfaces dans le dictionnaire¹⁸.

Enfin, aucune étude n'a, à notre connaissance, présenté une analyse systématique des liens entre le discours préfaciel, la société et le contenu dictionnaire du répertoire académique. C'est ce que nous tenterons de faire dans les prochains chapitres, en commençant par un survol de l'histoire et de la perception des sciences et de la langue scientifique.

¹⁵ Ou, dans le cas des marques de domaines, dans des documents annexes, comme une liste d'abréviations.

¹⁶ Bernard Quemada (1997b : VIII) fait remarquer que nous « manquons d'études d'ensemble sur le *genre Préfaces de dictionnaires*, comme sur les textes qui les complètent ou en tiennent lieu ». Notons toutefois l'étude de Francœur, Cormier, Boulanger et Clas (2000) sur le discours de présentation du dictionnaire et celle de Cormier, Francœur et Boulanger (2001) sur le discours de l'absence dans les dictionnaires français.

¹⁷ En ce qui concerne les termes des arts et des sciences, signalons Catach 1998, Von Gemmingen 1998 et Wionnet 1998. Une étude des préfaces des première et cinquième éditions a également été réalisée par Annie Chrétien, Hélène Gauthier, Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (2001).

¹⁸ Le but du projet de recherche « Inclusion et exclusion : les stratégies discursives dans le *Dictionnaire de l'Académie française* », dirigé par Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger, est précisément de tenter de combler cette lacune en ce qui concerne le *Dictionnaire de l'Académie française*.

Chapitre 2 : Sciences et langue française (1600-1935)

Entre la mise en chantier de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* et la publication de la huitième édition de l'ouvrage, près de trois siècles se sont écoulés. Tout au long de ces trois siècles, les sciences et la langue scientifique ont connu des bouleversements considérables. Le présent chapitre propose un bref aperçu de l'histoire des sciences et de la langue scientifique française au cours de trois grandes époques : le XVII^e siècle, le XVIII^e siècle et la période s'étendant du XIX^e siècle au premier tiers du XX^e siècle. Pour chacune des époques, nous dressons d'abord un portrait des principaux progrès scientifiques, avant de nous attarder sur l'évolution de la langue des sciences; enfin, nous décrivons brièvement le rôle et la perception des sciences dans les sociétés étudiées.

2.1 Le XVII^e siècle

2.1.1 Les progrès scientifiques : le début d'un renouveau

Au XVII^e siècle, la révolution scientifique amorcée pendant la Renaissance¹⁹ s'amplifie (Chastel et Cénac 1998 : 87). La physique, plus particulièrement l'astronomie, connaît les changements les plus importants : les travaux du savant italien Galilée sur la théorie héliocentriste²⁰ et de l'Allemand Johannes Kepler sur le

¹⁹ On assiste en fait, à la Renaissance, au début des grands bouleversements qui permettront à la science, au cours des siècles ultérieurs, d'entrer dans la modernité et de se détacher des traditions anciennes héritées des savants arabes et grecs. L'anatomie et la médecine sont parmi les premières à enregistrer des progrès importants.

²⁰ Les théories de Galilée entraîneront la condamnation de ce dernier pour hérésie par le tribunal de l'Inquisition (1633). Galilée sera assigné à la résidence surveillée pour le reste de sa vie, ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre ses travaux.

mouvement des planètes permettent en effet à Sir Isaac Newton, à la fin du siècle, d'établir la loi de la gravitation universelle; cette loi éloigne définitivement l'astronomie des théories dérivées des travaux d'Aristote et de Ptolémée, encore populaires à l'époque.

D'autres sciences progressent aussi à pas de géants et entrent de plain-pied dans la modernité. Les mathématiques expriment maintenant de façon quantitative les phénomènes de la nature, grâce notamment aux travaux du philosophe et mathématicien français René Descartes, puis à ceux de Galilée et de Newton; la chimie, de son côté, devient une véritable science exacte (Chastel et Cénac 1998 : 87); quant à l'anatomie, elle profite beaucoup d'un nouvel outil, le microscope, qui « autorise des observations auparavant inimaginables » (Rosmorduc 1996 : 47). Enfin, en sciences naturelles, l'inventaire des espèces animales et végétales amorcé à la Renaissance se poursuit de plus belle.

Le XVII^e siècle est donc un siècle de renouveau scientifique, où des disciplines comme l'astronomie, les mathématiques, la chimie et l'anatomie commencent réellement, par l'utilisation de méthodes rigoureuses, à s'affranchir des théories spéculatives des époques précédentes.

2.1.2 La langue scientifique

Contrairement à la science qui enregistre des progrès importants, la langue scientifique, au XVII^e siècle, reste prisonnière d'une époque révolue : dominée par le

latin, elle souffre particulièrement d'un grave manque d'uniformité et de structure (Brunot 1966e : 543).

2.1.2.1 La prédominance du latin

La langue scientifique du XVII^e siècle demeure tout d'abord en grande partie latine, malgré les tentatives de francisation faites par certains auteurs du siècle précédent. En effet, au XVI^e siècle, des écrivains comme Ronsard et Rabelais cherchent à enrichir la langue française afin de « la rendre capable de traiter des thèmes jusque-là réservés au latin, langue des savants » (Niederehe 1982 : 67). Grâce à eux, le français conquiert partiellement des domaines comme la médecine et les mathématiques; toutefois, ces efforts sont insuffisants, puisque tout au long du XVII^e siècle, la majorité des savants préfèrent encore utiliser le latin²¹. Selon Ferdinand Brunot (1966d : 23), la tendance est cependant moins forte à mesure qu'avance le siècle; la naissance d'une presse française de critique scientifique et littéraire, dans la seconde moitié du siècle, laisse en effet croire que l'avenir est au français²².

Ainsi, à quelques exceptions près, la plupart des travaux scientifiques du XVII^e siècle sont présentés en latin, qui constitue toujours la langue des savants. Cette hégémonie tire néanmoins à sa fin, comme nous serons en mesure de le constater dans les sections qui suivent.

²¹ Le philosophe et mathématicien René Descartes, dont les œuvres les plus importantes sont en français, fait figure d'exception dans le milieu scientifique du XVII^e siècle.

²² Parmi les journaux savants créés à l'époque, notons le *Journal des savants* (1655) et le *Journal de la Médecine* (1679).

2.1.2.2 Une langue scientifique à réformer

La langue des sciences est également caractérisée, au XVII^e siècle, par un manque d'uniformité, de structure et de systématique (Brunot 1966e : 543). Ferdinand Brunot (1966e : 543) qualifie même la situation d' « anarchique » : en plus d'une certaine confusion dans les dénominations et les notations²³, on constate, dans certains cas, la présence d'un grand nombre de termes inutiles²⁴ et, dans d'autres cas, l'absence complète de nomenclature²⁵. De plus, malgré des progrès scientifiques considérables, bon nombre de langues spécialisées semblent toujours ancrées dans le Moyen-Âge, comme « la langue astronomique encore toute pleine d'astrologie, [...] [et] la langue chimique tout encombrée d'alchimie » (Brunot 1966e : 546).

Par conséquent, la nécessité d'une réforme des langues spécialisées se fait de plus en plus sentir afin de permettre la poursuite et l'accélération des progrès scientifiques. En effet, faute de posséder un vocabulaire précis et uniforme, les savants du XVII^e siècle doivent pratiquement recréer la science à chaque nouveau problème ou devant chaque phénomène inédit (Brunot 1966e : 539).

²³ Par exemple, en mathématiques, *base* est confondue avec *hypoténuse*; les « puissances » sont également numérotées de façon illogique (N^2 est la première puissance, N^3 est la deuxième puissance, etc.) (Brunot 1966e : 544-545).

²⁴ Toujours en mathématiques, *puissances* est synonyme de *nombres cosmiques*, *degrés*, etc. En médecine, le même organe peut être nommé différemment selon les professions; ainsi, la cuisse est parfois appelée *fémur* (Brunot 1966e : 542-544).

²⁵ Notons, en ce qui concerne les sciences médicales, la pauvreté de la nomenclature des faits physiologiques; des termes comme *gestation* ou *puberté* sont en effet rares ou inconnus (Brunot 1966e : 541).

En somme, la langue scientifique du XVII^e siècle, en grande partie latine, n'arrive plus à suivre les progrès de la science et empêche même celle-ci d'avancer plus rapidement.

2.1.3 Les sciences et la société

Du côté social, les sciences ne bénéficient pas, au XVII^e siècle, du prestige et de la considération qu'elles ont de nos jours. Ainsi, malgré un début d'institutionnalisation par la création de l'Académie des sciences, les sciences et les scientifiques doivent composer avec de nombreux préjugés et l'influence d'une norme sociale qui leur est plutôt hostile. Ce phénomène est toutefois atténué vers la fin du siècle, lorsque cette norme commence à se transformer.

2.1.3.1 L'institutionnalisation de la science : l'Académie des sciences

Au XVII^e siècle, les savants français se donnent pour la première fois une institution officielle : l'Académie des sciences. Cette institution est fondée en 1666 par le ministre Colbert²⁶, mais ce n'est qu'en 1699 qu'elle reçoit de Louis XIV un véritable règlement. Les premières réunions de travail rassemblent déjà des spécialistes de plusieurs domaines : sept « mathématiciens » (astronomes, mathématiciens et physiciens) et sept « physiciens » (anatomistes, botanistes, zoologistes et chimistes) unissent dès le début leurs efforts afin d'assurer la crédibilité et la représentativité de la nouvelle Académie (Douyère-Demeulenaere 1995 : 205).

²⁶ En Angleterre, la *Royal Society* avait été créée quelques années plus tôt (1660).

L'établissement de l'Académie des sciences vise en tout premier lieu à assurer la diffusion des nouvelles découvertes, à la fois parmi la communauté des savants et parmi le public en général. Toutefois, il semble bien que, à ses débuts, l'Académie des sciences ne bénéficie pas de tout le rayonnement qu'elle aurait mérité. D'après Brunot (1966c : 407),

tant que Colbert vécut, les sciences aussi bien que les arts furent considérés comme un des principaux ornements, et en même temps comme un des éléments de prospérité du royaume. Il était difficile que des recherches ainsi encouragées par le roi, ne fussent pas, en apparence au moins, célébrées et admirées, sinon réellement goûtées par les Courtisans. Et cependant ni les hommes de science, ni la langue de la science ne purent vaincre les préjugés amassés contre eux.

En effet, particulièrement dans la première moitié du siècle, la science est confondue avec pédantisme et le savant, avec pédant (Brunot 1966c : 412). Ces préjugés sont également renforcés par une norme sociale qui exclut les termes spécialisés de la langue valorisée par l'élite culturelle de l'époque.

2.1.3.2 La norme sociale : l'honnête homme

Au début du XVII^e siècle, la langue « représente l'une des clés de la réussite sociale, [...] le préalable indispensable pour qui veut s'initier à la vie de la Cour » (Quemada 1967 : 205). La Cour est en effet dotée d'un prestige important : les aristocrates et les courtisans forment l'élite culturelle et sociale de l'époque. Par conséquent, l'aristocrate ou le courtisan qui veut être considéré comme un « honnête homme » se doit de bien parler; pour ce faire, il est impératif de respecter le *bon usage*,

qui constitue la norme sociale²⁷ à observer. Le XVII^e siècle est caractérisé par l'existence consécutive de deux normes : la première, le bel usage mondain, domine la première moitié du siècle et est identifiée à la société aristocratique et à la Cour; la seconde, le bon usage savant, plutôt sanctionnée par les grammairiens et les autorités littéraires reconnues, prend de l'importance à partir du milieu du siècle.

2.1.3.2.1 Le bel usage de la Cour

Dans la première moitié du XVII^e siècle, la langue de l'honnête homme – donc la langue valorisée – est régie par le bel usage; ce dernier est défini par le grammairien Vaugelas²⁸ (1970 : II, § 3) comme « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps ».

Les bons auteurs du temps, au siècle classique, ont cependant des préoccupations bien différentes des bons auteurs de l'époque précédente. En effet, nous l'avons vu, les écrivains du XVI^e siècle avaient pour objectif l'enrichissement de la langue française. Toutefois, selon Hans-Josef Niederehe (1982 : 67), un changement profond se fait sentir au début du XVII^e siècle : « [d]ès lors, on ne cherchera plus à enrichir la langue, mais plutôt à l'ennoblir. Du même coup, les poètes évitent les mots de métiers et les termes techniques. Eux qui, le siècle passé, les avaient encore cherchés, les excluent maintenant de la langue littéraire et commune. »

²⁷ Selon Alain Rey (1972 : 5), il existe deux types de normes linguistiques : la norme objective, qui reflète les différents usages de la langue de façon égalitaire, et la norme sociale, qui fait la promotion d'un usage idéal, le *bon usage*. Les normes que nous décrivons dans le présent chapitre constituent ainsi des normes sociales successives; en effet, la norme sociale, comme la norme objective, évolue aussi avec le temps.

²⁸ Claude Favre de Vaugelas est considéré comme le principal codificateur du bel usage mondain du XVII^e siècle.

Ainsi, sous l'influence de Vaugelas et des auteurs classiques, Malherbe en tête, « [l]a honte du mot technique devient une sorte de distinction sociale » (Brunot 1966c : 423). Pour avoir droit à la considération associée à son rang, l'honnête homme ne doit surtout pas laisser voir, dans son discours, qu'il a une profession ou une spécialité : « un honnête homme n'a point d'enseigne » (de Callières 1693 : 93). Néanmoins, tous les domaines ne sont pas soumis aux mêmes restrictions. En effet, il est permis, par exemple, d'utiliser sous certaines conditions les termes associés aux arts « nobles », pratiqués par les gens de la Cour : la chasse, l'escrime, la vénerie, l'héraldisme, etc. (Von Gemmingen 1998 : 154).

Par ailleurs, portés vers les frivolités ou les questions de langue et de littérature, les aristocrates n'ont, de toutes façons, que peu d'intérêt pour les activités scientifiques ; comme l'affirme La Rochefoucauld (1973 : 56) à l'époque, « [l]e vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien ». Toute personne prise à se piquer de quelque chose, le savant en tête de liste, est immédiatement ridiculisée et accusée de pédantisme²⁹.

Le bel usage mondain influence grandement la perception du vocabulaire scientifique – et, par extension, des sciences – dans la première moitié du XVII^e siècle. Cette norme, qui rejette tout terme appartenant à des disciplines « non nobles », sera en fait, comme nous le verrons ultérieurement, celle que choisira de représenter l'Académie française dans la première édition de son *Dictionnaire*.

²⁹ Le succès de la pièce *Les femmes savantes* de Molière (1672), sévère critique du pédantisme, illustre bien ce phénomène.

2.1.3.2.2 Le bon usage savant

Le bel usage savant, ancré dans la tradition aristocratique, ne peut toutefois résister, au milieu du XVII^e siècle, au courant de vulgarisation et au brassage des idées qui annoncent la nouvelle société (Quemada 1967 : 209). Progressivement, la Cour perd son statut de référence en matière de bon usage au profit des grammairiens et des autorités littéraires reconnues. La langue et la littérature conservent leur importance, mais la société est de plus en plus touchée par les progrès scientifiques; ainsi, le nouveau *bon usage*, sans abandonner complètement les préjugés entourant les termes spécialisés, permet une plus grande ouverture à ceux-ci. L'« honnête homme » s'ouvre lentement à la connaissance scientifique, signe annonciateur de la montée, au siècle suivant, de l'encyclopédisme.

2.1.4 Conclusion

Le XVII^e siècle a vu les sciences, en particulier l'astronomie et les mathématiques, progresser de façon considérable. Il semble cependant que les lacunes de la langue scientifique, toujours en grande partie latine, rendent nécessaires des réformes en profondeur. Par ailleurs, à la fin du siècle, lorsque paraît la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, la Cour et les « honnêtes hommes » qui, autrefois, ne tenaient pas les sciences et les techniques en très haute estime, sont maintenant de plus en plus ouverts « aux *curiosités* et aux *belles connaissances*, comme en fait foi l'accueil [...] réserv[é] en 1690 au *Dictionnaire universel* de FURETIÈRE³⁰ » (Vaulchier 1997 :

³⁰ Rappelons que le dictionnaire de Furetière, en tant que dictionnaire encyclopédique, renferme un nombre important de termes spécialisés appartenant à tous les domaines de la connaissance.

366). Cette ouverture, causée par les progrès scientifiques et la diffusion de ceux-ci, sera encore plus importante au siècle suivant.

2.2 *Le XVIII^e siècle*

2.2.1 Les progrès scientifiques : l'âge des classifications

Au XVIII^e siècle, la physique, les mathématiques, la chimie, l'anatomie et l'histoire naturelle poursuivent leur développement. Cependant, tous les progrès réalisés depuis le XVII^e siècle provoquent, surtout en histoire naturelle, en chimie et en anatomie, un important besoin de classification des données (Chastel et Cénac 1998 : 95).

En histoire naturelle, les nombreuses explorations à l'étranger permettent de découvrir de nouvelles espèces animales et végétales, qu'il devient nécessaire de classer. Diverses méthodes sont alors mises au point; en botanique, par exemple, notons celle du Suédois Carl von Linné (1735), la première du genre, puis celle du Français Antoine-Laurent de Jussieu (1789), plus complexe³¹. Du côté de la zoologie, Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, publie entre 1749 et 1804 les 44 tomes de son *Histoire naturelle*, un monument de la zoologie précurseur des travaux de Darwin au XIX^e siècle.

Dans le cas de la chimie, les microscopes, les thermomètres, les balances et les autres instruments de mesure toujours plus perfectionnés fournissent un grand nombre de données nouvelles et relèguent définitivement aux oubliettes les anciennes théories alchimiques. Le besoin d'une nomenclature chimique adaptée aux nouvelles réalités se

³¹ Alors que le succès de la méthode de Linné fut de courte durée, une grande partie des familles distinguées par Jussieu sont encore reconnues de nos jours.

fait alors sentir. Antoine Laurent de Lavoisier³², avec la collaboration de Guyton de Morveau, Fourcroy et Berthollet, met donc au point, pour la première fois, une nomenclature rationnelle en accord avec les découvertes récentes; sa démarche est exposée dans la *Méthode de nomenclature chimique* (1787).

Enfin, en anatomie, on met de l'ordre dans le vocabulaire, en éliminant entre autres une grande partie des termes populaires, souvent en concurrence avec ceux des nomenclatures plus officielles.

Le XVIII^e siècle est donc celui des classifications : les progrès importants enregistrés depuis le siècle précédent rendent en effet nécessaire l'établissement de nomenclatures systématiques, qui sont à la base de toute science se voulant rationnelle.

2.2.2 La langue scientifique

Dès le début du siècle, le progrès des sciences et les besoins de classification font en sorte que les langues spécialisées sont appelées à un développement rapide et à une réforme en profondeur (Bruneau 1962 : 239). La langue « anarchique » du XVII^e siècle fait en effet place, à la fin du XVIII^e, à une langue scientifique presque entièrement renouvelée : des langues spécialisées entières sont créées ou organisées et des nomenclatures sont établies pour la première fois de façon systématique, notamment en anatomie, en botanique, en chimie et en zoologie (François 1959b : 51). Cette transformation se met en branle lorsque, vers la fin du XVII^e siècle, les savants constatent

³² Lavoisier fut guillotiné le 8 mai 1794.

que la langue scientifique est essentielle au développement des sciences, qui ne peuvent progresser sans un vocabulaire adéquat (Matoré 1968 : 30).

La mise au point de cette langue scientifique a également une conséquence importante : la fin du règne du latin dans les sciences. Par ailleurs, tout le nouveau vocabulaire doit être consigné dans des ouvrages de référence; ainsi, le XVIII^e siècle produit une quantité impressionnante d'encyclopédies et de dictionnaires spécialisés.

2.2.2.1 Progrès scientifique et vocabulaire

Très tôt au début du siècle, il devient urgent d'épurer le vocabulaire existant et de créer des termes afin, d'une part, de combler les lacunes mises en évidence depuis le XVII^e siècle et, d'autre part, de nommer les concepts nouveaux résultant des avancées scientifiques. Toutefois, il apparaît rapidement que ces processus doivent faire l'objet de principes clairs et immuables dans le but d'assurer l'uniformité et l'exactitude de la langue scientifique.

En premier lieu, les savants effectuent donc un travail de mise au point : on élimine certains synonymes ou on restreint leur usage³³, on rejette certaines expressions ne correspondant plus à la réalité³⁴, et on donne à d'autres une valeur plus précise³⁵ (Brunot 1966e : 576).

³³ Par exemple, *ver* et *chenille* ne sont plus synonymes.

³⁴ Comme les termes *sympathie* et *antipathie* utilisés en physique pour exprimer les causes d'un phénomène.

³⁵ *Densité* devient ainsi un rapport du volume à la masse, et non seulement la qualité d'un corps dense.

L'insuffisance de ce travail est cependant mise en évidence par la parution en France des œuvres de Newton traduites en français : ces dernières sont en effet truffées de vocables neufs servant à exprimer les réalités nouvelles sous-jacentes à la théorie de la gravitation universelle; par exemple, *gravitation* et *attraction* (Brunot 1966e: 559). Pour les scientifiques de l'époque, l'exemple de Newton confirme implicitement le fait que la science a le droit de créer des mots nouveaux pour des idées nouvelles; d'autres savants français prennent par la suite l'habitude de créer des termes nouveaux (Tritter 1999 : 165). Ainsi, selon Roland Denis (1949 : 249), on estime à environ 2000 le nombre de néologismes spécialisés introduits dans la langue entre 1767 et 1787.

Cependant, la création de termes, tout comme l'épuration et la construction de nomenclatures, doit reposer sur des règles directrices reconnues par tous. Les savants s'entendent alors pour utiliser, dans la formation de la majorité des termes nouveaux, des éléments savants grecs et latins. Les éléments choisis, plutôt rares dans la langue commune et appartenant à des langues mortes, permettent en fait de soustraire la langue scientifique aux caprices de l'usage et d'en faire une entité quasi artificielle; les savants conservent également un certain contrôle sur le sens et l'utilisation à faire du vocabulaire spécialisé. De plus, ce mode de formation accroît le caractère international du vocabulaire scientifique français.

La mise en place d'une langue scientifique rationnelle s'effectue donc progressivement tout au long du siècle. La plupart des sciences, en particulier la chimie, la botanique, la zoologie et l'anatomie, voient leur vocabulaire réformé de fond en comble.

2.2.2.2 Décadence du latin

La mise en place d'une langue scientifique adaptée aux besoins des savants et dotée d'un certain caractère international a une conséquence importante : elle permet au français de gagner définitivement la bataille qui, dans les sciences, l'opposait au latin. En effet, à mesure que se forme la nouvelle langue scientifique française, il semble que la place du latin dans les sciences ne cesse de diminuer³⁶. Plus on avance dans le siècle, plus l'usage du français dans les écrits scientifiques se généralise (Baddeley et Biedermann-Pasques 1997 : 176); vers la fin du siècle, la majorité des publications scientifiques sont même en français, tout comme les manuels de vulgarisation et les journaux (Brunot 1967 : 17).

L'utilisation croissante du français, à la fois cause et conséquence du développement de la langue scientifique, a également des effets certains sur la langue dite « commune »; ainsi, cette dernière accueille un nombre toujours croissant de termes spécialisés (Baddeley et Biedermann-Pasques 1997 : 149).

2.2.2.3 L'inventaire des vocabulaires spécialisés

La réforme sans précédent du vocabulaire scientifique entreprise au XVIII^e siècle entraîne aussi un besoin de consignation important; ainsi, du point de vue lexicographique, « [o]n a dit du dix-huitième siècle qu'il a tout mis en dictionnaires : c'est en effet le siècle du grand inventaire des technolèctes » (Bray 1990 : 1801). Les encyclopédies et les dictionnaires spécialisés, publiés en grand nombre, ont alors la cote.

³⁶ En excluant évidemment les racines latines utilisées dans la formation d'unités nouvelles.

Parmi les encyclopédies, une œuvre monumentale éclipse cependant toutes les autres : l'*Encyclopédie* de Denis Diderot et Jean d'Alembert.

2.2.2.3.1 L'Encyclopédie

Les 17 volumes, auxquels s'ajoutent 12 volumes de planches, 4 de suppléments et 2 de tables, de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* paraissent entre 1751 et 1778. Tous les progrès accomplis dans la première moitié du siècle sont résumés dans cet imposant ouvrage, dont le but est, d'une part, de répandre la connaissance des arts et des sciences parmi la population et, d'autre part, de réhabiliter le vocabulaire spécialisé, mal considéré au siècle précédent (Brunot 1966f : 1174).

Le grand intérêt de l'ouvrage réside, selon Brunot (1966e : 597), dans le fait qu'« on y trouve plus et mieux qu'une nomenclature : dès le début, les auteurs des divers articles scientifiques ont donné des indications fort précises sur les règles suivies dans la constitution de leur vocabulaire ». Ainsi, l'*Encyclopédie* favorise l'enrichissement du vocabulaire spécialisé français et l'établissement de principes directeurs à la création de nouveaux termes, tout en permettant au public de se familiariser avec les sciences et les techniques.

En somme, le XVIII^e siècle voit la naissance d'un vocabulaire scientifique proprement français, établi selon des principes logiques et rationnels. De nombreuses sciences, comme la chimie, la botanique, la zoologie et l'anatomie, réforment leur nomenclature afin de s'adapter aux réalités nouvelles et de permettre la poursuite des

progrès scientifiques. Les encyclopédies et les dictionnaires spécialisés recensent ce nouveau vocabulaire qui, de plus en plus, enlève au latin la place prédominante qu'il occupait dans les sciences depuis des siècles.

2.2.3 Les sciences et la société

En ce qui a trait à la place des sciences dans la société, on remarque, au XVIII^e siècle, que les progrès scientifiques et les ouvrages de vulgarisation, notamment l'*Encyclopédie*, donnent à la science un prestige et un intérêt nouveaux. En effet, la formidable expansion des activités scientifiques ne laisse personne indifférent. Selon Christiane Douyère-Demeulenaere (1995 : 211-212), jamais le grand public ne s'est autant intéressé aux inventions et aux questions scientifiques. Dès le début du siècle, l'anatomie devient très populaire, puis, vers 1720, c'est au tour de l'étude des insectes de passionner le public. La botanique connaît également un engouement important, comme en témoigne la popularité des conférences données au Jardin du Roi³⁷.

En plus des cours et des ouvrages de vulgarisation, dont la popularité s'accroît toujours davantage, les musées, les voyages et les expositions aident à développer l'esprit encyclopédique parmi la population (Brunot 1966f : 1171). Tous, savants, nobles ou bourgeois, s'intéressent maintenant au mouvement des sciences; ainsi, d'après Roland Denis (1949 : 249), il « est autant de mode d'être physicien au XVIII^e siècle que d'avoir été bel esprit au XVII^e ».

³⁷ Le Jardin du Roi est devenu par la suite le Muséum d'histoire naturelle.

2.2.3.1 La norme sociale : le nouvel « honnête homme »

La poussée des sciences et l'intérêt qu'on porte à ces dernières rend évidemment caduque la vieille notion de l'honnête homme « qui ne se pique de rien ». En effet, un siècle plus tard, Vauvenargues (1970 : 82) répond à La Rochefoucauld en ces termes : « [c]e mérite, si c'en est un, peut se rencontrer aussi dans un imbécile ». L'honnête homme du XVIII^e siècle veut maintenant tout savoir et désigner chaque réalité par le terme précis (François 1959b : 46); tenant avant tout à étaler ses connaissances, il cherche dorénavant les enseignes et « les arbore successivement dans son langage comme dans ses idées. Longtemps avant que le mot ne resplendisse d'un éclat philosophique, il tend à l'*encyclopédie* » (Brunot 1966f : 1169). Il participe ainsi au grand mouvement rationaliste des Lumières, marqué par une certaine exaltation des sciences et de la raison.

La transformation de l'honnête homme favorise l'éclosion d'une nouvelle norme sociale. En effet, la notion de *bon usage* évolue de façon importante au XVIII^e siècle : la langue valorisée par la société est maintenant celle de l'homme bourgeois cultivé, lecteur de l'*Encyclopédie* et spectateur attentif des nombreux progrès scientifiques. La langue « correcte » accepte ainsi les termes spécialisés, qui sont, pour celui qui les utilise, le gage de l'intérêt qu'il porte à la science et des connaissances qu'il possède. À la rhétorique de l'honnête homme du XVII^e siècle succède, au XVIII^e siècle, une rhétorique encyclopédique (François 1959b : 47)³⁸.

³⁸ Dans les siècles à venir, la norme sociale continuera d'accepter dans la langue commune les termes spécialisés. Le rejet dont ils ont fait l'objet au XVII^e siècle ne connaîtra plus d'équivalent.

2.2.4 Conclusion

Le XVIII^e siècle voit se poursuivre et s'accélérer les progrès scientifiques amorcés depuis la Renaissance. Ces avancées ont rendu nécessaire la création d'une langue scientifique systématique et adaptée aux besoins des savants; cette langue est formée entre autres d'un nombre important de termes nouveaux exprimant des réalités autrefois inconnues. La réforme des langues spécialisées a permis de faire la preuve que, contrairement à ce qu'on croyait au XVII^e siècle, « une langue n'est pas un édifice immuable mais une réalité vivante dont la loi première est une perpétuelle rénovation » (Brunot 1966e : 675). Par ailleurs, le vocabulaire spécialisé du XVIII^e siècle apparaît comme une réaction contre le siècle précédent; autant le vocabulaire du XVII^e siècle était fermé, autant celui du XVIII^e siècle est ouvert (Denis 1949 : 249).

Les savants du XVIII^e siècle ont donc réussi à surmonter la majorité des préjugés du siècle précédent contre la science et le vocabulaire spécialisé. Le défi de la vulgarisation a été relevé avec brio, grâce notamment à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Par conséquent, les termes spécialisés ont pris de plus en plus de place dans la langue commune et dans la conversation des gens cultivés. Tous ces phénomènes n'en sont toutefois qu'à leurs débuts; les XIX^e et XX^e siècles verront en effet la science prendre dans la vie quotidienne une place plus importante que jamais.

2.3 *Le XIX^e siècle et le premier tiers du XX^e siècle*

2.3.1 Les progrès scientifiques : vers une science moderne

Le développement des sciences s'accélère et se généralise encore davantage au XIX^e siècle. Selon Jean Rosmorduc (1996 : 52),

[à] l'exception des mathématiques, de la mécanique, de l'astronomie et de disciplines essentiellement descriptives, la plupart des spécialités étaient encore dans les limbes – ou à l'état proto-scientifique – à la fin du XVIII^e siècle. Elles ont en général pris la forme « classique » qui nous est familière dans le cours du XIX^e siècle.

Parmi les avancées les plus significatives du siècle, mentionnons celles que connaît la physique, dans des secteurs auparavant négligés comme l'électromagnétisme, la thermodynamique et la théorie atomique et nucléaire. La médecine progresse également, grâce à la découverte et à la maîtrise de techniques nouvelles : l'anesthésie générale et la vaccination. Enfin, en chimie, des domaines relativement nouveaux volent la vedette : la chimie organique, la cinétique chimique et la stéréochimie.

Le XIX^e siècle voit aussi apparaître plusieurs nouvelles disciplines : l'anthropologie, l'archéologie, la biochimie, l'ethnologie, la génétique, la géologie, la linguistique, la paléontologie et, bien entendu, la biologie. La biologie voit en effet le jour au début du siècle (1802), sous la plume de Jean-Baptiste de Lamarck, qui souhaite ainsi réunir en une science unique des disciplines plus anciennes et apparentées, comme la botanique, la zoologie et l'anatomie. La biologie est par la suite rapidement mise en vedette par les travaux de Charles-Robert Darwin, qui propose, dans *L'origine des espèces* (1859), la théorie évolutionniste qui porte aujourd'hui son nom. Perçue à

l'époque comme un véritable cataclysme, le darwinisme démolit l'une des dernières grandes théories mythiques de la science, le créationnisme.

Finalement, le XIX^e siècle est le théâtre de progrès techniques importants qui donnent naissance à de nombreuses inventions améliorant sensiblement la qualité de vie : l'automobile, l'avion, la lampe à incandescence, la locomotive à vapeur, le moteur à explosion et à combustion interne, les rayons X, le téléphone, etc.

Le mouvement se poursuit au XX^e siècle, où l'essor des sciences est sans précédent (Denis 1949 : 323). Toutes les disciplines, tous les domaines de la connaissance, participent à cette accélération des découvertes. Dès le début du siècle, des progrès spectaculaires sont encore une fois accomplis en physique, notamment dans les domaines de la radioactivité naturelle, de la relativité et de la théorie quantique. La biologie n'est pas en reste, avec le développement de la biologie moléculaire et de la génétique; enfin, la médecine progresse aussi énormément, et de nombreuses maladies sont maintenant expliquées et traitées.

Au XIX^e siècle et dans le premier tiers du XX^e siècle, le progrès des sciences se poursuit ainsi à un rythme accéléré. La science moderne est née : de nouvelles disciplines sont créées, tandis que les disciplines anciennes connaissent des développements importants. Les grandes découvertes scientifiques entraînent également des avancées techniques nombreuses, qui modifient sensiblement la vie des gens.

2.3.2 La langue scientifique

À l'aube du XIX^e siècle, les grandes lignes et les principes directeurs de la langue scientifique française sont établis. Au XVIII^e siècle, les nomenclatures ont en effet été épurées et systématisées, tandis que les règles de base pour la formation des nouvelles unités de langue ont été exposées avec assez de précision. Le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle se caractérisent donc, sur ce plan, par la continuité.

Néanmoins, l'apparition de nouvelles disciplines et les nombreux progrès scientifiques et techniques supposent encore une fois la création de nombreux termes, formés pour la plupart de racines latines et grecques (Denis 1949 : 326). La vulgarisation croissante des sciences et la présence des nouvelles inventions dans la vie quotidienne, aidées toutes deux par le développement de la presse à bon marché et par les expositions universelles de 1878, de 1889 et de 1900, favorisent également l'entrée d'un nombre toujours plus important de ces termes spécialisés dans la langue commune (Cormier 1997 : 438).

En somme, la langue scientifique continue, au XIX^e et au XX^e siècles, à se développer selon les principes établis au XVIII^e siècle. Toutefois, comme les sciences sont de plus en plus visibles au quotidien, le vocabulaire spécialisé prend une place accrue dans la langue commune.

2.3.3 Les sciences et la société

Du point de vue social, la science, contrairement aux siècles précédents, « n'a plus à prouver son utilité » (Douyère-Demeulenaere 1995 : 221), puisqu'elle devient de

plus en plus présente dans la vie de tous les jours. Ainsi, en tant qu'agents de l'amélioration des conditions de vie, les scientifiques acquièrent un prestige social certain.

Par ailleurs, l'importance grandissante des sciences dans la société se manifeste principalement par la création et la mise en valeur d'institutions scientifiques.

2.3.3.1 Les institutions scientifiques

Du côté des institutions, l'Académie des sciences³⁹ exerce tout d'abord une influence grandissante sur la communauté scientifique française et, par le fait même, sur toute la société. La création, en 1835, par François Arago, alors Secrétaire perpétuel de l'Académie, des *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences* a une influence considérable, notamment sur la diffusion des sciences en France : ces comptes rendus deviennent « un instrument de première importance pour se faire connaître, diffuser ses travaux et se tenir informé des travaux des autres » (Douyère-Demeulenaere 1995 : 218-219).

En marge de l'Académie des sciences naissent également d'autres institutions visant à enseigner les sciences et les techniques ou à les diffuser parmi la population. Parmi celles-ci, notons, à la toute fin du XVIII^e siècle, l'*École polytechnique* et l'*École des Ponts et Chaussées*, puis, quelques années plus tard, l'*École normale*, le *Muséum d'Histoire naturelle* et l'*Université napoléonienne* (Bruneau 1961 : 44).

³⁹ Les révolutionnaires ont supprimé les Académies en 1793; elles ont été remplacées, en 1795, par les trois classes de l'Institut de France. Elles reprennent toutefois leur nom d'origine en 1803, sous la Restauration, tout en demeurant partie intégrante de l'Institut de France (Tulard 1995 : 17-32).

En conclusion, les sciences ont, au XIX^e siècle et dans le premier tiers du XX^e siècle, une influence notable sur la société. Dotées d'un prestige certain, elles entrent directement dans la vie des gens, toutes classes sociales confondues.

2.4 Conclusion

Les sciences, tout comme la langue scientifique, ont connu, depuis le XVII^e siècle, des développements phénoménaux. Le vocabulaire anarchique du XVII^e siècle, écarté de la conversation des « honnêtes gens » de la Cour, fait place, dès le XVIII^e siècle, à un vocabulaire scientifique systématisé, de plus en plus français et doté d'un prestige accru. Par ailleurs, la vulgarisation croissante des sciences et leur présence dans la vie quotidienne des gens ont fait en sorte que la langue scientifique a vu une partie grandissante de son vocabulaire passer dans la langue commune. Enfin, la considération accordée à la science et aux scientifiques n'a cessé d'augmenter : mal vus et taxés de pédantisme au XVII^e siècle, les savants sont devenus, au XX^e siècle, des hommes et des femmes respectés et forts d'un statut social enviable.

Tous les phénomènes décrits dans le présent chapitre, qu'ils soient linguistiques ou sociaux, auront au cours des siècles une influence marquée sur l'Académie française. Cette influence se reflétera entre autres dans le discours des préfaces de son *Dictionnaire*, ainsi que dans les contenus successifs de celui-ci, comme il en sera question dans le chapitre qui suit.

Chapitre 3 : L'Académie française et les sciences

Le chapitre précédent a permis de démontrer que les sciences et la perception qu'on en a ont beaucoup évolué entre le XVII^e et le XX^e siècle. Le traitement réservé aux termes scientifiques et techniques dans l'œuvre principale de l'Académie française, le *Dictionnaire de l'Académie*, a probablement été influencé par tous ces changements. Les préfaces des huit éditions complètes du *Dictionnaire* sont, dans ce cas, susceptibles de fournir de nombreux renseignements sur le discours académique concernant les sciences et les termes spécialisés à travers les siècles.

Dans le présent chapitre, nous décrivons d'abord brièvement la fondation de la Compagnie, puis nous présentons le *Dictionnaire de l'Académie française*. Par la suite, les préfaces du répertoire académique sont analysées afin de mettre en lumière l'évolution du discours de l'institution en ce qui a trait aux termes spécialisés.

3.1 La fondation de l'Académie française

Dès 1629, des assemblées informelles réunissant des hommes de lettres se tiennent hebdomadairement chez le poète Valentin Conrart, à Paris. En 1634, l'un de ces hommes de lettres, le chanoine et auteur dramatique François de Boisrobert, rend visite au Cardinal de Richelieu, principal ministre du roi Louis XIII, et l'informe de l'existence de ces réunions. Selon Pellisson et d'Olivet, le Cardinal, qui accorde beaucoup d'importance aux questions de langue, loue ce dessein et demande ensuite à Boisrobert « si ces personnes ne voudroient point faire un corps et s'assembler régulièrement, et

sous une autorité publique » (Pellisson et d'Olivet 1989 : 13). Malgré quelques hésitations de la part de certains participants, la proposition de Richelieu est acceptée.

La première assemblée officielle de la nouvelle institution a lieu le 13 mars 1634. Le nom d'« Académie française » est adopté lors de la seconde séance, le 20 mars; les membres se nomment alors « académistes »⁴⁰. Par la suite, soit le 4 décembre de la même année, les lettres patentes justifiant la fondation de l'Académie française sont scellées par Pierre Séguier, garde des Sceaux. Cependant, « [l]eur enregistrement par le parlement de Paris n'intervient que le 31 juillet 1637, après de longues discussions qui prouvent que cette cour souveraine de justice craignait de partager ses pouvoirs » (Académie française 1998a : s. p.).

3.1.1 La mission de l'Académie

Le Cardinal de Richelieu, réputé pour ses idées centralisatrices, cherche à atteindre, en fondant l'Académie française, un objectif bien précis : fixer une langue française encore incertaine.

Ainsi, dès son établissement, la nouvelle Compagnie reçoit de Richelieu la mission d'épurer le français et d'en constituer la norme officielle. L'article XXIV de ses *Statuts* stipule en effet que « [la] principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (Académie française 1998b : s. p.). En d'autres termes, l'Académie française se donne

⁴⁰ Ce nom sera changé pour « académiciens » le 12 février 1636.

pour rôle de réglementer et de gouverner la langue afin, notamment, de permettre à l'État français d'accroître son prestige et son pouvoir centralisateur (Caput 1986 : 94).

L'article XXVI des *Statuts* révèle quant à lui les moyens qui seront mis en œuvre par la Compagnie pour mener à bien cette mission : ainsi, il « sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique sur les observations de l'Académie » (Académie française 1998b : s. p.). Dans les faits, l'Académie se concentrera toutefois presque exclusivement sur le dictionnaire⁴¹.

Le XVII^e siècle voit donc naître une institution royale vouée à stabiliser une langue, le français, et à en définir la norme. Les membres de cette nouvelle institution, l'Académie française, s'entendent rapidement sur le fait que la publication d'un dictionnaire de la langue française constitue sans doute le meilleur moyen d'assumer le rôle qu'ils ont défini.

3.2 Le Dictionnaire de l'Académie française

L'Académie française, fidèle à sa mission d'origine, publie, au fil des siècles, huit éditions⁴² de son *Dictionnaire*, soit les éditions de 1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878 et 1932-1935. Elle fait également paraître deux ouvrages complémentaires : le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* (1694) et le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française* (1842).

⁴¹ En effet, la rhétorique et la poétique n'ont jamais vu le jour. Une grammaire a été publiée en 1932, mais elle n'a pas connu beaucoup de succès. Selon l'Académie, c'est « le Dictionnaire en soi qui, par ses indications, apporte contribution à la grammaire et à la rhétorique » (Académie française 1998b : s. p.).

⁴² La neuvième édition est en cours; les deux premiers tomes (*A à Enzyme* et *Éocène à Mappemonde*) ont été publiés respectivement en 1992 et 2000.

3.2.1 La première édition (1694)

Les travaux de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* commencent officiellement en 1637, après la présentation du plan de l'ouvrage par l'académicien Jean Chapelain, premier responsable du projet. En 1639, devant la lenteur des progrès⁴³, Chapelain et Richelieu confient la responsabilité de la rédaction à Claude Favre de Vaugelas, en échange d'une pension. Selon Alexis François (1959a : 294), il semble alors que Vaugelas en profite pour substituer au projet de Chapelain son propre projet, qui suit vraisemblablement de près l'enseignement de ses *Remarques*. Vaugelas meurt cependant en 1650, alors que le manuscrit n'en est qu'à la lettre I⁴⁴. François-Eudes de Mézeray prend le relais, mais les travaux continuent d'être lents, à tel point que, en 1672, le ministre Jean-Baptiste Colbert décide d'accorder des jetons de présence aux académiciens pour encourager leur assiduité aux réunions. Mézeray décède à son tour en 1683, laissant un manuscrit encore inachevé⁴⁵; la tâche de terminer le dictionnaire revient à François-Séraphin Régnier-Desmarais. Finalement, le 24 août 1694, après d'importants délais d'impression, le *Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy* est présenté à Louis XIV.

⁴³ Les académiciens montraient en effet peu d'enthousiasme pour ce travail, d'ailleurs non rémunéré (Caput 1986 : 40).

⁴⁴ Les manuscrits du dictionnaire sont alors saisis par les créanciers de Vaugelas, qui ne les restituent qu'en 1651; selon Nina Catach (1998 : 62), près de la moitié des manuscrits auraient toutefois été perdus.

⁴⁵ Il en était alors à la lettre S.

La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* présente deux caractéristiques importantes. Les mots y sont classés par racines, et les académiciens choisissent d'y représenter l'état actuel de la langue commune des honnêtes gens; nous reviendrons toutefois, dans la section suivante, sur la langue décrite dans le *Dictionnaire*.

En somme, près de soixante ans séparent la mise en chantier et la publication finale de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*⁴⁶. Ces délais de production, jumelés au fait que quatre responsables se sont succédé à la tête du projet dictionnaire, font en sorte que l'ouvrage manque d'uniformité et ne rend pas compte « d'une situation linguistique et socio-culturelle elle-même fort évolutive » (Benhamou *et al.* 1997 : 21)⁴⁷. Néanmoins, l'Académie, en proposant de recueillir dans son ouvrage le vocabulaire commun, pose les jalons d'une conception lexicographique qui traversera les siècles et qui fondera un genre, le dictionnaire prescriptif.

3.2.2 La deuxième édition (1718)

Vers 1700, peu après la parution de la première édition du *Dictionnaire*, les académiciens, toujours sous la direction de Régnier-Desmarais, se mettent au travail en vue d'en effectuer la révision. Les travaux se déroulent assez rapidement, et le *Nouveau dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy* est présenté à Louis XV le 28 juin 1718.

⁴⁶ Le *Dictionnaire de l'Académie* aurait dû être le premier dictionnaire monolingue français; les délais de production ont fait en sorte qu'il est arrivé troisième, derrière Richelet (1680) et Furetière (1690) (Quemada 1997b : III).

⁴⁷ Cela fait dire à Jean-Pol Caput (1986 : 46) que l'édition de 1694 « consacrait un état de langue déjà périmé ».

Cette nouvelle édition semble toutefois semblable à la précédente. En effet, selon Ferdinand Brunot (1966c : 47), l'adoption de l'ordre alphabétique constitue la seule différence essentielle entre les dictionnaires de 1694 et de 1718. Jean-Pol Caput (1986 : 46) souligne néanmoins l'ajout de nombreux mots nouveaux, rendu nécessaire par le caractère périmé de la première édition.

Ainsi, l'Académie ne remet pas en cause les fondements de sa conception lexicographique. L'ouvrage de 1718, « tout en étant pris dans la mouvance d'un siècle en mutation, s'inscri[t] dans la continuité de la tradition » (Roucher 1997 : 118).

3.2.3 La troisième édition (1740)

La troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, dirigée par l'abbé d'Olivet, paraît quant à elle en 1740. Cette nouvelle mouture, aux dires de Susan Baddeley et Liselotte Biedermann-Pasques (1997 : 145), « se place à la fois sous le signe de la continuité et sous celui de l'innovation ». En effet, l'Académie ne modifie pas ses options fondamentales, en particulier celle voulant qu'elle représente l'état synchronique de la langue commune. Toutefois, l'ouvrage de 1740 se démarque des précédents par l'orthographe adoptée, résolument modernisée, notamment par la suppression de *S* inutiles dans de nombreux mots et l'introduction d'un système d'accentuation; par exemple, *forest* devient *forêt* (Caput 1986 : 46).

La Compagnie, malgré des concessions en ce qui a trait à l'orthographe, propose donc en 1740 un dictionnaire encore une fois fidèle à la tradition établie en 1694.

3.2.4 La quatrième édition (1762)

La quatrième édition du *Dictionnaire*, sous la responsabilité du grammairien Charles Duclos, est publiée en 1762, dans une période d'activité lexicographique et encyclopédique intense (Dessaint 1997 : 179). Cette édition, d'après Jean-Pol Caput (1986 : 46), est plus ouverte que les trois précédentes : en plus de poursuivre le rajeunissement de l'orthographe⁴⁸, elle accueille beaucoup de mots nouveaux, dont un grand nombre de termes spécialisés.

La quatrième édition, la dernière avant la Révolution de 1789, paraît ainsi influencée par le vent de modernité qui souffle sur la société. Bien reçue par le public, elle constitue d'ailleurs « le premier succès de librairie de l'Académie » (Dessaint 1997 : 188).

3.2.5 La cinquième édition (1798)

La cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1798) a une histoire bien particulière. En effet, le manuscrit⁴⁹ est prêt dès 1792, mais l'Académie est dissoute par la Convention le 8 août 1793, avant la fin du processus d'impression; la République s'empare alors du manuscrit. Le *Dictionnaire* est relégué aux oubliettes jusqu'à ce qu'il soit récupéré et publié, quelques années plus tard, par un homme politique, Joseph-Dominique Garat. Ce dernier signe la préface de l'ouvrage, intitulée « Discours préliminaire »; il s'agit de la seule fois où la préface du *Dictionnaire de l'Académie* n'est

⁴⁸ Notons que l'orthographe française y apparaît pratiquement dans sa forme actuelle.

⁴⁹ Le manuscrit de la cinquième édition a été préparé par Jean Le Rond d'Alembert, puis par Jean-François Marmontel.

pas rédigée par un académicien⁵⁰. Par ailleurs, Garat et ses collaborateurs ajoutent en annexe au dictionnaire un *Supplément* contenant les mots en usage depuis la Révolution.

En ce qui concerne le contenu de l'ouvrage, il apparaît, d'après Jean-Louis Tritter (1999 : 137), que « [l]'édition de 1798 n'apporte pas grand renouvellement par rapport à celle de 1762, si ce n'est qu'elle est encore plus néologique et plus ouverte sur le monde des "arts" ».

La cinquième édition, parue alors que l'Académie n'existe plus, semble donc conserver le caractère de l'édition précédente, soit celle de 1762 (François 1959b : 163). Toutefois, l'édition de 1798, bien que rédigée, à l'exception du *Supplément*, par les académiciens d'avant la Révolution, n'est pas reconnue par l'Académie française lors de son rétablissement⁵¹.

3.2.6 La sixième édition (1835)

Un peu plus de trois décennies après la parution de la contestée cinquième édition, l'Académie publie la sixième édition du *Dictionnaire* (1835). Préfacée de façon remarquable par Abel-François Villemain, cette édition est considérée comme l'une des meilleures produites par la Compagnie (Vaulchier 1997 : 323). En effet, les

⁵⁰ Garat n'était en effet pas membre de l'ancienne Académie. La préface qu'il signe est davantage perçue comme un manifeste politique que comme un véritable discours lexicographique (Tasker 1997 : 256). Il vise en fait à légitimer l'existence même de l'Académie (Chrétien *et al.* 2001 : 92).

⁵¹ L'Académie devient d'abord, en 1803, la deuxième classe de l'Institut de France, avant de reprendre par la suite son nom d'origine, tout en demeurant partie intégrante de l'Institut de France.

académiciens y ajoutent un nombre important de mots et d'acceptions entrés dans l'usage, en plus d'améliorer sensiblement l'exactitude des définitions (Vaulchier 1997 : 323).

Néanmoins, malgré des retouches majeures, l'Académie poursuit toujours le même objectif qu'en 1694 : présenter, à un moment précis de l'histoire, l'état correct de la langue commune (Vaulchier 1997 : 323).

3.2.7 La septième édition (1878)

La septième édition du *Dictionnaire*, dirigée en grande partie par Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy, est publiée en 1878⁵². Peu de choses distinguent en fait cette édition de la précédente, si ce n'est qu'elle introduit plus de 2 500 mots nouveaux et qu'elle reproduit les préfaces de toutes les éditions antérieures (Caput 1986 : 48).

Par conséquent, l'ouvrage de 1878 s'inscrit, lui aussi, dans la continuité de la tradition académique.

3.2.8 La huitième édition (1932-1935)

Sept ans après la parution de l'édition de 1878, c'est-à-dire vers 1885, les académiciens entreprennent la préparation de la huitième édition du *Dictionnaire*, qui voit finalement le jour entre 1932 et 1935. Cet ouvrage se caractérise particulièrement

⁵² Cette édition a bien failli ne pas voir le jour. En effet, à partir de 1835, l'Académie entreprend la préparation d'un monumental *Dictionnaire historique de la langue française*, dont la fonction est de combler les lacunes du dictionnaire de l'usage. Cet ouvrage n'est toutefois jamais terminé : seule la lettre *A* est achevée en 1891. « Entre temps, de 1867 à 1878, s'était élaborée de manière concurrentielle, parallèle, puis exclusive, la septième édition du dictionnaire de l'usage » (Pruvost 1997 : 386).

par un travail important sur la nomenclature⁵³ et sur les définitions, qui deviennent plus exactes et, dans certains cas, plus rigoureuses qu'auparavant (Caput 1986 : 48).

L'Académie ne perd cependant pas de vue sa mission première, celle de rédiger un dictionnaire synchronique du bon usage. La huitième édition cherche à concilier cette mission traditionnelle avec les effets de la transformation de la société française sur la langue (Cormier 1997 : 440).

3.2.9 Les ouvrages complémentaires

L'Académie française a également publié, en marge de son *Dictionnaire*, deux ouvrages complémentaires consacrés aux termes spécialisés.

En premier lieu, le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* de Thomas Corneille paraît en 1694, la même année que la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*. L'ouvrage de l'académicien Corneille réunit en fait les termes spécialisés laissés de côté par l'Académie dans son dictionnaire général.

En deuxième lieu, le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, préfacé par Louis Barré⁵⁴, est publié en 1842, quelques années après la parution de la sixième édition du *Dictionnaire*. Cet ouvrage vise encore une fois à recenser les termes spécialisés, exclus du dictionnaire général rédigé par la Compagnie. Selon Georges

⁵³ Par exemple, on assiste à la suppression de mots vieillissés et à l'ajout de nombreux mots, dont plusieurs sont spécialisés.

⁵⁴ Ce recueil est « [c]ompilé sous la direction d'un membre de l'Académie française, avec la coopération de vingt spécialistes, précédé d'une préface par M. Louis Barré, ancien professeur de philosophie » (Brunot 1968b : 566).

Matoré (1968 : 117), le seul point positif de ce complément de 100 000 mots est sa richesse, la qualité étant sacrifiée à la quantité.

En somme, l'Académie française, dans son dictionnaire général, décrit en principe la langue commune, alors que les ouvrages complémentaires de 1694 et 1842 donnent une place aux termes spécialisés.

3.2.10 Conclusion

L'Académie française, dans le but de remplir sa mission d'origine consistant à définir la norme du français, a publié à ce jour huit éditions complètes de son *Dictionnaire*, en plus de deux ouvrages complémentaires qui recensent les termes spécialisés. L'examen des huit éditions du répertoire académique effectué dans le présent chapitre laisse entrevoir une certaine fidélité au projet initial de la Compagnie, soit de décrire un état correct de la langue commune à un moment précis.

Il apparaît toutefois, au fil des éditions, que les académiciens ajoutent à leur ouvrage de plus en plus de mots nouveaux, dont certains appartiennent aux arts et aux sciences, ce qui peut sembler à première vue en opposition avec le projet initial de la Compagnie. La section qui suit permettra donc d'analyser plus en profondeur la place des termes spécialisés dans le *Dictionnaire de l'Académie*.

3.3 Les termes spécialisés dans le Dictionnaire de l'Académie : analyse des préfaces

Nous l'avons vu, le *Dictionnaire de l'Académie*, dès sa première édition, se présente comme un ouvrage général, décrivant un état synchronique de la langue commune. Les termes spécialisés y sont donc en principe exclus. Toutefois, la préface de 1694 témoigne que la politique académique, en ce qui a trait à la place accordée aux termes des arts et des sciences, n'est pas, comme on pourrait s'y attendre, une politique d'exclusion totale. Les préfaces des sept éditions subséquentes permettent par la suite de déterminer si la position adoptée lors de la confection de la première édition évolue avec le temps. De plus, les différentes préfaces fournissent également de l'information sur des aspects de la microstructure de l'ouvrage qui touchent les termes spécialisés.

3.3.1 Le discours sur la nomenclature : inclusion et exclusion des termes spécialisés

Tout d'abord, la majorité des énoncés des préfaces se rapportant aux termes spécialisés concernent la nomenclature du *Dictionnaire de l'Académie*. À cet égard, les préfaces peuvent être regroupées selon quatre thèmes : le fondement d'une tradition (première édition), la montée de l'encyclopédisme au XVIII^e siècle (deuxième, troisième et quatrième éditions), le retour à une certaine prudence (cinquième édition) et le mariage entre tradition et modernité (septième et huitième éditions).

3.3.1.1 La première édition : fondement d'une tradition

Au moment de sa fondation, l'Académie française reçoit la mission de définir la norme du français, c'est-à-dire le « bon usage ». Pour ce faire, elle compose un dictionnaire dont le but est de décrire « la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs & les Poètes l'employent » (Académie française 1997a : 28-29). La norme de référence adoptée par la Compagnie est alors le bel usage de la Cour, qui régit la langue des honnêtes gens. En effet, lors de la mise en chantier de l'ouvrage, après le premier tiers du XVII^e siècle, le bel usage constitue la norme sociale dominante. Ainsi, à l'image de ce bel usage qui proscribit les archaïsmes, les mots bas, les néologismes et, bien entendu, les termes spécialisés⁵⁵, l'Académie juge qu'elle ne doit pas mettre dans son *Dictionnaire* « les termes des Arts & des Sciences qui entrent rarement dans le Discours » (Académie française 1997a : 28). Malgré l'existence de l'article XXIV des *Statuts*, le projet académique exclut les termes scientifiques et techniques, ce qui est justifié « par la volonté de faire un dictionnaire de la langue générale, présentant une langue épurée, contrôlée par un usage solidement établi » (Benhamou *et al.* 1997 : 12).

Toutefois, un peu plus loin dans la préface, l'Académie atténue sa position :

L'Académie [...] n'a pas creu devoir estendre cette exclusion jusques sur ceux [les termes des arts et des sciences] qui sont devenus fort communs, ou qui ayant passé dans le discours ordinaire, ont formé des façons de parler figurées; comme celles-cy, *Je luy ay porté une botte franche. Ce jeune homme a pris l'Essor*, qui sont façons de parler tirées, l'une de l'Art de l'Escrime, l'autre de la Fauconnerie (Académie française 1997a : 32).

⁵⁵ Rappelons qu'à l'époque, les sciences et les scientifiques ne bénéficient pas d'un prestige très élevé parmi les gens de la Cour.

Le choix de deux exemples associés à des techniques « nobles » montre néanmoins que l'Académie n'inclut en fait que les termes admis par le bel usage.

La préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* consacre donc la dichotomie entre le vocabulaire commun – celui de l'honnête homme – et les vocabulaires spécialisés (Niederehe 1982 : 69). La langue commune est représentée dans le *Dictionnaire*, tandis que les termes sont relégués dans un ouvrage complémentaire, celui de Thomas Corneille⁵⁶. Seuls certains termes appartenant à des techniques « nobles », considérés comme faisant partie de la langue commune, sont en principe tolérés dans l'ouvrage académique.

3.3.1.2 Les deuxième, troisième et quatrième éditions : du bel usage à l'encyclopédisme

Les trois éditions subséquentes du *Dictionnaire de l'Académie* (1718, 1740 et 1762) s'inscrivent dans un tout autre contexte. En effet, la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle sont le théâtre de plusieurs changements importants. Le bel usage de la Cour fait d'abord place au bon usage savant, plus accueillant envers les termes des arts et des sciences, puis le prestige des sciences s'accroît, grâce à des avancées importantes, à la montée de l'encyclopédisme et à la Révolution industrielle, qui arrive d'Angleterre.

⁵⁶ Une remarque à la fin de la préface de l'édition de 1694 annonce d'ailleurs la parution de cet ouvrage : « L'Académie n'ayant pas jugé à propos de donner place dans son Dictionnaire aux termes particulièrement attachés aux Sciences & aux Arts pour les raisons qui ont été dites, quelques Académiciens ont cru qu'ils feroient un ouvrage utile & agreable d'en composer un Dictionnaire à part » (Académie française 1997a : 40).

La deuxième édition du *Dictionnaire de l'Académie* semble tout de même fidèle au principe mis en place dans l'édition précédente, c'est-à-dire de n'admettre que les termes spécialisés « qui sont extrêmement connus & d'un grand usage⁵⁷ » (Académie française 1997b : 132). Il est cependant possible de constater une certaine ouverture, puisque la Compagnie affirme par la suite admettre les termes des arts et des sciences « amenez par le mesme mot de la langue, qui a dans la langue une signification differente » (Académie française 1997b : 132). La confirmation du principe de la banalisation lexicale comme critère d'insertion de termes scientifiques et techniques et l'admission de sens spécialisés laissent entrevoir, dans la deuxième édition du *Dictionnaire*, un léger changement dans la politique académique (Roucher 1997 : 137).

La préface de la troisième édition indique que l'Académie ne recense toujours que les termes entrés dans l'usage ou constituant un sens d'un mot de la langue générale (Académie française 1997c : 166). Toutefois, le préfacier signale que « depuis environ soixante ans qu'il est ordinaire d'écrire en François sur les arts et sur les sciences, plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient connus autrefois que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune » (Académie française 1997c : 172). Cette vulgarisation croissante des matières scientifiques a pour conséquence la présence, dans l'édition de 1740, d'un « bien plus grand nombre de termes d'art et de science, que dans les deux précédentes » (Académie française 1997c : 171). L'Académie admet ainsi pour la première fois que les termes spécialisés entrent de

⁵⁷ L'exemple accompagnant cette affirmation, tiré de la langue des maréchaux, montre toutefois que l'Académie ne considère plus que les termes « nobles » sont les seuls à pouvoir entrer dans la langue commune. On constate donc que l'influence du bel usage mondain, où la science était affectée d'un préjugé négatif, s'estompe au profit du bon usage savant (Roucher 1997 : 137).

plus en plus nombreux dans la langue commune, grâce aux progrès scientifiques et au développement du français comme langue d'expression dans les sciences (Baddeley et Biedermann-Pasques 1997 : 150).

Quant à la quatrième édition, sa préparation et sa publication coïncident avec une période de bouillonnement intense. À cette époque, on assiste à la parution de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, ainsi qu'à la mise en place de la langue scientifique et des grandes nomenclatures chimiques et botaniques, entre autres. La poussée du vocabulaire scientifique et technique est indéniable, et toutes les classes de la société sont touchées par le courant encyclopédique (Brunot 1966f : 1174). Les académiciens, probablement influencés par ce vaste mouvement, affirment ainsi donner place, dans l'édition de 1762, aux « termes élémentaires des sciences, des arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent » (Académie française 1997d : 196). L'Académie, en 1762, semble beaucoup plus tolérante qu'auparavant face aux termes spécialisés; elle ne se contente plus d'accepter les termes entrés dans l'usage, mais elle admet tous ceux que l'on peut trouver dans un ouvrage non spécialisé.

En somme, il est possible de constater, à travers les préfaces des éditions de 1718, 1740 et 1762, une évolution du discours académique devant les termes spécialisés. La Compagnie fait preuve d'une ouverture limitée en 1718, puis elle modifie sensiblement ses propos, notamment sous l'influence de l'encyclopédisme et des grandes avancées scientifiques.

3.3.1.3 La cinquième édition : retour à une certaine prudence

La cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* constitue un cas plutôt particulier. En effet, son « Discours préliminaire », davantage politique que lexicographique, reste pratiquement muet sur la place accordée aux termes des arts et des sciences dans l'ouvrage. Les termes spécialisés ne sont en effet évoqués qu'indirectement, lorsque le préfacier fait état du grand nombre d'acceptions que peut avoir un mot, à la fois dans la langue générale et dans les arts et métiers. Il en conclut que « [d]ans le même mot il y a mille expressions; et un Dictionnaire n'est bien fait, que lorsque ces mille expressions sont saisies et rassemblées autour du mot qui en est devenu le signe » (Académie française 1997e : 278-279). Il n'est cependant pas clairement précisé si ce principe a été réellement appliqué dans le *Dictionnaire de l'Académie*.

Par ailleurs, selon Liliane Tasker (1997 : 241)⁵⁸, l'Académie aurait plutôt retranché de la cinquième édition de nombreux termes spécialisés non intégrés à la langue commune et qui avaient tout de même été admis dans l'édition de 1740. Ainsi, aux dires de Ferdinand Brunot (1966f : 1175),

[d]e 1762 à 1798, le travail de l'Académie se perfectionne en ce sens que le choix, d'abord un peu livré au hasard, devient plus sévère : l'Académie prend plus complètement conscience d'une distinction essentielle entre les mots qui conservent leur caractère scientifique et ceux qui deviennent usuels.

⁵⁸ La chercheuse s'appuie sur des affirmations d'André Morellet, académicien élu en 1785 et qui a participé activement à la rédaction de la cinquième édition.

3.3.1.4 Les sixième, septième et huitième éditions : tradition et modernité

Au XIX^e et au début du XX^e siècles, la science continue son ascension et occupe une place de plus en plus visible dans la société. Pendant cette période, l'Académie publie trois éditions de son *Dictionnaire* : celles de 1835, 1878 et 1932-1935.

La préface de la sixième édition s'emploie tout d'abord à justifier assez longuement la politique traditionnelle de l'Académie, qui consiste à n'inclure que les termes spécialisés entrés dans la langue commune. L'auteur de la préface, Villemain, souligne ainsi l'impossibilité de regrouper dans un ouvrage de taille raisonnable l'infinité de mots et de notions associés à tous les domaines de la connaissance, de même que les délais importants de rédaction qu'un tel ouvrage supposerait (Académie française 1997f : 336-337). Villemain évoque également le caractère changeant de la nomenclature scientifique, conséquence directe du progrès rapide des sciences. Selon lui, si les nomenclatures spécialisées avaient été incluses dans le *Dictionnaire de l'Académie*, elles « n'offriraient souvent aujourd'hui que la date inutile d'une erreur détruite, ou d'une ignorance qu'on n'a plus. La nomenclature médicale ou chimique du dix-septième siècle serait tout à fait dénuée pour nous de sens et d'usage, tandis que la langue littéraire de la même époque est un type immortel » (Académie française 1997f : 343). En somme, l'Académie affirme que sa prudence évite à son ouvrage de devenir trop rapidement périmé.

Cette argumentation vise en fait à expliquer pourquoi, dans la sixième édition du *Dictionnaire*, les académiciens choisissent de respecter la tradition et de ne recenser que

les termes faisant partie de la langue générale⁵⁹. L'Académie admet néanmoins que ces termes sont de plus en plus nombreux (Académie française 1997f : 362). De plus, la publication, en 1842, du *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, l'équivalent moderne du dictionnaire de Thomas Corneille, montre bien que la Compagnie entend toujours opérer une distinction nette entre la langue qu'elle représente et la langue spécialisée.

Par la suite, la préface de la septième édition du *Dictionnaire* (1878) n'apporte aucun élément nouveau sur la politique académique. Ainsi,

[I]es mots qui appartiennent aux connaissances spéciales, quelles qu'elles soient, l'Académie les renvoie aux dictionnaires spéciaux. Son dictionnaire n'est ni un dictionnaire de science, d'art, et de métier ; ni un dictionnaire de géographie, d'histoire, de mythologie. Les mots que l'Académie puise à ces sources sont ceux qu'un usage plus fréquent a introduits dans le langage commun, et dont le nombre augmente naturellement à mesure que les connaissances elles-mêmes se propagent et entrent dans le patrimoine de tous (Académie française 1997g : 403).

Enfin, la huitième édition ne remet pas non plus en cause les principes établis en 1694 et réaffirmés en 1835. L'Académie concède évidemment que les sciences, au début du XX^e siècle, connaissent de nombreux bouleversements et que la vulgarisation sans précédent de celles-ci amène les termes scientifiques à pénétrer de plus en plus le vocabulaire commun (Académie française 1997h : 442). La Compagnie souhaite toutefois demeurer prudente et ne pas ouvrir toutes grandes les portes de son ouvrage à des termes « dont l'existence ne peut être qu'éphémère » (Académie française 1997h : 442). Encore une fois, l'Académie veut donc « rejeter les termes qui risquent de ne pas

⁵⁹ Rappelons que la tradition s'est légèrement perdue à la quatrième édition; quant à la cinquième édition, il est difficile de déterminer précisément les positions qu'elle a adoptées.

entrer dans l'usage et ceux qui ne sont compris que par des spécialistes » (Cormier 1997 : 438).

En conclusion, trois siècles après la fondation de l'Académie française, sa mission demeure inchangée :

[elle] constate et enregistre le bon usage [...]. En consacrant cet usage, elle le défend contre toutes les causes de corruption, telles que l'envahissement des mots étrangers, des termes techniques, de l'argot ou de ces locutions barbares qu'on voit surgir au jour le jour, au gré des besoins plus ou moins réels du commerce, de l'industrie, des sports, de la publicité, etc. [...] L'objet précis du Dictionnaire est de présenter l'état actuel de la meilleure langue française et de fixer un moment de son histoire (Académie française 1997h : 448).

La Compagnie parvient toutefois à demeurer fidèle à ce rôle sans nier les bouleversements qui ont modifié profondément la société française, en particulier le formidable essor des sciences.

3.3.2 Le discours sur la microstructure

La section précédente a permis d'établir que, selon les préfaces du *Dictionnaire de l'Académie*, la Compagnie inclut à la nomenclature de son ouvrage certains termes spécialisés. Il est donc possible que ces mêmes préfaces donnent aussi des renseignements sur la microstructure associée aux termes des arts et des sciences. Toutefois, l'étude des préfaces des huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie* ne fournit que peu de renseignements pertinents à ce sujet; seules quelques indications sur la façon dont les définitions ont été établies peuvent être relevées.

Tout d'abord, les cinq premières éditions du *Dictionnaire* ne révèlent aucune information précise sur le traitement définitoire des termes spécialisés. Tout au plus, les

académiciens affirment-ils, dans la deuxième édition, avoir « retouché & éclairci presque toutes les Définitions » (Académie française 1997b : 128) et, dans la troisième, avoir « perfectionné les définitions des mots » (Académie française 1997c : 169).

Il faut attendre la sixième édition pour voir apparaître des remarques concernant la définition des termes. Le préfacier Villemain signale alors que les académiciens ont consulté des spécialistes, c'est-à-dire des membres des autres classes de l'Institut de France, en particulier ceux de l'Académie des Sciences, afin d'améliorer la justesse et la précision des définitions des termes des arts et des sciences (Académie française 1997f : 362). Cette pratique se poursuit dans les septième et huitième éditions, où l'Académie sollicite « l'avis des autres classes de l'Institut, ou de spécialistes d'une compétence indiscutable » (Académie française 1997h : 443).

En résumé, les préfaces renseignent peu sur la façon dont les académiciens s'y prennent pour rédiger les définitions des termes des arts et des sciences. Il appert cependant que les définitions sont plus exactes et plus rigoureuses à partir de la sixième édition, puisque les académiciens commencent alors à consulter des spécialistes.

3.3.3 Conclusion

L'analyse des préfaces des huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie* révèle en premier lieu que la Compagnie demeure relativement fidèle à une politique d'inclusion partielle des termes spécialisés établie dès la première édition, en 1694. Cette politique est mise en évidence par le tableau I (à la page suivante) qui, en dressant un parallèle entre les diverses affirmations des préfaces, montre que l'Académie

propose toujours de ne recenser que les termes des arts et des sciences qui font partie de la langue commune et ce, même si elle est sporadiquement influencée par certains courants comme le bel usage et l'encyclopédisme. Il apparaît toutefois clairement, à la lecture des préfaces, que la vulgarisation toujours croissante des sciences et la place prépondérante que ces dernières prennent progressivement dans la société font en sorte que les termes spécialisés entrent toujours plus nombreux dans l'usage courant et, par conséquent, dans le répertoire académique. Le tableau I fait également voir que certaines éditions du *Dictionnaire* proposent d'autres critères d'inclusion des termes scientifiques et techniques : la préface de 1694 laisse entendre que l'Académie inclut les termes qui ont formé des façons de parler figurées, alors que celles de 1718 et 1740 signalent que la Compagnie donne place aux sens spécialisés de mots généraux.

Tableau I : Les termes des arts et des sciences dans la nomenclature du *Dictionnaire de l'Académie* (1694-1935)

	Première édition	Deuxième édition	Troisième édition	Quatrième édition	Cinquième édition	Sixième édition	Septième édition	Huitième édition
Inclusion	Termes qui sont fort communs	Termes très connus	Termes que l'usage a introduits dans la langue commune	Termes élémentaires des sciences		Termes entrés dans l'usage	Termes introduits dans le langage commun	Termes connus de tous
	Termes qui ont formé des façons de parler figurées	Sens spécialisés de mots de la langue commune	Sens spécialisés de mots de la langue commune		Sens spécialisés des mots généraux			
Autres remarques			Plus de termes que dans les deux autres éditions					

En deuxième lieu, peu d'informations sur la microstructure associée aux termes spécialisés peuvent être tirées des préfaces du *Dictionnaire*. Seul le fait qu'à partir de

l'édition de 1835 l'Académie consulte des spécialistes reconnus afin d'améliorer les définitions des termes des arts et des sciences semble digne de mention.

La politique éditoriale de l'Académie française, en ce qui a trait aux termes spécialisés, paraît, en théorie, relativement claire et cohérente. Il serait cependant intéressant de vérifier si les affirmations contenues dans les préfaces se concrétisent réellement dans le corps du *Dictionnaire* ou si ces dernières ne visent qu'à présenter un projet idéal qui n'est pas, dans les faits, totalement réalisé. C'est en fait l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 4 : Les termes d'anatomie et de botanique dans le *Dictionnaire de l'Académie*

L'Académie française, à travers les préfaces des différentes éditions du *Dictionnaire*, expose un certain nombre de règles concernant le traitement des termes des arts et des sciences. Toutefois, ce discours, souvent influencé par le contexte social de l'époque dans lequel il s'inscrit, se reflète-il vraiment dans le corps du répertoire académique? En d'autres termes, l'Académie, en rédigeant son ouvrage, suit-elle les principes énoncés dans les préfaces? Par ailleurs, on a vu que les préfaces demeurent muettes sur quelques aspects liés au traitement microstructurel du vocabulaire spécialisé; dans ces cas, la Compagnie fait-elle preuve de rigueur dans la rédaction des articles? Peut-on déduire certaines règles appliquées par l'institution? Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, nous présentons, dans ce chapitre, les résultats d'une étude ayant pour objet, d'une part, la nomenclature scientifique des huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie* et, d'autre part, une partie de la microstructure associée à ces mêmes termes. Nous décrivons tout d'abord la méthodologie suivie pour mener l'étude, puis nous exposons les résultats des analyses effectuées sur le contenu du recueil de la Compagnie.

4.1 Méthodologie de l'étude

La méthodologie de l'étude comprend trois parties : le choix des domaines, l'échantillonnage et l'établissement de critères d'évaluation.

4.1.1 Choix des domaines

L'étude des termes spécialisés dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie* porte sur deux domaines : l'anatomie et la botanique. Ces domaines, présents dès les premières éditions du *Dictionnaire*, sont demeurés plutôt stables à travers les siècles; ils ont bien entendu connu des changements importants, notamment en ce qui a trait aux nomenclatures, mais ils sont demeurés relativement à l'abri de découvertes fondamentales susceptibles de changer complètement le visage d'une science, comme c'est le cas pour la chimie ou la physique. De plus, leur importance relative dans l'évolution des connaissances et de la société n'a pas beaucoup varié selon les différentes époques. Ces domaines permettent donc une véritable étude comparative des règles présidant à l'élaboration de l'ouvrage académique. En outre, les domaines choisis entrent dans la catégorie des sciences. La présente étude laisse donc volontairement de côté les techniques, beaucoup plus difficiles à analyser en raison des grandes variations qui existent entre les techniques du XVII^e siècle et celles du XX^e siècle. En effet, certaines techniques, comme la fauconnerie ou l'héraldisme, ont pratiquement disparu, alors que d'autres, comme l'informatique, sont apparues tardivement ou ont connu, comme c'est le cas de l'imprimerie, des changements considérables.

Par ailleurs, il demeure certain que les résultats obtenus dans le cadre de la présente analyse ne pourront, en toute rigueur, être généralisés à l'ensemble du répertoire de la Compagnie; ils devront être interprétés à titre indicatif seulement, n'étant représentatifs que de deux domaines scientifiques précis.

4.1.2 Échantillonnage

L'analyse des termes d'anatomie et de botanique dans le *Dictionnaire* repose en partie sur l'examen de deux groupes d'échantillons : les échantillons de base et les échantillons complémentaires.

4.1.2.1 Échantillons de base

En premier lieu, les échantillons de base de termes d'anatomie et de botanique ont été établis à partir de la huitième édition du répertoire académique, parmi les 547 termes d'anatomie et les 887 termes de botanique recensés par le cédérom du *Dictionnaire* (Académie française 2001) dans cet ouvrage. Ce nombre comprend tous les termes et les sens spécialisés de mots généraux identifiés, d'une part, par les marques « Terme d'Anatomie », « En termes d'Anatomie », « En Anatomie », « dans l'Anatomie » et « ... les Anatomistes... » (ainsi que leurs formes abrégées⁶⁰) et, d'autre part, par les marques « Terme de Botanique », « En termes de Botanique », « En style de Botanique », « En Botanique » et « ... les Botanistes... », ainsi que leurs diverses formes abrégées.

Afin de réduire la taille du corpus, les adjectifs, les verbes et les composés ont d'abord été éliminés⁶¹. Cette première sélection a permis de ramener à 303 le nombre de

⁶⁰ Dans ce cas, comme dans celui de la botanique, il est possible que la totalité des marques associées aux termes spécialisés des deux domaines à l'étude ne soit pas recensée dans le cédérom.

⁶¹ Ces éliminations ont pour seul et unique but de constituer un corpus uniforme. De plus, comme les termes présents dans les premières éditions sont en majorité des substantifs, ce choix méthodologique permet une véritable étude comparative. Par ailleurs, les unités qui constituent un composé formé avec le mot-vedette et non un sens spécialisé de ce dernier ont été retranchées du corpus; les composés qui sont des mots-vedettes ont toutefois été conservés.

termes d'anatomie et à 680 le nombre de termes de botanique; à partir de ces listes, un terme sur deux a été sélectionné en anatomie – pour un total de 152 termes – et un terme sur quatre a été choisi en botanique – pour un total de 170 termes⁶². La liste complète des termes formant les échantillons de base est présentée à l'annexe A. Notons que cette méthode permet une représentation proportionnelle de toutes les lettres de l'alphabet.

4.1.2.2 Échantillons complémentaires

En deuxième lieu, des échantillons complémentaires, formés de tous les termes d'anatomie et de botanique des lettres *l*, *m*, *n*, *o* et *p*, ont également été constitués. Ces échantillons, qui représentent environ 20 % des lettres du *Dictionnaire*, visent à combler la principale lacune des échantillons de base; en effet, comme ces derniers sont construits à partir de l'édition de 1932-1935, ils ne permettent pas de déterminer si des termes sont retirés à un moment ou à un autre après avoir été insérés dans le recueil de la Compagnie. L'annexe C fournit la liste de tous les termes des échantillons complémentaires.

4.1.3 Critères d'évaluation

L'analyse de la nomenclature de termes d'anatomie et de botanique du *Dictionnaire* porte sur quatre critères d'évaluation, établis pour la plupart en fonction du discours relevé dans les préfaces de l'ouvrage académique : le nombre total de termes

⁶² Une légère entorse à ce principe a été faite afin d'inclure tous les termes présents dans les trois premières éditions, c'est-à-dire un total de 20 termes d'anatomie et de 2 termes de botanique. Cette entorse vise à obtenir un corpus suffisant pour permettre une étude comparative des définitions et des marques de domaines dans les huit éditions complètes.

d'anatomie et de botanique dans chaque édition, le caractère vulgarisé des termes choisis, la proportion de sens spécialisés de mots généraux et les variations de nomenclature entre les différentes éditions. Ces deux derniers critères sont étudiés à l'aide des échantillons de termes décrits ci-dessus. Par la suite, deux aspects de la microstructure sont également examinés : les marques de domaines et les définitions. Ces deux aspects semblent les plus susceptibles d'être influencés par le caractère scientifique des mots ou des termes recensés par un dictionnaire. Quant aux définitions, un sous-corpus des échantillons de base, décrit à la section 4.3.2, sera nécessaire pour mener à bien l'étude.

4.2 Étude de la nomenclature

La première partie de l'étude des termes des arts et des sciences dans le *Dictionnaire de l'Académie* est consacrée à la nomenclature de l'ouvrage. L'analyse des termes issus des deux domaines choisis préalablement, l'anatomie et la botanique, permettra d'examiner en détail quatre aspects de la nomenclature : le nombre total de termes marqués dans chaque édition, le rapport entre les termes recensés par la Compagnie et la langue générale, la proportion de sens spécialisés parmi les unités terminologiques étudiées ainsi que les variations de nomenclature dans chacune des huit éditions (ajouts et retraits).

4.2.1 Les termes d'anatomie et de botanique dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire* : aperçu général

L'examen des préfaces des huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie* a démontré, au chapitre précédent, que la Compagnie suit depuis 1694 la même politique concernant l'admission des termes des arts et des sciences dans son ouvrage : elle n'accueille que les termes spécialisés entrés dans l'usage commun. Toutefois, les progrès scientifiques observés au cours des siècles et la vulgarisation croissante des sciences parmi la population font en sorte que les termes scientifiques et techniques sont de plus en plus nombreux à pénétrer dans la langue générale et, par conséquent, à obtenir le droit de figurer dans le *Dictionnaire*. En d'autres mots, plus on avance dans le temps, plus les termes spécialisés devraient être nombreux dans le répertoire académique. Afin de vérifier si cette tendance est bien réelle, tous les termes d'anatomie et de botanique marqués dans les huit éditions à l'étude⁶³ ont été calculés. Les résultats sont présentés aux tableaux II et III :

⁶³ Ce dénombrement comprend non seulement les termes spécialisés, mais également les sens spécialisés de mots généraux ainsi que les unités terminologiques complexes recensées à l'intérieur des articles.

Tableau II : Termes d'anatomie dans le *Dictionnaire* (1694-1935)

	1 ^{re} édition (1694)	2 ^e édition (1718)	3 ^e édition (1740)	4 ^e édition (1762)	5 ^e édition (1798)	6 ^e édition (1835)	7 ^e édition (1878)	8 ^e édition (1932-35)
« Terme d'Anatomie », etc. ⁶⁴	8	27	29	233	216	490	511	524
« Terme d'Anatomie et de Chirurgie »	0	0	1	1	0	0	0	2
« Terme de Médecine et d'Anatomie »	0	0	0	1	2	2	2	15
« Terme de Botanique et d'Anatomie »	0	0	0	0	1	1	1	2
« Terme d'Anatomie et de Physiologie »	0	0	0	0	0	0	2	3
« Terme d'ancienne Anatomie »	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	8	27	30	235	219	493	516	547

Tableau III : Termes de botanique dans le *Dictionnaire* (1694-1935)

	1 ^{re} édition (1694)	2 ^e édition (1718)	3 ^e édition (1740)	4 ^e édition (1762)	5 ^e édition (1798)	6 ^e édition (1835)	7 ^e édition (1878)	8 ^e édition (1932-35)
« Terme de Botanique », etc. ⁶⁵	0	2	4	76	77	581	631	880
« Terme de Botanique et d'Agriculture »	0	0	0	0	0	0	0	4
« Terme de Botanique et d'Anatomie »	0	0	0	0	1	1	1	2
« Terme de Botanique et d'Architecture »	0	0	0	0	0	0	0	1
« Terme de Botanique et de Jardinage »	0	0	0	0	0	1	1	0
« Terme de Conchyliologie et de Botanique »	0	0	0	0	0	1	1	0
TOTAL	0	2	4	76	78	584	634	887

Les deux tableaux ci-dessus révèlent une progression constante du nombre de termes d'anatomie et de botanique entre 1694 et 1935; la légère diminution des termes d'anatomie entre 1762 et 1798 constitue la seule exception à cette tendance. Ainsi, on

⁶⁴ Il s'agit de toutes les variantes de cette marque : « En termes d'Anatomie », « En Anatomie », etc. Voir la section 4.1 pour la liste complète des marques d'anatomie.

⁶⁵ Il s'agit également des variantes de cette marque, comme « En termes de Botanique », « En Botanique », etc. Voir la section 4.1 pour la liste complète des marques de botanique.

trouve 8 termes d'anatomie dans la première édition, 27 dans la deuxième, 30 dans la troisième, 235 dans la quatrième, 219 dans la cinquième, 493 dans la sixième, 516 dans la septième et 547 dans la huitième. Quant aux termes de botanique, on n'en dénombre aucun dans la première édition, mais on en recense 2 dans la deuxième, 4 dans la troisième, 76 dans la quatrième, 78 dans la cinquième, 584 dans la sixième, 634 dans la septième et 887 dans la huitième. Il apparaît donc que, dans le cas des termes d'anatomie et de botanique, le discours général des préfaces est respecté : chaque édition, sauf une exception, renferme un nombre de termes spécialisés supérieur à celui de l'édition qui la précède.

Le chapitre 3 a également été l'occasion de constater que, dans les différentes préfaces, s'ajoute au discours général analysé précédemment un discours plus spécifique, propre au contenu de chaque édition. Dans le cas de certains de ces énoncés, les tableaux II et III permettent aussi de déterminer si le discours préfaciel reflète réellement le contenu dictionnaire.

4.2.1.1 La première édition

L'édition de 1694 du *Dictionnaire de l'Académie* représente, selon sa préface, le bel usage de la Cour, qui exclut notamment de la conversation des honnêtes gens tous les termes des arts et des sciences n'appartenant pas aux domaines prisés par la noblesse de l'époque. Ainsi, les deux domaines sur lesquels portent la présente étude, l'anatomie et la botanique, devraient être absents de l'ouvrage de 1694, puisqu'ils ne font pas partie des activités dites « nobles ». Le tableau III révèle effectivement que la première édition

ne recense aucun terme de botanique, mais, selon le tableau II, cette même édition compte 8 termes d'anatomie, ce qui entre en contradiction avec la politique éditoriale⁶⁶.

Le cas de l'anatomie constitue-t-il une exception? Peut-il être considéré comme un « accident »? Un rapide examen du contenu de l'édition de 1694 laisse plutôt croire qu'on y dénombre des termes spécialisés de plusieurs autres disciplines « non nobles » : par exemple, en ce qui a trait aux sciences pures, l'ouvrage renferme 13 termes d'astronomie, 19 termes de chimie, 15 termes de chirurgie et 11 termes de physique. Du côté des techniques, on trouve dans cette même édition 29 termes d'architecture, 5 termes de charpenterie, 16 termes d'imprimerie, 5 termes de maçonnerie, 41 termes de marine⁶⁷, etc. Par conséquent, il semble que, malgré ce qu'en dit la préface, la première édition du répertoire académique inclut un nombre significatif de termes rejetés par le bel usage mondain.

La longue genèse de l'édition de 1694 – près de soixante ans – est cependant susceptible d'expliquer ce phénomène. En effet, à partir du milieu du XVII^e siècle, soit quelques années après le début des travaux sur le *Dictionnaire*, on assiste à l'implantation progressive d'une nouvelle norme sociale, le bon usage savant, plus ouverte aux termes spécialisés que le bel usage de la Cour. Il est donc fort possible que

⁶⁶ Ces termes sont les suivants : ANASTOMOSE, CONJUGAISON, LIGAMENT, MANDIBULE, RAMIFICATION, SUTURE, URETÈRE et URÈTRE.

⁶⁷ Ainsi, en astronomie, le *Dictionnaire* recense notamment ASTERISME et EPICYCLE; en chimie, on trouve par exemple CUCURBITE et VENUS, tandis qu'en chirurgie, les termes DISSEQUER et SUSPENSOIRE sont présents; enfin, les termes de physique AGGREGÉ et PASSIF figurent entre autres à la nomenclature de 1694. En ce qui a trait aux techniques, la Compagnie accueille par exemple, en architecture, MODILLON et PIÉDESTAL; on admet également ESQUARRISSAGE et TIRANT en charpenterie, ainsi que ARRASER et FRIT en maçonnerie. Enfin, l'imprimerie fournit notamment les termes ASTERISQUE et PARANGON, alors que la marque « Terme de Marine » est associée à AMARER, MISAINÉ, TRINQUET, etc.

les académiciens aient été influencés par les deux usages à la fois, qui cohabitent ainsi dans le répertoire de 1694.

L'élaboration de l'édition de 1694 du *Dictionnaire de l'Académie*, qui a duré fort longtemps, semble avoir entraîné un manque de cohérence et d'uniformité au sein de l'ouvrage : la présence de termes d'anatomie et d'autres domaines « non nobles » confirme en effet que deux normes sociales différentes s'y trouvent représentées, soit le bel usage mondain et le bon usage savant.

4.2.1.2 La deuxième édition

Dans l'édition de 1718, la Compagnie commence à s'ouvrir davantage aux termes des arts et des sciences : selon la préface, elle accepte maintenant tous ceux qui sont « très connus ». De plus, le passage du bel au bon usage étant dorénavant complété, les termes scientifiques et techniques, bien qu'encore suspects aux yeux de certains, font l'objet de préjugés beaucoup moins sévères qu'au siècle précédent. La deuxième édition du *Dictionnaire* devrait donc, logiquement, accueillir plus de termes spécialisés que la première édition.

Les tableaux II et III montrent effectivement une augmentation du nombre de termes d'anatomie et de botanique dans l'édition de 1718 : les termes d'anatomie passent de 8 à 27, alors que ceux de botanique passent de 0 à 2. Le début d'ouverture manifesté dans la préface de 1718 à l'égard des termes scientifiques et techniques se

traduit donc bel et bien par une hausse, malgré tout, du nombre de termes des deux domaines étudiés⁶⁸.

4.2.1.3 La troisième édition

Dans la préface de la troisième édition du *Dictionnaire*, on affirme entre autres que l'ouvrage de 1740 renferme un « bien plus grand nombre » de termes que les deux éditions précédentes, car tous les termes introduits par l'usage dans la langue commune y sont en principe inclus. Cependant, dans les faits, les tableaux II et III ne laissent entrevoir qu'une faible hausse du nombre de termes spécialisés des deux domaines à l'étude : seulement 3 termes d'anatomie et 2 termes de botanique s'ajoutent dans la troisième édition⁶⁹.

En ce qui concerne l'anatomie et la botanique, il semble donc que la préface et le contenu du dictionnaire de 1740 ne correspondent pas exactement : l'augmentation du nombre de termes des arts et des sciences est en effet beaucoup moins importante qu'on ne l'annonce, du moins si on se fie aux deux domaines-témoins⁷⁰.

⁶⁸ Parmi les termes d'anatomie ajoutés, mentionnons HYMEN, MÉSENTÈRE, PÉRICARDE, PHALANGE, ROTULE et VEINULE; en botanique, BULBE et SOMMITÉ figurent maintenant dans le *Dictionnaire*.

⁶⁹ En fait, en anatomie, 4 termes sont ajoutés, soit BRANCHE, LACRYMAL, TAIE et VISCÈRE, et un terme est retiré (VENULE). En botanique, les 2 termes ajoutés sont PÉDICULE et TUNIQUE.

⁷⁰ Nous sommes donc en présence d'un hyperdiscours (voir Cormier *et al.* 2001 : 7).

4.2.1.4 La quatrième édition

La quatrième édition du *Dictionnaire*, selon les tableaux II et III, présente la première hausse considérable du nombre de termes d'anatomie et de botanique : on y constate respectivement des ajouts de 205 termes et de 72 termes, ce qui correspond à des augmentations de 683 % et de 1800 %⁷¹. Ce bond spectaculaire n'est toutefois pas étonnant, si l'on considère que, selon la préface de l'ouvrage de 1762, ce dernier inclut, contrairement aux ouvrages précédents, tous les « termes élémentaires » des arts et des sciences susceptibles d'être relevés dans des ouvrages non spécialisés.

Publiée en plein âge d'or de l'encyclopédisme, la quatrième édition du *Dictionnaire* ne peut en effet manquer d'être influencée par la popularité et la diffusion à grande échelle du vocabulaire spécialisé. L'honnête homme du milieu du XVIII^e siècle, curieux et cultivé, est en contact permanent avec les termes scientifiques et techniques, d'autant plus nombreux et accessibles que la science se francise et est témoin de la mise au point de véritables nomenclatures systématiques. L'accroissement du nombre de termes d'anatomie et de botanique dans le répertoire de 1762 est ainsi, comme il est signalé dans la préface, le reflet de la place grandissante qu'occupent la science et les vocabulaires spécialisés dans la société.

⁷¹ Ainsi, des termes comme APONÉVROSE, BICEPS, CONDYLE, FÉMUR, MÉNINGE, PUBIS, SCLÉROTIQUE et TARSE sont admis en anatomie, tandis que, par exemple, CAPSULE, CORYMBE, FOLIOLE, FRUCTIFICATION, GERMINATION, OMBELLE, RADICULE et SILIQUE sont ajoutés à la nomenclature des termes de botanique.

4.2.1.5 La cinquième édition

Le « Discours préliminaire » de l'édition de 1798 donne très peu d'indications au sujet de la place des termes des arts et des sciences dans le *Dictionnaire*. Cependant, certains auteurs, dont Liliane Tasker (1997 : 241), affirment que les académiciens ont, en élaborant la cinquième édition, retiré de l'ouvrage des termes recensés dans l'édition précédente même s'ils ne faisaient pas réellement partie de l'usage commun.

L'examen du tableau II montre que, dans l'édition de 1798, le nombre de termes d'anatomie diminue effectivement : ils passent de 235 à 219. Cependant, le tableau III, quant à lui, fait état d'une hausse, quoique faible, du nombre de termes de botanique : 78 par rapport à 76 dans la quatrième édition. Dans le but de mieux cerner les principes suivis par les académiciens à cette époque, nous avons procédé à l'analyse comparative des nomenclatures spécialisées des éditions de 1762 et de 1798⁷². En ce qui concerne la botanique, cette analyse ne révèle aucun retrait, alors que 2 termes sont ajoutés (BACCIFÈRE et CARACTÉRISME). Dans le cas de l'anatomie, par contre, 28 termes, énumérés au tableau IV, apparaissent pour la dernière fois dans l'édition de 1762⁷³ :

⁷² Le cédérom du *Dictionnaire* (Académie française 2001) permet de dresser la liste des termes apparaissant pour la première ou la dernière fois dans chaque édition; ce procédé ne permet toutefois pas de dénombrer les sens spécialisés qui auraient été retranchés ou ajoutés, ni les termes conservés, mais dont la marque aurait été éliminée ou modifiée.

⁷³ Le tableau II signale que la cinquième édition compte seulement 16 termes d'anatomie de moins que la quatrième; l'écart s'explique par le fait que 15 termes ont aussi été ajoutés dans la cinquième édition : ALLANTOÏDE sub. fém., ANASTOMOSER verb. act., BOTAL adj. m., CHOLIDOQUE adj. masc., COSTAL, ALE adj., CUTICULE s. f., GUSTATIF adj., MYRTIFORME adj., OBLITÉRER v. act., PANCRÉATIQUE adject. des 2 g., PUPILLE s. f., RELEVEUR adj. m., SPONDYLE s. m., SUBLINGUAL, ALE adj. et TROMPETEUR subst. masc. Les 3 retraits supplémentaires sont sans doute des sens spécialisés ou des termes dont la marque a été changée ou supprimée.

**Tableau IV : Termes d'anatomie apparaissant pour la dernière fois
dans la quatrième édition du *Dictionnaire***

ACÉTABULE. s. m.	DELTOÏDE. adj.
AMPHIARTHROSE. s. f.	DERMOLOGIE. s. f.
ANFRACTUOSITÉS. s. f. pl.	DESMOLOGIE. s. f.
APPENDICE VERMICULAIRE ou VERMIFORME. s. m.	DIARTHROSE. s. f.
ARTHRODIE. s. f.	DUPLICATURE. s. f.
ARYTHENOÏDES. s. m. pl.	ÉLECTROÏDE. adj.
BEC-DE-CUILLER. s. m.	ÉPIPHYSE. s. f.
CAPSULE DE LA VEINE-PORTE, ou CAPSULE DE GLISSON	ETHMOÏDE. s. m.
CARDIALOGIE. s. f.	FOLLICULE. s. m.
CRIBLEUX. adj.	GASTROCNÉMIENS. s. m. pl.
CRICOÏDE. adj.	GINGLYME. s. m.
CUBITUS. s. m.	LAMBDOÏDE. adj.
CUBOÏDE. s. m.	MÉSARAÏQUE. adj. de t. g.
CUNÉIFORME. adj. de t. g.	VOMER. s. m.

Fait intéressant, tous les termes du tableau IV, c'est-à-dire les termes d'anatomie retranchés dans la cinquième édition, apparaissent aussi pour la première fois dans la quatrième édition. Sept de ces termes sont toutefois réintégrés dans des éditions ultérieures. En effet, CUBITUS, CUNÉIFORME, ETHMOÏDE et FOLLICULE reviennent dès 1835, tandis que DELTOÏDE réapparaît en 1878 et CRICOÏDE, en 1932-1935. Enfin, ANFRACTUOSITÉS est retiré, mais il devient un sens spécialisé du mot ANFRACTUOSITÉ (au singulier), présent dans l'édition de 1798.

Ainsi, dans le domaine de l'anatomie, on assiste, comme le signale Liliane Tasker (1997 : 241), au retrait d'un certain nombre de termes ajoutés dans l'édition de 1762. Quant à savoir si les termes éliminés étaient réellement trop spécialisés, il faudrait,

pour en arriver à une conclusion valable, effectuer des recherches plus poussées⁷⁴ qui dépassent le cadre du présent mémoire. Néanmoins, le fait que le quart des termes, soit 7 sur 28, aient été réintroduits plus tard laisse croire que certains retraits n'étaient peut-être pas justifiés. Par ailleurs, on relève tout de même, en 1798, 15 termes d'anatomie et 2 termes de botanique supplémentaires; rappelons qu'aucun retrait n'a été enregistré en botanique. Il est donc impossible, d'après cette analyse, de conclure à une tendance marquée au retranchement de termes; il apparaît cependant clairement que la progression du nombre de termes des arts et des sciences est considérablement ralentie par rapport aux éditions précédentes, en particulier en ce qui a trait à la quatrième édition⁷⁵.

4.2.1.6 La sixième édition

L'édition de 1835 recense, selon sa préface, les termes entrés dans la langue générale, toujours plus nombreux à mesure que la science se développe et se vulgarise. Les tableaux II et III font en effet ressortir une progression, par rapport à la cinquième édition, du nombre de termes des deux domaines concernés : les termes d'anatomie passent de 219 à 493, une augmentation de 274 termes, soit 125 %; ceux de botanique, quant à eux, passent de 78 à 584, ce qui correspond à une hausse de 506 termes ou 649 %. Cette progression, quantitativement la plus importante depuis 1694, est toutefois beaucoup plus grande que ne le porte à croire le discours des préfaces : en effet, celui-ci

⁷⁴ Par exemple, l'examen des nomenclatures spécialisées d'autres dictionnaires de langue généraux de l'époque.

⁷⁵ Un survol, à l'aide du cédérom du *Dictionnaire* (Académie française 2001), de quelques domaines supplémentaires révèle d'ailleurs le caractère non généralisable du phénomène des retraits : ainsi, le nombre de termes d'astronomie demeure constant (71 termes dans les quatrième et cinquième éditions), alors qu'on remarque une baisse des termes de médecine (241 termes dans la quatrième édition et 239 termes dans la cinquième) et de chimie (94 termes et 87 termes) et une hausse des termes de physique (74 termes et 94 termes) et d'arithmétique (26 termes et 28 termes).

ne fait aucunement mention d'un accueil qui serait plus grand que dans les éditions précédentes ou d'un envahissement soudain de la langue générale par les termes des arts et des sciences. Au contraire, l'auteur de la préface, Villemain fait plutôt l'apologie de la « prudente réserve » dont fait preuve la Compagnie depuis 1694.

Comment expliquer alors ce bond soudain du nombre de termes spécialisés? Nous avons vu que les nomenclatures scientifiques, dont celles d'anatomie et de botanique, ont été établies de façon systématique au cours du XVIII^e siècle; elles ne sont par contre réellement stabilisées que vers la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, ce qui pourrait expliquer que les termes correspondants n'apparaissent dans le répertoire académique qu'en 1835. En outre, peu de termes ont été ajoutés dans la cinquième édition; les académiciens ont donc peut-être dû procéder, dans la sixième édition, à un travail de mise à jour important, ce qui a également pu favoriser l'entrée massive de termes d'anatomie et de botanique. Les sections 4.2.3 et 4.2.4 permettront cependant d'explorer d'autres pistes pour tenter de donner au phénomène observé des explications plus satisfaisantes et plus concrètes.

4.2.1.7 Les septième et huitième éditions

L'accroissement du nombre de termes spécialisés se poursuit dans les septième et huitième éditions, mais à un rythme un peu plus lent : en anatomie, le nombre de termes se chiffre à 516 en 1878 et à 547 en 1932-1935; il s'agit d'une hausse respectivement de 23 et 31 termes, c'est à dire 5 % et 6 %. En botanique, la progression est plus marquée : on trouve 634 termes en 1878, pour une augmentation de 60 termes, soit 10 %; en 1932-

1935, on recense 887 termes de botanique, c'est-à-dire 253 de plus que dans l'édition précédente, ce qui représente un accroissement de 40 %.

Selon les préfaces de 1878 et 1932-1935, un nombre toujours plus important de termes des arts et des sciences pénètrent dans la langue commune et obtiennent en conséquence le privilège de figurer dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Il est donc logique que l'analyse du contenu dictionnaire démontre la place de plus en plus importante des termes spécialisés dans le répertoire académique.

4.2.1.8 Conclusion

L'analyse du nombre total de termes d'anatomie et de botanique dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire* a d'abord permis de mettre en évidence la progression constante du nombre de termes spécialisés, ce qui s'accorde avec le discours général des préfaces. La seule exception concerne l'édition de 1798 dans laquelle, en anatomie, on remarque le retrait de quelques termes ajoutés dans l'édition précédente, dans la foulée de l'enthousiasme suscité par l'encyclopédisme. En botanique, toutefois, la progression se poursuit aussi dans cette édition, quoique plus lentement. Par ailleurs, tout porte à croire que les préfaces des éditions de 1694 et 1740 ne reflètent pas exactement le contenu dictionnaire : dans le premier cas, la présence de termes ne faisant pas partie du bel usage contredit la politique éditoriale, tandis que dans le deuxième cas, l'importante augmentation du nombre de termes annoncée dans la préface ne se concrétise pas dans le corps de l'ouvrage. Enfin, les quatrième et sixième éditions voient se produire les augmentations de termes les plus considérables. En ce qui concerne l'ouvrage de 1762, l'influence du courant encyclopédiste, perceptible dans la

préface de l'ouvrage, semble expliquer cette constatation. Quant à l'édition de 1835, le cas paraît plus complexe et nécessite une analyse approfondie.

Cette première incursion dans la nomenclature du *Dictionnaire* a permis d'étudier certains aspects de l'inclusion des termes des arts et des sciences dans l'ouvrage académique. Néanmoins, il n'a pas été question du principal critère mis de l'avant par l'Académie pour admettre les termes spécialisés dans son répertoire : la vulgarisation du vocabulaire scientifique et technique.

4.2.2 Les termes spécialisés et la langue générale

Dans toutes les préfaces du *Dictionnaire de l'Académie*, on mentionne que l'ouvrage ne retient que les termes des arts et des sciences entrés dans l'usage commun, c'est-à-dire vulgarisés et connus par la majorité des gens bénéficiant d'un certain niveau d'instruction. L'étude des termes d'anatomie et de botanique dans le *Dictionnaire* devrait donc, idéalement, comprendre l'évaluation du niveau de vulgarisation des termes inclus dans chaque édition; en d'autres mots, il faudrait déterminer si les termes recensés par l'Académie sont réellement entrés dans la langue générale. Cette évaluation, inévitablement subjective⁷⁶, nécessiterait notamment, comme il en a été brièvement question dans l'analyse de la cinquième édition, la comparaison des termes d'anatomie et de botanique de chaque édition du répertoire académique avec la nomenclature

⁷⁶ Chaque personne possède en effet des connaissances plus ou moins poussées dans plusieurs domaines, selon ses intérêts et son éducation. Par exemple, s'il est évident que des termes comme AVANT-BRAS ou SPERME sont connus de la majorité des locuteurs de la langue française, il en va autrement d'ARISTOLOCHE; ce dernier suppose en effet des connaissances un peu plus approfondies en botanique.

spécialisée d'autres dictionnaires de langue parus à la même époque. Ce travail, colossal, dépasse le cadre du présent mémoire.

Les deux sections précédentes ont donc permis d'analyser les principaux thèmes abordés dans les préfaces du *Dictionnaire* en ce qui a trait à sa nomenclature. Un point, mentionné à quelques reprises dans les préfaces, reste néanmoins à éclaircir : la répartition des unités terminologiques entre les termes et les sens spécialisés de mots généraux.

4.2.3 La répartition des unités terminologiques : termes et sens spécialisés de mots généraux

Les unités terminologiques recensées dans le *Dictionnaire* se divisent en deux catégories. En premier lieu, on relève des termes spécialisés à proprement parler, c'est-à-dire des termes, souvent monosémiques, faisant l'objet d'une entrée séparée dans l'ouvrage académique : par exemple, les termes CUBITUS, en anatomie, et MONOECIE, en botanique. En deuxième lieu, le *Dictionnaire* renferme aussi des sens spécialisés : ainsi, certains mots de la langue générale, polysémiques, possèdent des sens associés à des domaines de la connaissance précis. Par exemple, le mot SOMMEIL a un sens propre à la botanique⁷⁷.

Afin de dresser un portrait de la répartition des unités terminologiques dans chacune des éditions du *Dictionnaire*, les unités des deux échantillons de base (voir

⁷⁷ Il existe en fait une troisième catégorie, soit les unités complexes recensées en sous-vedettes. Ces dernières ont été volontairement exclues des échantillons de base, donc de cette partie de l'étude.

l'annexe A) ont été classées soit dans la catégorie des termes, soit dans celle des sens spécialisés⁷⁸. Les tableaux V et VI illustrent les résultats obtenus :

Tableau V : Unités marquées dans l'échantillon de termes d'anatomie (1694-1935)

Édition	Unités marquées		
	Total	Termes	Sens
1 ^{re} (1694)	7	5 (71 %)	2 (29 %)
2 ^e (1718)	18	13 (72 %)	5 (28 %)
3 ^e (1740)	18	13 (72 %)	5 (28 %)
4 ^e (1762)	60	47 (78 %)	13 (22 %)
5 ^e (1798)	63	48 (76 %)	15 (24 %)
6 ^e (1835)	126	75 (60 %)	51 (40 %)
7 ^e (1878)	135	79 (58 %)	56 (42 %)
8 ^e (1932-35)	152	90 (59 %)	62 (41 %)

Tableau VI : Unités marquées dans l'échantillon de termes de botanique (1694-1935)

Édition	Unités marquées		
	Total	Termes	Sens
1 ^{re} (1694)	0	0	0
2 ^e (1718)	1	1 (100 %)	0
3 ^e (1740)	2	1 (50 %)	1 (50 %)
4 ^e (1762)	39	17 (44 %)	22 (56 %)
5 ^e (1798)	42	16 (38 %)	26 (62 %)
6 ^e (1835)	133	89 (67 %)	44 (33 %)
7 ^e (1878)	142	91 (64 %)	51 (36 %)
8 ^e (1932-35)	170	111 (65 %)	59 (35 %)

En ce qui concerne les termes d'anatomie, le tableau V montre que les termes constituent en moyenne 74 % des unités marquées dans les cinq premières éditions; cette proportion diminue à 59 % pour les sixième, septième et huitième éditions. L'inverse se produit dans le cas des termes de botanique, comme on peut le constater dans le

⁷⁸ Les échantillons de base, établis à partir de la huitième édition, donnent une représentation assez fidèle des termes présents dans chaque édition. En effet, bien que des termes apparaissent et disparaissent à certains moments, la majorité des unités ajoutées dans une des éditions demeurent dans le *Dictionnaire* jusqu'en 1932-1935. Voir la section 4.2.4.1 pour plus de détails.

tableau VI : les termes ne représentent en moyenne que 44 % des unités pour les cinq premières éditions, alors qu'ils en représentent 65 % à partir de 1835.

4.2.3.1 Les première, deuxième et troisième éditions

Dans le cas de la première édition, il est difficile de tirer des conclusions précises. On constate tout de même que les termes sont, en anatomie, un peu plus nombreux que les sens spécialisés : 5 termes par rapport à 2 sens. En botanique, toutefois, aucune unité marquée n'apparaît dans le *Dictionnaire*.

En ce qui concerne les ouvrages de 1718 et 1740, on se rappellera qu'on signale, dans leur préface, que les sens spécialisés d'un mot de la langue commune ont été recensés dans le *Dictionnaire*. Or, d'après les données des tableaux V et VI, le nombre de sens dans ces deux éditions n'est guère plus élevé que dans la première édition : en anatomie, on ne trouve en effet, autant en 1718 qu'en 1740, que 5 sens sur un total de 18 unités marquées, soit à peine 3 de plus qu'en 1694; en botanique, aucun sens n'est relevé en 1718 et un seul apparaît en 1740⁷⁹. Ainsi, il semble que, en anatomie et en botanique, les deuxième et troisième éditions n'admettent pas, contrairement à ce qui est indiqué dans les préfaces, un nombre très important de sens spécialisés.

⁷⁹ Il s'agit des sens spécialisés des mots HYMEN, PAROI et PHALANGE en anatomie et du mot TUNIQUE en botanique.

4.2.3.2 Les quatrième et cinquième éditions

En anatomie, le nombre de sens spécialisés augmente dans les quatrième et cinquième éditions. Dans le premier cas, ils passent de 5 à 13 et, dans le deuxième cas, de 13 à 15. La proportion de sens, qui correspond à un peu moins du quart des unités, reste toutefois à peu près constante par rapport aux éditions précédentes. En botanique, le nombre de sens subit une hausse importante entre les troisième et quatrième éditions, jusqu'à dépasser le nombre de termes; on y trouve en effet 17 termes et 22 sens. En 1798, la proportion demeure semblable, puisqu'on dénombre 16 termes et 26 sens. Il s'agit en fait des deux seuls cas où le nombre de sens spécialisés est supérieur au nombre de termes à proprement parler.

En somme, il semble que le bond important effectué par les termes spécialisés dans la quatrième édition soit, particulièrement en botanique, attribuable en partie à l'ajout de sens spécialisés à des mots généraux.

4.2.3.3 Les sixième, septième et huitième éditions

D'après les tableaux V et VI, on remarque tout d'abord, dans l'édition de 1835, une forte hausse du nombre total d'unités marquées, autant en anatomie qu'en botanique, ce qui concorde avec les observations de la section 4.2.1. Dans les deux cas, le nombre de sens accuse une progression marquée : ajout de 36 sens en anatomie – ce qui fait grimper la proportion de sens à 40 % – et de 18 sens en botanique; dans ce dernier cas, la proportion de sens est cependant à la baisse. Cette augmentation du nombre de sens pourrait par ailleurs expliquer la hausse significative du nombre total de

termes dans l'édition de 1835 (voir les tableaux II et III); ainsi, dans cette édition, l'ajout de sens spécialisés à des mots généraux figurant déjà dans le répertoire aurait permis d'accroître le nombre d'unités spécialisées sans étendre démesurément la nomenclature⁸⁰.

Les septième et huitième éditions, quant à elles, se caractérisent aussi par une augmentation du nombre d'unités marquées, toutefois moins importante que dans l'édition de 1835. Par contre, la proportion de sens varie peu et se stabilise autour de 40 % en anatomie et de 35 % en botanique.

4.2.3.4 Conclusion

Les tableaux V et VI ont permis de constater que, dans la majorité des cas, le nombre de sens spécialisés demeure inférieur au nombre de termes; le fait qu'une unité terminologique constitue un sens spécialisé d'un mot général ne semble pas, par conséquent, favoriser réellement son entrée dans le *Dictionnaire de l'Académie*, malgré les affirmations des préfaces de 1718 et 1740. Toutefois, dans la quatrième édition et, dans une plus grande mesure, dans la sixième, l'ajout de nombreux sens aurait favorisé l'augmentation considérable du nombre d'unités marquées observée à la section 4.2.1.

Jusqu'à maintenant, cette étude de la nomenclature a principalement cherché à vérifier la validité des affirmations contenues dans les préfaces du *Dictionnaire de l'Académie* et à expliquer les hausses et les baisses du nombre total de termes d'anatomie

⁸⁰ À titre d'exemple, des sens spécialisés ont été ajoutés à ADDUCTION, ANNEXE, COURONNE, INJECTION, OREILLE, TISSU et VOILE (anatomie), ainsi qu'à AILE, BASE, CAPUCHON, ÉPINE, GRELOT, SUTURE et VALVE (botanique).

et de botanique dans chaque édition. Il reste cependant à analyser plus en détail, du point de vue qualitatif, les variations de nomenclature au sein de chacune des huit éditions par l'étude des ajouts et des retraits.

4.2.4 Les variations de nomenclature

L'étude des variations de nomenclature sera effectuée en deux temps. Tout d'abord, il s'agit d'analyser les retraits de termes dans chaque édition afin de déterminer le degré de stabilité de la nomenclature du *Dictionnaire de l'Académie*. Ensuite, l'étude des ajouts permettra de définir précisément le moment d'apparition des termes d'anatomie et de botanique dans chacune des éditions.

4.2.4.1 Les retraits

Les échantillons de base décrits à l'annexe A, établis à partir de la huitième édition, ne permettent pas de déterminer la proportion de termes retirés du *Dictionnaire* avant 1932-1935; un deuxième échantillon a donc été constitué, celui-là formé de tous les termes d'anatomie et de botanique des lettres *l*, *m*, *n*, *o* et *p* dans chacune des huit éditions du *Dictionnaire* (voir l'annexe C). Les tableaux VII et VIII dressent la liste de tous les termes de cet échantillon retranchés du répertoire académique avant l'édition de 1932-1935 :

Tableau VII : Retraits de termes d'anatomie (*l à p*)⁸¹

Cinquième édition	Sixième édition	Huitième édition
LAMBDOÏDE. adj.	PEAU. s.f.	LAMINEUX, EUSE. adj.
*MAMMAIRE. adj.	*LYMPHE. s.f.	LARYNGIEN, IENNE. adj.
*MASTOÏDE. adj.	*PANNICULE. s.f.	*MANDIBULE. s.f.
MÉSARAÏQUE. adj.		NÉVROGRAPHIE. s.f.
*OLFACTOIRE. adj.		NORMAL, ALE. adj.
*PARIÉTAUX. adj.		*OLFACTIF, IVE. adj.
*PAROI. s.f.		OSTÉOGRAPHE. n.f.
		*OVIDUCTE. adj.
		PÉRICHONDRE. n.m.
		PLEURE. n.f.
		POINT. n.m.
		PRÉPARANT. adj.
		*PROTUBÉRANCE. n.f.

⁸¹ Les termes en gras sont les sens de mots généraux. Les termes précédés d'un astérisque (*) ne constituent pas de véritables retraits. Pour la cinquième édition, les termes MAMMAIRE, MASTOÏDE et PAROI réapparaissent dans la sixième édition et demeurent présents jusqu'à la huitième; OLFACTOIRE est remplacé par OLFACTIF à partir de la sixième édition; PARIÉTAL est substitué à PARIÉTAUX dès l'édition de 1835. Dans la sixième édition, LYMPHE devient un terme de médecine, marque qui demeurera telle quelle jusqu'en 1932-1935. Le terme PANNICULE, retranché de la sixième édition, réapparaît en 1932-1935. Finalement, en ce qui concerne l'édition de 1932-1935, MANDIBULE prend la marque « Histoire naturelle », OLFACTIF et PROTUBÉRANCE deviennent des termes didactiques, tandis que OVIDUCTE prend la marque « Zoologie ».

Tableau VIII : Retraits de termes de botanique (I à p)⁸²

Cinquième édition	Sixième édition	Huitième édition
*LABIÉ, ÉE. adj.	*LÈVRE. s.f.	LÉGUME. n.m.
	*MAIN. s.f.	*LILIACÉE. adj.
	*OGNON. s.m.	LYSIMACHIE. n.f.
	ONGLE. s.m.	MONOADELPHIE. n.f.
	PLUME. s.f.	MONOANDRIE. n.f.
	POLYANTHÉE. adj.	MULTIFLORE. adj.
		OCTANDRIE. n.f.
		OENANTHE. n.f.
		OPHIOSLOSSE. n.f.
		ORVALE. n.f.
		*PÉDICULE. n.m.
		PERSONNÉE. adj.
		PILOSELLE. n.f.
		POLYADELPHIE. n.f.
		POLYGALE. n.m.

On remarque que les premiers retraits ne sont relevés que dans la cinquième édition : 7 termes d'anatomie et 1 terme de botanique disparaissent alors du *Dictionnaire*. Parmi ceux-ci, seulement 2 termes d'anatomie sont toutefois réellement retranchés. Par la suite, 3 termes d'anatomie et 6 termes de botanique sont retirés dans l'édition de 1835. Comme l'indiquent les tableaux VII et VIII, les véritables retraits sont au nombre de 2 en anatomie et de 3 en botanique. Dans la septième édition, aucun retrait n'est par contre relevé. Enfin, la huitième édition est celle qui procède au plus grand nombre de retranchements : 13 termes d'anatomie et 15 termes de botanique, dont 9 retraits véritables en anatomie et 13 en botanique.

⁸² Les termes en gras sont les sens des mots généraux. Les termes précédés d'un astérisque (*) ne constituent pas de véritables retraits. LABIÉ, retiré de la cinquième édition, réapparaît avec sa marque dans la sixième édition. Notons au passage que LABIÉ ne faisait pas partie de la liste de termes apparaissant pour la dernière fois dans la quatrième édition. Dans le cas de l'édition de 1835, LÈVRE, MAIN, et OGNON ne font que perdre leur marque, qu'ils récupèrent d'ailleurs dans la huitième édition. Enfin, LILIACÉES est recensé dans l'ouvrage de 1932-1935 (sans marque), alors que PÉDICULE devient un terme d'histoire naturelle.

En somme, avant la huitième édition, peu de termes sont retirés du *Dictionnaire* : parmi toutes les unités de l'échantillon, seulement 3 termes d'anatomie et 3 termes de botanique sont véritablement retranchés. Dans la huitième édition, ce nombre est plus important, quoiqu'il ne représente que 7,7 % des termes d'anatomie et 11,6 % des termes de botanique présents dans l'édition antérieure⁸³. Il est donc possible d'affirmer que la nomenclature du *Dictionnaire de l'Académie* est plutôt stable, puisque la majorité des termes ajoutés à un moment ou à un autre restent dans l'ouvrage jusqu'en 1932-1935⁸⁴.

4.2.4.2 Les ajouts

La deuxième partie de cette analyse des variations internes de nomenclature concerne les ajouts ou, plus précisément, le moment d'apparition des termes spécialisés dans le *Dictionnaire*. Cette étude, qui repose sur l'établissement du moment d'apparition de tous les termes d'anatomie et de botanique inclus dans les échantillons de base, révèle un phénomène plutôt inattendu : la présence de « termes cachés », qui viennent modifier sensiblement certaines données recueillies à la section 4.2.1 (voir les tableaux II et III).

⁸³ En anatomie, 9 des 117 termes présents en 1878 ont été retranchés et 13 des 112 termes de botanique de la septième édition ont subi le même sort.

⁸⁴ Il est cependant intéressant de constater qu'un seul terme, LIGAMENT, est présent dans les huit éditions.

4.2.4.2.1 Les « termes cachés »

L'analyse des échantillons de base (voir l'annexe B) permet de constater l'existence de termes d'anatomie et de botanique « cachés », c'est-à-dire de termes présents dans certaines éditions, mais sans marque ou avec une marque différente. À titre d'exemple, on ajoute dans la sixième édition une marque à AMYGDALÉ et, dans la huitième édition, une marque au sens spécialisé de CARIE (Académie française 2001 : s. p.) :

AMYGDALÉ. s. f. On appelle ainsi les glandes en forme d'amande, qui sont aux deux côtés de la gorge sous la luvette. *Avoir les amygdales enflées.*
(DAF 1798)

AMYGDALÉ. s. f. **T. d'Anat.** Chacune des deux glandes en forme d'amande, qui sont aux deux côtés de la gorge, sous la luvette. *Avoir les amygdales enflées.*
(DAF 1835)

et

CARIE. s. f. Maladie qui attaque les os, ulcération des os. *Il y a sujet à craindre que la carie n'attaque l'os. La carie des dents.*

Il se dit aussi d'Une maladie des blés et des arbres.
(DAF 1878)

CARIE. n. f. T. de Médecine. Altération morbide des os et en particulier des dents, avec ramollissement des tissus osseux.

Il se dit, **en termes de Botanique**, d'une Maladie des blés et des arbres.
(DAF 1932-1935)

Certains termes changent également d'étiquette, comme CÉRUMEN dans la huitième édition (Académie française 2001 : s. p.) :

CÉRUMEN. s. m. (On prononce l'N). **Terme didactique**, emprunté du latin. Matière épaisse et jaunâtre qui se trouve dans l'oreille à l'intérieur du conduit auditif externe.
(DAF 1878)

CÉRUMEN. (On prononce l'ṅ). n. m. **T. d'Anatomie.** Matière épaisse et jaunâtre qui se trouve dans l'oreille à l'intérieur du conduit auditif externe. (DAF 1932-1935)

Les tableaux IX et X indiquent le nombre d'unités terminologiques cachées dans chacune des éditions du répertoire académique :

Tableau IX : Unités cachées dans l'échantillon de termes d'anatomie (1694-1935)

Édition	Unités non marquées ou marquées différemment		
	Total	Termes	Sens
1 ^{re} (1694)	27	23	4
2 ^e (1718)	23	18	5
3 ^e (1740)	23	18	5
4 ^e (1762)	29	21	8
5 ^e (1798)	30	22	8
6 ^e (1835)	8	6	2
7 ^e (1878)	8	6	2
8 ^e (1932-35)	0	0	0

Tableau X : Unités cachées dans l'échantillon de termes de botanique (1694-1935)

Édition	Unités non marquées ou marquées différemment		
	Total	Termes	Sens
1 ^{re} (1694)	18	16	2
2 ^e (1718)	20	17	3
3 ^e (1740)	22	19	3
4 ^e (1762)	65	58	7
5 ^e (1798)	64	58	6
6 ^e (1835)	13	10	3
7 ^e (1878)	15	12	3
8 ^e (1932-35)	0	0	0

Comme le montrent les tableaux ci-dessus, le nombre d'unités cachées, qui incluent par ailleurs une très faible proportion de sens spécialisés, est particulièrement élevé dans les cinq premières éditions du *Dictionnaire*.

Ainsi, on trouve, dans l'ouvrage de 1694, 27 termes d'anatomie et 18 termes de botanique⁸⁵. La présence de ces termes cachés, dont le nombre dépasse celui des termes marqués, accentue le caractère hybride de la première édition du *Dictionnaire* : représentante avouée du bel usage mondain, elle est néanmoins influencée par la montée du bon usage savant. L'inclusion de termes non marqués permet donc à la fois d'être fidèle à la politique éditoriale, soit de ne pas accueillir de termes spécialisés non nobles, et de rendre compte de l'évolution de la norme sociale.

La variation du nombre de termes cachés est par la suite faible dans les deux éditions subséquentes : en 1718, on trouve 23 termes d'anatomie, soit une diminution de 15 %, et 20 termes de botanique, pour une hausse de 11 %; en 1740, on recense également 23 termes d'anatomie, tandis que les termes de botanique passent à 22, soit une augmentation de 10 %. Dans la quatrième édition, les termes d'anatomie augmentent légèrement : 29 par rapport à 23 dans l'édition antérieure, ce qui représente un accroissement de 26 %. Les termes de botanique effectuent cependant un bond important : 65 termes par rapport à 22 en 1740, c'est-à-dire 195 %. La situation se stabilise dans la cinquième édition, dans laquelle un seul terme est ajouté en anatomie, alors qu'un terme est retranché en botanique.

La sixième édition présente quant à elle le cas le plus intéressant. En effet, le nombre de termes cachés diminue alors de façon significative : ils passent de 30 à 8 en anatomie, soit une baisse de 73 %, et de 64 à 13 en botanique, ce qui constitue une baisse de 80 %. C'est donc dire que la plupart des termes cachés reçoivent probablement

⁸⁵ Par exemple, en anatomie : ALVÉOLE, ANUS, CRISTALLIN, GLANDE, LUETTE, PÉRICARDE et SPERME. En botanique : AIGREMOINE, BAGUENAUDIER, CORIANDRE, ÉBÉNIER, GOUSSE, LENTISQUE, SERPENTINE, etc.

leur marque « Anatomie » ou « Botanique » dans la sixième édition⁸⁶, ce qui expliquerait le nombre important d'ajouts relevés à ce moment.

Enfin, les termes cachés demeurent peu nombreux dans la septième édition : 8 termes d'anatomie et 15 termes de botanique. Ils disparaissent ensuite complètement dans la huitième édition⁸⁷.

4.2.4.2.2 Ajouts réels et faux ajouts

Les tableaux IX et X, à la section précédente, démontrent donc l'existence de nombreux termes cachés dans les différentes éditions du *Dictionnaire*. Afin de déterminer précisément la part de ces unités dans les variations du nombre total de termes spécialisés, celles-ci ont été classées, à leur moment d'apparition dans le répertoire académique, en deux catégories : les « ajouts réels », soit les termes ou les sens spécialisés absents de l'édition précédente, et les « faux ajouts », c'est-à-dire les termes ou les sens spécialisés présents dans une édition antérieure, mais sans marque ou avec une marque différente. Les tableaux XI et XII présentent les résultats :

⁸⁶ Comme le montrent les tableaux IX et X, la plupart des termes d'anatomie cachés sont présents dès 1694; c'est le cas, par exemple, d'AMYGDALE, CERVELET, PIE-MÈRE et VALVULE. En ce qui concerne la botanique, environ le tiers des termes sont recensés dès 1694 (BAGUENAUDIER et ÉBÉNIER, par exemple), alors que les autres apparaissent pour la plupart en 1762; parmi ceux-ci, GAUDE et TORMENTILLE.

⁸⁷ Ce qui s'explique par le fait que les échantillons ont été construits à partir des termes marqués dans la huitième édition.

Tableau XI : Ajouts de termes d'anatomie dans l'échantillon de base (1694-1935)

Édition	Ajouts (total)	Ajouts réels	Faux ajouts
1 ^{re} (1694)	-	-	-
2 ^e (1718)	12	7	5
3 ^e (1740)	1	0	1
4 ^e (1762)	42	38	4
5 ^e (1798)	4	3	1
6 ^e (1835)	64	40	24 ⁸⁸
7 ^e (1878)	8	8	0
8 ^e (1932-35)	18	8	10 ⁸⁹

Tableau XII : Ajouts de termes de botanique dans l'échantillon de base (1694-1935)

Édition	Ajouts (total)	Ajouts réels	Faux ajouts
1 ^{re} (1694)	-	-	-
2 ^e (1718)	1	0	1
3 ^e (1740)	1	1	0
4 ^e (1762)	37	35	2
5 ^e (1798)	3	2	1
6 ^e (1835)	92	38	54
7 ^e (1878)	9	9	0
8 ^e (1932-35)	28	13	15 ⁹⁰

Les tableaux XI et XII confirment que la proportion de faux ajouts atteint un sommet dans la sixième édition : 24 des 64 ajouts en anatomie (38 %) et 54 des 92 ajouts en botanique (59 %). Les faux ajouts sont également nombreux dans la huitième édition : 10 des 18 ajouts en anatomie (55 %) et 15 des 28 ajouts en botanique (54 %).

⁸⁸ Parmi ceux-ci, trois cas particuliers. Deux termes sont réapparus à la sixième édition après une absence provisoire : CUBITUS, présent en 1762 mais absent en 1798, et VEINULE, présent en 1694 et 1718 mais absent en 1740, 1762 et 1798. Un autre terme, URÈTRE, est marqué « Anatomie » en 1694, mais il perd sa marque de 1718 à 1798 pour la retrouver en 1835.

⁸⁹ Le cas de PANNICULE est particulier : il figure en effet dans les éditions de 1762 et 1798, assorti de la marque « Anatomie », mais il est absent des éditions de 1835 et 1878; il réapparaît en 1932.

⁹⁰ Le terme OIGNON est présent en 1718 et 1740 (non marqué), ainsi qu'en 1762 et 1798 (marqué). Il perd toutefois sa marque à nouveau dans les éditions de 1835 et 1878, pour la retrouver en 1932.

Les faux ajouts demeurent relativement marginaux dans les autres éditions : ils varient de 0 à 5 en anatomie et de 0 à 2 en botanique.

L'augmentation considérable du nombre de termes d'anatomie et de botanique dans l'édition de 1835 s'explique donc bel et bien, selon les tableaux XI et XII, par la systématisation de l'utilisation des marques d'usage; cette tendance est également observée dans la huitième édition.

4.2.4.3 Conclusion

L'étude des échantillons de termes d'anatomie et de botanique révèle tout d'abord la stabilité de la nomenclature du *Dictionnaire de l'Académie* : la quasi-totalité des termes insérés dans l'une des cinq premières éditions ne sont en effet jamais retranchés par la suite, tandis qu'environ 90 % des termes présents dans la septième édition demeurent dans la huitième. De plus, les cinq premières éditions du *Dictionnaire* renferment de nombreux termes cachés; la majorité de ceux-ci acquièrent leur marque « Anatomie » ou « Botanique » dans la sixième édition, ce qui explique en grande partie pourquoi on y recense un nombre aussi important d'ajouts.

4.2.5 Conclusion sur l'étude de la nomenclature

L'étude des termes d'anatomie et de botanique dans la nomenclature du *Dictionnaire* permet d'abord de conclure que la politique éditoriale générale, énoncée dans les préfaces des différents ouvrages, reflète bien le contenu du répertoire académique au fil des siècles : les termes des arts et des sciences, toujours plus

nombreux à pénétrer dans la langue générale, voient en effet leur nombre augmenter sans cesse dans le *Dictionnaire*. D'ailleurs, les variations de nomenclature dans le *Dictionnaire* sont plutôt faibles : une fois ajoutés, la plupart des termes demeurent dans le répertoire académique jusqu'à la huitième édition. Quant à savoir si les termes inclus font réellement partie de la langue générale, comme le signale l'Académie dans ses préfaces, il semble que des recherches plus poussées soient nécessaires afin d'en arriver à des conclusions valables.

Certains autres énoncés des préfaces, plus spécifiques, ont également pu être vérifiés. En premier lieu, il ressort que les préfaces des éditions de 1694, 1718 et 1740 présentent quelques divergences avec le contenu réel de l'ouvrage qui leur est associé. Ainsi, dans la première édition, la présence de termes d'anatomie marqués, de même que de termes d'anatomie et de botanique cachés, entre en contradiction avec le discours de la préface, qui laisse sous-entendre que l'ouvrage n'enregistre que le bel usage de la Cour. En ce qui a trait aux deuxième et troisième éditions, on ne semble pas y trouver, comme on le signale dans la préface, beaucoup de sens spécialisés de mots de la langue commune. De plus, la troisième édition ne recense pas un « bien plus grand nombre » de termes spécialisés que les éditions précédentes.

Par contre, la préface de la quatrième édition, qui souligne que l'ouvrage recense les termes « élémentaires » des arts et des sciences, semble en accord avec le contenu dictionnaire : l'édition de 1762 renferme un nombre beaucoup plus élevé de termes d'anatomie et de botanique que les répertoires précédents, dont une proportion significative de sens spécialisés.

Quant à la cinquième édition, on y constate un retour à une certaine prudence : elle procède à quelques retraites en anatomie, bien que ces retraites soient tout de même doublés d'ajouts, cependant beaucoup moins nombreux que dans l'édition précédente. La progression des termes spécialisés, dans l'ouvrage de 1798, est également considérablement ralentie dans le domaine de la botanique.

En ce qui concerne la sixième édition, la première partie de l'étude de la nomenclature a mis en évidence un bond spectaculaire du nombre de termes d'anatomie et de botanique. Cette importante progression, non annoncée dans la préface, s'explique plutôt par l'ajout de sens spécialisés et de marques d'usage à des termes figurant déjà à la nomenclature du *Dictionnaire*.

Enfin, les préfaces des deux dernières éditions n'apportent pas réellement d'éléments nouveaux sur la politique d'inclusion des termes spécialisés dans le *Dictionnaire*; on se contente d'y relever la présence accrue des termes scientifiques et techniques dans la langue générale.

La présente section a donc permis d'effectuer un bref tour d'horizon de la nomenclature des huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie*; la section qui suit permettra maintenant l'exploration de l'autre grande structure dictionnaire, la microstructure.

4.3 Étude de la microstructure

L'analyse du traitement des termes des arts et des sciences dans le *Dictionnaire de l'Académie* repose également sur l'étude de la microstructure. Deux composantes essentielles de cette dernière retiendront notre attention : les marques de domaines et les définitions.

4.3.1 Les marques de domaines

Dans le *Dictionnaire de l'Académie*, comme dans la majorité des dictionnaires de langue, un système de marques permet de repérer tous les mots qui s'écartent d'une manière ou d'une autre de la langue générale standard telle qu'elle est définie par le lexicographe; c'est ainsi que les termes spécialisés appartenant aux divers domaines de la connaissance sont en principe pourvus d'une indication quelconque⁹¹. Toutefois, l'Académie ne précise pas, dans les préfaces de son ouvrage, la nature exacte de l'indication ou des indications privilégiées. Par conséquent, afin de déterminer comment les académiciens marquent les termes spécialisés, nous avons fait l'inventaire, dans les huit éditions complètes du répertoire académique, des indications accompagnant tous les termes d'anatomie et de botanique des échantillons de base. Les résultats sont présentés dans les tableaux XIII et XIV :

⁹¹ La section 4.2.4.2 a toutefois permis de mettre en évidence le fait que certains termes apparaissent dans plusieurs éditions du répertoire académique avant de recevoir une marque ou d'en perdre une.

Tableau XIII : Les marques d'anatomie dans le *Dictionnaire* (1694-1935)

	Marques	Éditions							
		1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
MARQUES PRÉCÉDANT LES DÉFINITIONS	Terme d'Anatomie	5	14	14	48	47		1	
	Terme d'Anat.					1		1	
	T. d'Anatomie						1	2	91
	T. d'Anat.						74	77	
MARQUES INSÉRÉES DANS LES DÉFINITIONS	En termes d'Anatomie	1	3	4	6	5	39	40	61
	En termes d'Anat.						4	4	
	Dans l'Anatomie	1	1		1	2			
	En Anatomie				3	5	2	4	
	En Anat.						6	6	
	... que les Anatomistes ont introduit...				1	1			
	Usité par les Anatomistes				1	1			
	Nom que les Anatomistes donnent...					1			
TOTAL		7	18	18	60	63	126	135	152

Tableau XIV : Les marques de botanique dans le *Dictionnaire* (1694-1935)

	Marques	Éditions							
		1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
MARQUES PRÉCÉDANT LES DÉFINITIONS	Terme de Botanique		1	1	20	20	1	1	
	T. de Botanique							1	111
	T. de Botan.						90	91	
MARQUES INSÉRÉES DANS LES DÉFINITIONS	En termes de Botanique			1	14	15	12	13	59
	En termes de Botan.						1	1	
	En style de Botanique				1	1			
	En Botanique					2	22	26	
	En Botan.						7	8	
	Les Botanistes disent ou appellent				3	3			
	Usité par les Botanistes				1	1			
TOTAL		0	1	2	39	42	133	141	170

Les tableaux XIII et XIV recensent 12 marques différentes en anatomie et 10 en botanique. Dans les deux cas, on peut diviser les indications en deux catégories : les

marques qui précèdent les définitions⁹² et les indications insérées à même les définitions⁹³. Ces dernières, utilisées la plupart du temps pour identifier les sens spécialisés de mots généraux, sont toutefois un peu moins présentes, dans le recueil de la Compagnie, que les marques précédant immédiatement les définitions.

Par ailleurs, toutes les marques relevées ne sont pas usitées dans l'ensemble des huit éditions à l'étude. Tout d'abord, dans les ouvrages de 1694, 1718 et 1740, la plupart des termes sont accompagnés de la marque « Terme d'Anatomie » ou « Terme de Botanique ». En anatomie, l'indication « En termes d'Anatomie » apparaît également dans ces trois éditions, alors que « Dans l'Anatomie » est observée en 1694 et en 1718. Dans le cas de la botanique, la seule autre marque recensée est « En termes de Botanique » (1740).

En ce qui concerne les ouvrages de 1762 et 1798, les marques « Terme de... » et « En termes de... » conservent respectivement les premier et deuxième rangs. Plusieurs autres indications sont néanmoins relevées; celles-ci, à l'exception de « Terme d'Anat. » (1798), constituent des formules insérées dans les définitions. De plus, toutes ces marques supplémentaires apparaissent pour la première fois dans l'une ou l'autre de ces deux éditions, sauf « Dans l'Anatomie », qui apparaît dès 1694.

En 1835 et en 1878, on constate, dans le cas des marques précédant les définitions, la quasi-disparition de « Terme d'Anatomie » et de « Terme de Botanique », remplacées par des formes abrégées⁹⁴. En outre, les indications insérées dans les

⁹² Par exemple : LIGAMENT. s. m. **Terme d'Anatomie**. Il se dit de...

⁹³ Par exemple : ALVÉOLE. n. m. [...] Il se dit aussi, **en termes d'Anatomie**, des Cavités...

⁹⁴ « T. d'Anat. » et « T. de Botan. » sont de loin les plus usitées, même si plusieurs variantes coexistent.

définitions sont, tant en anatomie qu'en botanique, réparties entre quatre formules différentes.

Enfin, la huitième édition ne renferme que deux marques différentes : « T. d'Anatomie / de Botanique » et « En termes d'Anatomie / de Botanique ». Il semble donc que la Compagnie se soit ici livrée à un travail de systématisation important : une seule marque a ainsi été conservée dans chacune des deux catégories.

En somme, les académiciens font usage de nombreuses indications différentes entre 1694 et 1932-1935 pour marquer les termes d'anatomie et de botanique. Les étiquettes sont partagées entre les marques précédant les définitions, toujours les plus nombreuses, et les formules intégrées aux définitions qui, la plupart du temps, servent à identifier les sens spécialisés de mots généraux. Dans les deux domaines étudiés, une seule marque placée avant les définitions apparaît en 1694, 1718, 1740 et 1762, ainsi qu'en 1798 dans le cas de la botanique; elles se multiplient à partir de 1798 avec l'introduction de formes abrégées, mais l'édition de 1932-1935 marque le retour à une forme unique. Quant aux formules insérées dans les définitions, elles sont peu nombreuses dans les trois premières éditions; par la suite, plusieurs formes coexistent jusqu'en 1932-1935, date à laquelle les académiciens choisissent de n'en utiliser qu'une seule.

4.3.2 Les définitions

L'étude des définitions associées aux termes spécialisés constitue le second volet de l'analyse de la microstructure du *Dictionnaire de l'Académie*. Le chapitre précédent a

mis en évidence le peu de renseignements fournis par les préfaces du *Dictionnaire* sur le traitement définitoire des termes des arts et des sciences. La préface de la sixième édition est en effet la première à donner quelques indications à ce sujet⁹⁵ : on y affirme en effet que les académiciens ont consulté des spécialistes dans le but d'améliorer les définitions des termes spécialisés; l'Académie assure par la suite avoir également sollicité l'avis de spécialistes dans les septième et huitième éditions. Toutefois, rien n'indique précisément dans quelle mesure cette pratique modifie le contenu de l'ouvrage. La présente section a donc pour but de déterminer comment, à partir de 1835, la consultation de spécialistes se manifeste dans les définitions des termes scientifiques et techniques. Ainsi, les changements apportés aux définitions sont-ils alors plus nombreux? Leur nature diffère-t-elle par rapport aux modifications relevées dans les éditions précédentes?

Afin de répondre à ces questions, nous passerons en revue les définitions de tous les termes d'anatomie et de botanique des deux échantillons de base présents depuis les première, deuxième ou troisième éditions⁹⁶. L'analyse de ces données s'effectuera en deux temps : tout d'abord, une étude quantitative visera à évaluer la proportion de définitions modifiées dans chacune des éditions du répertoire académique; ensuite, une analyse qualitative permettra de comparer la nature des changements observés dans les définitions des termes d'anatomie et de botanique du corpus d'analyse.

⁹⁵ Rappelons qu'on ne relève, avant la sixième édition, que des affirmations générales touchant la définition de tous les mots du recueil de l'institution.

⁹⁶ Ce choix permet d'effectuer une étude comparative des définitions sur une période de temps étendue. Les termes présents depuis les trois premières éditions, mais qui ne sont pas marqués ou qui sont marqués différemment dans l'une ou l'autre de celles-ci, ont tout de même été inclus dans le corpus d'analyse. Les termes sélectionnés sont donc au nombre de 42 en anatomie et de 24 en botanique (voir l'annexe D pour la liste complète).

4.3.2.1 Étude quantitative : changements majeurs et changements mineurs

En premier lieu, afin d'établir la proportion de définitions de termes d'anatomie et de botanique modifiées dans les diverses éditions du recueil de l'Académie, toutes les définitions sélectionnées ont été classées dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes :

- les définitions qui demeurent identiques à la définition correspondante dans l'édition précédente⁹⁷;
- celles qui présentent des changements mineurs;
- celles qui font l'objet de remaniements majeurs.

Les changements mineurs, en ce qui concerne la présente étude, constituent des ajouts ou des retraits d'éléments qui ne modifient pas de façon importante les renseignements fournis par la définition. Par exemple, l'ajout, en 1718, d'un synonyme au verbe *entourer*, dans la définition de PERICARDE, est considéré comme une modification mineure (Académie française 2001 : s. p.) :

PERICARDE. s. m. Terme de medecine. Membrane qui entoure le cœur.
(DAF 1694)

PERICARDE. s. f. Terme d'anatomie. Membrane qui environne, qui entoure le cœur.
(DAF 1718)

⁹⁷ Les ajouts, retraits ou changements de déterminants ne sont pas considérés comme des modifications. Par exemple, la définition commençant par « La partie postérieure... » est vue comme identique à celle qui débute par « Partie postérieure... ».

Quant aux changements majeurs, ils sous-entendent souvent, comme dans le cas de AIGREMOINE, en 1835, la reformulation complète de la définition (Académie française 2001 : s. p.) :

AIGREMOINE. s. f. Sorte d'herbe médicinale.
(DAF 1798)

AIGREMOINE. s. f. T. de Botan. Plante de la famille des Rosacées, à fleurs jaunes disposées en épis, et à feuilles ailées.
(DAF 1835)

De plus, l'ajout, le retrait ou la modification d'un ou de quelques éléments fondamentaux dans la définition est également perçu comme un remaniement majeur. À titre d'exemple, la classification scientifique de CENTAURÉE n'est plus tout à fait la même en 1932-1935 (Académie française 2001 : s. p.) :

CENTAURÉE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes à fleurs composées, dont une espèce très connue, *la Centaurée commune* ou *Grande centaurée*, s'emploie souvent en médecine.
(DAF 1878)

CENTAURÉE. n. f. T. de Botanique. Genre de plantes de la famille des Composées dont une espèce très connue, *la Centaurée commune* ou *Grande Centaurée*, s'emploie souvent en médecine.
(DAF 1932-1935)

Les tableaux XV et XVI présentent, pour chaque édition du *Dictionnaire*, le nombre total de changements apportés aux définitions des termes d'anatomie et de botanique du corpus d'analyse prédéfini :

Tableau XV : Changements apportés aux définitions des termes d'anatomie (1718-1935)

Édition	Nombre total de termes concernés ⁹⁸	Nombre de termes dont la définition est modifiée	Changements majeurs	Changements mineurs
2 ^e (1718)	34	15 (44 %)	8	7
3 ^e (1740)	40	2 (5 %)	1	1
4 ^e (1762)	41	12 (29 %)	10	2
5 ^e (1798)	41	5 (12 %)	3	2
6 ^e (1835)	42	34 (81 %)	28	6
7 ^e (1878)	42	5 (12 %)	4	1
8 ^e (1932-35)	42	15 (36 %)	9	6

Tableau XVI : Changements apportés aux définitions des termes de botanique (1718-1935)

Édition	Nombre total de termes concernés	Nombre de termes dont la définition est modifiée	Changements majeurs	Changements mineurs
2 ^e (1718)	18	7 (39 %)	3	4
3 ^e (1740)	21	0	0	0
4 ^e (1762)	24	10 (42 %)	9	1
5 ^e (1798)	24	3 (13 %)	2	1
6 ^e (1835)	24	22 (92 %)	18	4
7 ^e (1878)	24	2 (8 %)	1	1
8 ^e (1932-35)	24	15 (63 %)	9	6

La proportion de modifications est d'abord relativement importante dans la deuxième édition : 44 % des termes d'anatomie et 39 % des termes de botanique sont touchés; dans les deux domaines, les changements mineurs et les changements majeurs sont en nombre à peu près égal. En ce qui a trait à la troisième édition, on remarque très peu de retouches : 2 définitions sont remaniées en anatomie, dont une seule de façon majeure, et aucune en botanique. Par la suite, les tableaux XV et XVI révèlent que, dans

⁹⁸ Les variations de cette colonne sont attribuables au fait que certains termes sélectionnés n'apparaissent pour la première fois que dans les deuxième ou troisième éditions. De plus, dans le cas de l'anatomie, le terme VEINULE, recensé en 1694 et 1718, est absent du *Dictionnaire* en 1740, 1762 et 1798; il est inclus à nouveau à partir de 1835.

la quatrième édition, 12 des 41 définitions d'anatomie et 10 des 24 définitions de botanique font l'objet de retouches, la quasi-totalité d'entre elles étant majeures. Quant à l'édition de 1798, on y recense très peu de modifications : 5 termes d'anatomie et 3 termes de botanique voient leur définition retravaillée. Toujours selon les tableaux XV et XVI, la sixième édition est ensuite celle qui compte la plus importante proportion de changements : 81 % des termes d'anatomie et 92 % des termes de botanique subissent une modification, majeure dans la plupart des cas. Enfin, le nombre de remaniements chute encore une fois dans la septième édition, où on compte 5 retouches en anatomie et 2 en botanique, avant de remonter dans le recueil de 1932-1935; cet ouvrage compte en effet, tant en anatomie qu'en botanique, 15 retouches, dont 9 majeures .

Une part importante des définitions des termes d'anatomie et de botanique sont par conséquent modifiées dans les éditions de 1718, 1762, 1835 et 1932-1935⁹⁹; cependant, les ouvrages de 1740, 1798 et 1878 procèdent à très peu de changements. On observe donc un cycle : les éditions « paires », c'est-à-dire les deuxième, quatrième, sixième et huitième éditions, semblent, du point de vue des définitions, révisées plus en profondeur que les éditions « impaires », c'est-à-dire les troisième, cinquième et septième éditions. L'instauration, à partir de 1835, d'un processus de consultation de spécialistes pour la rédaction des définitions spécialisées ne paraît pas, à cet égard, modifier réellement les pratiques des académiciens, puisqu'à aucun moment le cycle n'est interrompu.

⁹⁹ La majorité de ces retouches sont considérées comme majeures.

Par ailleurs, la proportion de remaniements atteint un sommet inégalé dans la sixième édition, ce qui coïncide avec la première annonce, dans la préface, d'une collaboration entre l'Académie et les autres classes de l'Institut de France. Cette première véritable collaboration paraît ainsi avoir forcé les académiciens à réviser en profondeur un nombre accru de définitions des termes des arts et des sciences, du moins en anatomie et en botanique¹⁰⁰. D'ailleurs, parmi tous les termes de l'échantillon, 12 termes d'anatomie (29 %) et 9 termes de botanique (38 %) bénéficient alors du premier remaniement majeur de leur définition depuis leur entrée dans le répertoire académique.

En somme, la consultation de spécialistes ne semble avoir eu une véritable influence sur le contenu dictionnaire que dans la sixième édition, où la majorité des définitions d'anatomie et de botanique sont remaniées. Aucune particularité ne semble cependant distinguer les septième et huitième éditions des ouvrages antérieurs à 1835.

4.3.2.2 Étude qualitative : nature des changements apportés aux définitions

La section précédente, dans laquelle était présentée une analyse du nombre de remaniements définitoires dans chacune des éditions du *Dictionnaire*, n'a pas permis de mettre en lumière la nature exacte des changements apportés. Dans le but de dégager, s'il y a lieu, des tendances ou des schémas récurrents en ce qui a trait aux types de retouches relevées dans les définitions du répertoire académique, nous étudierons tous

¹⁰⁰ En effet, avant cette date, la proportion de changements ne dépasse jamais 44 %.

les changements majeurs observés dans les deuxième, quatrième, sixième et huitième éditions¹⁰¹. Pour ce faire, six catégories de modifications ont été typologisées :

1. ajout d'éléments;
2. retrait d'éléments;
3. corrections attribuables à l'accroissement des connaissances;
4. amélioration de la précision du vocabulaire utilisé (remplacement d'un mot vague ou inadéquat);
5. amélioration des qualités rédactionnelles (la définition devient plus claire, mais aucune information scientifique ou encyclopédique n'est insérée);
6. ajout d'une définition¹⁰².

Précisons par ailleurs que chaque définition peut faire l'objet de plusieurs types de changements.

4.3.2.2.1 La deuxième édition

Dans l'édition de 1718, rappelons que les définitions de 8 termes d'anatomie et de 3 termes de botanique subissent des modifications majeures. Le tableau XVII permet de classer les changements recensés selon leur nature :

¹⁰¹ Les éditions de 1740, 1798 et 1878 présentent trop peu de remaniements majeurs pour qu'une telle étude puisse être significative.

¹⁰² Dans quelques cas, un terme est présent dans certaines éditions sans être véritablement défini. Par exemple, en 1718, on peut lire que « Hymen, Est aussi un terme d'Anatomie » (Académie française 2001 : s. p.). Aucune définition ne suit cet énoncé.

Tableau XVII : Types de modifications apportées aux définitions de termes d'anatomie et de botanique (1718)

Termes	Amélioration des qualités rédactionnelles	Ajout d'éléments	Rectifications dues à l'amélioration des connaissances	Retrait d'éléments	Précision accrue du vocabulaire
ANATOMIE					
anastomose	✓				
conjugaison	✓				
glande				✓	
ligament	✓	✓			
suture		✓			
tympan	✓			✓	✓
uretère			✓		
viscères		✓	✓		
BOTANIQUE					
baguenaudier					✓
chèvrefeuille		✓			
lentisque	✓				
TOTAL	5	4	2	2	2

D'après le tableau ci-dessus, cinq types de remaniements sont effectués en 1718. En premier lieu, on constate que 5 définitions voient leurs qualités rédactionnelles améliorées, soit 4 en anatomie et 1 en botanique. Par exemple, la formule définitoire de ANASTOMOSE devient plus précise, sans toutefois que de nouveaux éléments ne soient insérés (Académie française 2001 : s. p.) :

ANASTOMOSE. s. f. Terme d'anatomie, qui signifie l'Abouchement, la jonction d'une veine avec une autre, ou avec une artère.
(DAF 1694)

ANASTOMOSE. s. f. Terme d'Anatomie, qui signifie L'emboucheure d'une veine dans une autre veine, ou de l'extrémité d'un artère dans l'extrémité d'une veine.
(DAF 1718)

En deuxième lieu, l'Académie ajoute des informations dans la définition de 3 termes d'anatomie et d'un terme de botanique. La définition du terme CHÈVREFEUILLE

est ainsi enrichie, par rapport à 1694, de nouvelles données scientifiques et encyclopédiques (Académie française 2001 : s. p.) :

CHEVREFEUIL, ou Chevrefeuille. Plante odoriférante.
(DAF 1694)

CHEVRE-FEUILLE. Quelques-uns disent, *Chevre-feüil*. s. m. Sorte de plante qui porte des fleurs odoriférantes, & dont on se sert pour les berceaux de jardin, & dans les palissades.
(DAF 1718)

Enfin, trois catégories de modifications touchent chacune 2 définitions : les rectifications attribuables à l'amélioration des connaissances, le retranchement d'éléments et l'accroissement de la précision du vocabulaire. À titre d'exemple, le terme URETÈRE voit sa définition corrigée, tandis que celle de GLANDE est amputée de certains renseignements et que celle de BAGUENAUDIER profite d'un vocabulaire plus adéquat (Académie française 2001 : s. p.) :

URETERE. s. m. terme d'Anatomie. Conduit par lequel l'urine est portée du rein dans la vessie.
(DAF 1694)

URETERE. subst. masc. Terme d'Anatomie. On appelle *Uretere*, Les deux canaux qui portent l'urine des reins à la vessie.
(DAF 1718)

et

GLANDE. s. f. Parties spongieuses qui se trouvent en beaucoup d'endroits du corps, & qui servent à filtrer les humeurs.
(DAF 1694)

GLANDE. s. f. Partie spongieuse, servant à filtrer certaines humeurs du corps.
(DAF 1718)

et

BAGUENAUDIER. s. m. Petit arbre qui porte des fleurs jaunes.
(DAF 1694)

BAGUENAUDIER. s. m. Petit arbre qui porte des baguenaudes.
(DAF 1718)

En somme, dans la deuxième édition du *Dictionnaire*, aucune tendance marquée ne peut être dégagée en ce qui a trait aux modifications apportées aux définitions des termes d'anatomie et de botanique. L'amélioration des qualités rédactionnelles réunit le plus grand nombre de cas (5), mais quatre autres types de changements concernent un nombre à peine moins élevé de définitions.

4.3.2.2.2 La quatrième édition

Le tableau XVIII présente la nature des changements effectués en 1762 dans les définitions des termes d'anatomie et de botanique :

Tableau XVIII : Types de modifications apportées aux définitions de termes d'anatomie et de botanique (1762)

Termes	Ajout d'éléments	Retrait d'éléments	Précision accrue du vocabulaire	Ajout d'une définition
ANATOMIE				
anus	✓			
diaphragme	✓	✓		
filet	✓			
hymen				✓
mésentère	✓			
péricarde	✓			
périoste	✓			
péritoine	✓			
rotule		✓		
tympan	✓	✓		
BOTANIQUE				
centaurée	✓			
coriandre	✓			
galle	✓			
hépatique	✓			
lentisque	✓	✓		
mille-pertuis	✓			
oignon	✓			
pariétaire	✓		✓	
scabieuse	✓	✓		
TOTAL :	17	5	1	1

L'examen du tableau ci-dessus fait d'abord ressortir l'importance prise par l'ajout d'éléments : 8 termes d'anatomie (80 %) et 9 termes de botanique (100 %) subissent en effet des changements de ce type. Par exemple, les définitions de FILET et de LENTISQUE sont, en 1762, étoffées de nombreux renseignements encyclopédiques absents de l'édition précédente (Académie française 2001 : s. p.) :

FILET. s. m. [...]

Filet, signifie aussi, Le ligament qui est sous la langue des enfants quand ils viennent au monde, & qui empêche de parler.

(DAF 1740)

FILET. s. m. [...]

FILET, signifie aussi Le ligament élastique & musculueux qui paroît sous la langue pour peu qu'on en lève la pointe en ouvrant la bouche. Ce ligament dont le principal usage est de modérer, de régler & de faciliter les mouvemens de la langue, se trouve quelquefois si long dans les enfans nouveaux nés, qu'il les empêche de remuer la langue avec facilité : alors on le coupe avec la pointe des ciseaux.

(DAF 1762)

et

LENTISQUE. substantif masculin. Sorte d'arbuste toujours verd, qui a la feuille semblable à celle du cormier, & qui porte son fruit en grappe, & dont il sort une espèce de résine appelée mastic.

(DAF 1740)

LENTISQUE. s. m. Arbre qui croît dans nos Provinces Méridionales, & dans les pays chauds. Ses feuilles approchent de celles du myrthe. Elles sont toujours vertes, d'une odeur forte, d'un goût aigrelet & astringent. Il découle du tronc & des grosses branches du Lentisque une gomme qu'on nomme *Mastic*. Celle qu'on tire des Lentisques de l'Île de Chio est très-précieuse & très-rare. Le bois du Lentisque est astringent & consolidant.

(DAF 1762)

Dans les deux exemples cités, d'ailleurs représentatifs de la majorité des définitions remodelées en 1762, on constate que les définitions deviennent de véritables articles d'encyclopédie, relativement éloignés des articles qu'on pourrait s'attendre à trouver dans un dictionnaire de langue comme celui de l'Académie. Toutefois, la parution de la quatrième édition du *Dictionnaire* a lieu, rappelons-le, à un moment où l'influence du courant encyclopédique atteint un sommet : la mode est alors aux encyclopédies, et il est probable que les académiciens, eux-mêmes influencés par les idées dominantes, aient quelque peu modifié les caractéristiques du *Dictionnaire* afin de s'adapter au nouveau courant et d'assurer la survie de l'ouvrage.

Malgré cela, d'autres types de changements sont tout de même effectués en 1762. On retire ainsi des éléments de 5 définitions¹⁰³, dont celle de SCABIEUSE (Académie française 2001 : s. p.) :

SCABIEUSE, substantif fém. Plante médicinale, dont les fleurs sont rouges, bleues ou violettes.
(DAF 1740)

SCABIEUSE. s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'elle est employée à la guérison de la gale. On la regarde comme vulnérable, alexitère, sudorifique & apéritive.
(DAF 1762)

De plus, on fait preuve d'une précision accrue dans le vocabulaire utilisé pour définir PARIÉTAIRE, alors qu'on pourvoit HYMEN d'une véritable définition.

En conclusion, presque toutes les modifications apportées aux définitions des termes d'anatomie et de botanique en 1762 sont caractérisées par l'ajout d'éléments, bien souvent de nature encyclopédique; ce phénomène est probablement attribuable au contexte social dans lequel s'insère la quatrième édition du *Dictionnaire*.

4.3.2.2.3 La sixième édition

En 1835, on a vu qu'un total de 46 définitions sont modifiées, soit 28 en anatomie et 18 en botanique; c'est le nombre le plus élevé pour l'ensemble des éditions à l'étude. Les types de changements observés dans la sixième édition du *Dictionnaire* sont énumérés dans le tableau XIX :

¹⁰³ Dans tous les cas, sauf ROTULE, les retraits sont toutefois jumelés à des ajouts plus ou moins nombreux.

**Tableau XIX : Types de modifications apportées aux définitions de termes
d'anatomie et de botanique (1835)**

Termes	Ajout d'éléments	Retrait d'éléments	Précision accrue du vocabulaire	Amélioration des qualités rédactionnelles	Rectifications dues à l'amélioration des connaissances
ANATOMIE					
alvéole			✓		
anastomose			✓		
anus		✓			
branche	✓			✓	
crystallin	✓				
dure-mère	✓				
filet	✓	✓	✓		
glande	✓				✓
hymen		✓	✓		✓
iris	✓				
ligament			✓		
luette			✓		✓
mésentère	✓	✓	✓		
muscle	✓		✓		
omoplate	✓				
oreillette	✓				
ovaire	✓				✓
paroi	✓				
péricarde		✓			
périoste	✓	✓			
péritoine		✓			
rameau				✓	
rotule				✓	
tympan	✓				
valvule	✓				
veinule	✓				
vésicule	✓				
viscère	✓			✓	
BOTANIQUE					
ache	✓				
aigremoine	✓	✓			
alisier	✓				
baguenaudier	✓				
centaurée	✓				
chèvrefeuille			✓		
filet	✓		✓		
fraisier	✓				
genévrier	✓	✓			
girofler	✓				
gousse	✓				

Termes (suite)	Ajout d'éléments	Retrait d'éléments	Précision accrue du vocabulaire	Amélioration des qualités rédactionnelles	Rectifications dues à l'amélioration des connaissances
hépatique	✓	✓			
laiteron	✓				
lentisque	✓				
oignon		✓			
pariétaire		✓			
scabieuse	✓	✓			
serpentine	✓	✓			
TOTAL :	33	14	10	4	4

Selon le tableau XIX, l'ajout d'éléments occupe de loin le premier rang : 72 % des définitions sont touchées. Dans le cas de l'anatomie, la plupart des définitions concernées accueillent de nouveaux renseignements scientifiques qui viennent préciser l'objet décrit ou la fonction de celui-ci. Par exemple, la définition d'OMOPLATE reçoit en 1835 des descripteurs supplémentaires (Académie française 2001 : s. p.) :

OMOPLATE. s. f. Os de l'épaule plat et large.
(DAF 1798)

OMOPLATE. s. f. Os large, mince et triangulaire, qui forme la partie postérieure de l'épaule, et auquel s'articule l'os du bras.
(DAF 1835)

En botanique, l'introduction de certains noms de familles ou de genres, associés aux nomenclatures établies au siècle précédent, prend une place importante dans 10 des 15 définitions présentant des ajouts d'éléments¹⁰⁴. Ainsi, ALIZIER est maintenant classé parmi la famille des Rosacées (Académie française 2001 : s. p.) :

¹⁰⁴ Dans les 10 termes concernés, l'Académie ajoute à sa nomenclature les noms de familles ou de genres, de façon à ne pas utiliser, dans ses définitions, de mots qui ne sont pas expliqués ailleurs. En effet, les quatre noms de familles ou de genres relevés dans les définitions (ACOTYLÉDONES, COMPOSÉES, MYRTEES et ROSACÉES) font tous l'objet d'une entrée dans le recueil.

ALIZIER. s. f. Arbre qui croît dans les bois, et qui porte des alizes.
(DAF 1798)

ALIZIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte des alizes, et qui croît naturellement dans les bois.
(DAF 1835)

Ainsi, dans la sixième édition, les ajouts diffèrent légèrement de ceux relevés dans la quatrième édition. En effet, on assiste plutôt à l'insertion de descripteurs scientifiques dans la définition, qui ne compte généralement qu'une phrase, alors que l'ouvrage de 1762 se caractérise par l'introduction d'éléments encyclopédiques séparés, bien souvent, de la formule définitoire principale.

Ensuite, on observe, dans 14 définitions, le retrait de certains renseignements. Le terme PARIÉTAIRE illustre bien cette situation (Académie française 2001 : s. p.) :

PARIÉTAIRE. s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'elle croît sur les murailles. On en trouve aussi dans les haies. Cette plante est rafraîchissante, abstersive et émolliente. On l'emploie intérieurement contre la rétention d'urine et la gravelle.
(DAF 1798)

PARIÉTAIRE. s. f. T. de Botan. Plante ainsi nommée parce qu'elle croît ordinairement sur les murailles.
(DAF 1835)

Fait intéressant, 10 des 14 définitions à l'intérieur desquelles des retraits sont relevés (celle de PARIÉTAIRE en fait partie) ont bénéficié d'ajouts dans la quatrième édition du *Dictionnaire*. Les éléments introduits en 1762 et retranchés en 1835, la plupart de temps de nature encyclopédique, ont donc soit été jugés inutiles dans un dictionnaire de langue, soit considérés comme périmés à cause de l'acquisition de connaissances scientifiques nouvelles.

En outre, le tableau XIX montre que 10 définitions sont caractérisées par une précision accrue du vocabulaire employé. Par exemple, dans la définition d'ALVÉOLE, on remplace le mot général *trous* par *cavités de l'os maxillaire* (Académie française 2001 : s. p.) :

ALVÉOLE. s. m. [...]

Il se dit aussi Des **trous** où les dents sont placées.

(DAF 1798)

ALVÉOLE. s. m. [...]

Il se dit aussi Des **cavités de l'os maxillaire** dans lesquelles les dents sont enchâssées.

(DAF 1835)

En dernier lieu, 4 définitions sont modifiées grâce aux nouvelles connaissances acquises et 4 autres voient leurs qualités rédactionnelles améliorées. Les termes GLANDE et RAMEAU représentent respectivement ces deux cas (Académie française 2001 : s. p.) :

GLANDE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie spongieuse servant à **filtrer** certaines liqueurs ou humeurs du corps.

(DAF 1798)

GLANDE. s. f. T. d'Anat. Partie spongieuse ou vasculaire, destinée à **sécréter** certaines liqueurs ou humeurs du corps.

(DAF 1835)

et

RAMEAU. s. masc. [...]

On appelle figurém. *Rameaux*, Les petites veines qui répondent à une grosse.

On le dit aussi Des artères et des nerfs.

(DAF 1798)

RAMEAU. s. m. [...]

Rameau, se dit, par extension, en termes d'Anatomie, Des diverses branches ou divisions des artères, des veines et des nerfs.

(DAF 1835)

La sixième édition voit donc survenir de nombreux changements majeurs dans les définitions des termes d'anatomie et de botanique : 72 % des définitions reçoivent de nouveaux descripteurs, 30 % subissent des retraits, souvent d'éléments rajoutés en 1762, et 22 % sont pourvues d'un vocabulaire plus précis. Les qualités rédactionnelles sont améliorées dans 9 % des cas, tandis que des rectifications sont également nécessaires pour 9 % des définitions. De plus, on remarque que les corrections apportées aux définitions, en particulier en ce qui a trait aux ajouts, diffèrent légèrement de celles observées dans les éditions précédentes. Il semble également que la Compagnie soit plus sensible à la fonction véritable d'un dictionnaire de langue : en effet, l'inclusion de descripteurs à même les définitions, jumelée au retrait d'éléments encyclopédiques insérés dans plusieurs cas en 1762, font en sorte que les définitions de 1835 se rapprochent davantage de la définition linguistique que de l'article d'encyclopédie.

4.3.2.2.4 La huitième édition

Le tableau XX présente finalement la répartition des changements effectués dans les définitions en 1932-1935 :

**Tableau XX : Types de modifications apportées aux définitions de termes
d'anatomie et de botanique (1932-1935)**

Termes	Retrait d'éléments	Ajout d'éléments	Précision accrue du vocabulaire	Rectifications dues à l'amélioration des connaissances	Ajout d'une définition
ANATOMIE					
crâne	✓				
cristallin	✓		✓		
diaphragme		✓	✓		
glande				✓	
oreillette	✓				
péricrâne			✓		
pie-mère				✓	
rotule		✓			
sperme		✓	✓		
BOTANIQUE					
baguenaudier	✓			✓	
centaurée				✓	
ébénier	✓	✓			
hépatique	✓			✓	
lentisque	✓		✓		
oignon			✓		
pariétaire		✓			
scabieuse	✓	✓			
tunique					✓
TOTAL :	8	6	6	5	1

Le tableau XX permet de constater qu'aucun type de modification ne se démarque vraiment des autres. Les retraits d'éléments sont les plus nombreux (8); viennent ensuite, dans l'ordre, les ajouts d'informations et l'accroissement de la précision du vocabulaire (6 chacun), les rectifications (5) et l'ajout d'une définition (1). On remarque par ailleurs la disparition de la catégorie « amélioration des qualités rédactionnelles ».

Tout d'abord, on retire de certaines définitions des éléments considérés comme inutiles ou superflus; les termes CRÂNE et SCABIEUSE font ainsi l'objet de retranchements (Académie française 2001 : s. p.) :

CRÂNE. s. m. Le têt de l'homme et des animaux ; l'assemblage des os de la tête, qui contient le cerveau.
(DAF 1878)

CRÂNE. n. m. T. d'Anatomie. Assemblage des os de la tête qui contient le cerveau.
(DAF 1932-1935)

et

SCABIEUSE. s. f. T. de Botan. Genre de plantes de la famille des Composées, dont plusieurs espèces servent à l'ornement des jardins.
(DAF 1878)

SCABIEUSE. n. f. T. de Botanique. Genre de plantes de la famille des Composées, à fleurs violettes, pourprés et quelquefois blanches.
(DAF 1932-1935)

En deuxième lieu, les ajouts se manifestent, comme dans la sixième édition, soit par l'inclusion de nouveaux descripteurs précisant certaines caractéristiques de la réalité sous-jacente au terme, soit par l'inclusion de l'appellation d'une famille ou d'un genre¹⁰⁵. Par exemple, DIAPHRAGME présente des traits définitoires supplémentaires, tandis que la classification d'ÉBÉNIER est précisée pour la première fois (Académie française 2001 : s. p.) :

DIAPHRAGME. s. m. T. d'Anat. Muscle très large et fort mince, situé à la base de la poitrine, qu'il sépare d'avec l'abdomen.
(DAF 1878)

¹⁰⁵ Encore une fois, tous les noms de familles ou de genres utilisés dans les définitions (COMPOSÉES, ÉBÉNACÉES, PAPILIONACÉES, RENONCULACÉES et URTICÉES) sont définis ailleurs dans le *Dictionnaire*.

DIAPHRAGME. n. m. T. d'Anatomie. Cloison musculaire très large, fort mince, convexe et animée de mouvements rythmiques, situé à la base de la poitrine, qu'il sépare d'avec l'abdomen.
(DAF 1932-1935)

et

ÉBÉNIER. s. m. T. de Botan. Arbre des Indes, dont le bois est fort dur et ordinairement noir.
(DAF 1878)

ÉBÉNIER. n. m. T. de Botanique. Type de la famille des Ébénacées, arbre qui fournit l'ébène noire.
(DAF 1932-1935)

Enfin, quelques définitions, comme celle d'OIGNON, sont rédigées à l'aide d'un vocabulaire plus rigoureux, alors que d'autres, comme celle de GLANDE, tirent profit des avancées scientifiques (Académie française 2001 : s. p.) :

OIGNON. s. m. [...] Nom générique que l'on donne à Cette partie de la racine de quelques plantes, qui est d'une forme renflée, et dont la base produit des racines fibreuses.
(DAF 1878)

OIGNON. [...] n. m. [...] Par analogie, en termes de Botanique, il se dit du Bulbe de certaines plantes, dont la base produit des racines fibreuses.
(DAF 1932-1935)

et

GLANDE. s. f. T. d'Anat. Organe destiné à sécréter certaines liqueurs ou humeurs du corps.
(DAF 1878)

GLANDE. n. f. T. d'Anatomie. Organe dont la fonction est, soit de débarrasser le sang de produits de décomposition, soit d'élaborer des produits ou des éléments nécessaires tant à la reproduction qu'à l'entretien de la vie.
(DAF 1932-1935)

Bref, dans l'ouvrage de 1932-1935, les changements se répartissent à peu près également entre les retraites, les ajouts, les précisions et les rectifications. Les ajouts et les

retraits observés correspondent par ailleurs, dans leur nature, à ceux relevés dans la sixième édition, bien qu'ils soient beaucoup moins nombreux.

4.3.2.2.5 Conclusion

L'analyse d'un corpus de définitions de termes d'anatomie et de botanique du *Dictionnaire de l'Académie* a permis de constater que les éditions de 1718, 1762, 1835 et 1932-1935 modifient de nombreuses formules définitives, tandis que les autres ouvrages présentent peu de variations. En ce qui a trait à la nature des changements, aucune tendance ne se dégage dans la deuxième édition; cependant, les quatrième et sixième éditions laissent entrevoir certaines particularités. Ainsi, le répertoire de 1762 ajoute de nombreux éléments encyclopédiques dans les articles, tandis que la sixième édition se démarque par l'insertion d'éléments scientifiques, dans plusieurs cas associés aux nomenclatures établies tout au long du XVIII^e siècle; ce dernier phénomène est d'ailleurs pleinement compatible avec l'instauration, dès 1835, d'une pratique visant à consulter divers spécialistes pour favoriser la rédaction de définitions exactes et précises. Quant à la huitième édition, elle ne met en valeur aucun schéma récurrent.

4.3.3 Conclusion sur l'étude de la microstructure

L'étude de la microstructure associée aux termes d'anatomie et de botanique dans le *Dictionnaire de l'Académie* visait à analyser, d'une part, les marques de domaines identifiant les termes spécialisés et, d'autre part, les définitions décrivant les termes des arts et des sciences. Tout d'abord, l'examen des différentes étiquettes accolées aux termes d'anatomie et de botanique a mis en valeur la multiplicité des

formules utilisées. Celles-ci, divisées en deux catégories, soit les marques qui précèdent les définitions et les marques intégrées aux définitions, ne font l'objet d'une réelle systématisation que dans la huitième édition.

En ce qui a trait aux définitions, les préfaces du *Dictionnaire* révèlent que l'Académie, à partir de la sixième édition, sollicite la collaboration de scientifiques afin d'assurer la pertinence et l'exactitude des formules définitives incluses dans l'ouvrage. En 1835, l'étude des définitions démontre en effet que le nombre de changements apportés à ces dernières est beaucoup plus élevé que dans les éditions précédentes. De plus, la nature des retouches, dont la majorité constituent des ajouts à caractère résolument scientifique, semble modifiée par rapport aux autres ouvrages parus antérieurement; la deuxième édition ne comporte en effet que 4 ajouts, tandis que la quatrième, bien qu'elle procède à de nombreux ajouts, insère plutôt des informations à caractère encyclopédique. Toutefois, l'influence de la consultation de spécialistes est moins apparente dans la septième édition. En effet, dans l'ouvrage de 1878, une très faible proportion des définitions des termes d'anatomie et de botanique est retravaillée. La huitième édition, quant à elle, présente bon nombre de changements, quoiqu'ils soient moins nombreux qu'en 1835. Les modifications observées sont par contre semblables à celles relevées dans la sixième édition.

Enfin, notons que, malgré l'absence de discours officiel de l'Académie à ce sujet, le contexte social influence de manière importante le contenu dictionnaire de l'ouvrage de 1762. En effet, la forte tendance à l'encyclopédie qu'on remarque dans les articles des termes d'anatomie et de botanique coïncide avec l'apogée de la popularité du courant encyclopédique parmi la population.

Conclusion

L'examen des termes d'anatomie et de botanique dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie* (1694-1935) a permis d'établir que le traitement de ces termes dans le *Dictionnaire* est influencé de façon non négligeable par le contexte social propre aux différentes époques étudiées, ce qui vérifie notre hypothèse de départ.

Tout d'abord, en ce qui a trait à la nomenclature, dès la première édition, l'Académie met en place une politique d'inclusion partielle des termes des arts et des sciences : elle ne recense que les termes entrés dans la langue commune. Toutefois, on observe, entre les première et huitième éditions, une augmentation constante du nombre de termes d'anatomie et de botanique, ce qui s'explique par la vulgarisation croissante des sciences, qui fait en sorte que de plus en plus de termes autrefois spécialisés entrent dans la langue générale. Les préfaces du répertoire de la Compagnie font par ailleurs clairement état de ce phénomène.

Certains courants plus ponctuels influencent également le contenu du *Dictionnaire*. Ainsi, au XVII^e siècle, l'importance du bel usage pousse les académiciens à exclure de la première édition de leur répertoire tous les termes appartenant à des domaines « non nobles ». Cependant, l'analyse du contenu de l'ouvrage de 1694 révèle la présence de certains termes exclus du bel usage, sans compter les termes « cachés », qui ne recevront une marque de domaine formelle que dans les éditions subséquentes. Cette apparente contradiction entre la politique éditoriale et le contenu de l'ouvrage s'explique probablement par la montée, à cette époque, d'une nouvelle norme sociale, le bon usage savant, qui se fait de plus en plus accueillante envers les termes spécialisés.

Par ailleurs, les nombreuses avancées scientifiques et le prestige accru de la science, jumelés à la mise en place de nomenclatures systématiques et d'une langue scientifique proprement française – et non latine –, balaient définitivement, au XVIII^e siècle, le bel usage. Les termes spécialisés entrent de plus en plus dans la langue générale, et deviennent même à la mode. Cette mode atteint son apogée avec le courant encyclopédique, au milieu du siècle, qui influence à la fois la nomenclature et le contenu des articles de la quatrième édition du *Dictionnaire*; de nombreux termes d'anatomie et de botanique sont en effet ajoutés, et des changements considérables sont observés dans les définitions, changements qui consistent surtout en des ajouts à caractère encyclopédique.

La sixième édition, enfin, accorde dans ses définitions une place importante aux nouvelles connaissances et aux classifications établies au cours du siècle précédant sa publication; le choix des académiciens de cette époque de faire appel à des spécialistes pour rédiger les définitions n'est sans doute pas étranger à ce phénomène. Ce choix, qui révèle le souci de la Compagnie de présenter des renseignements scientifiques exacts et précis, va de pair avec l'importance grandissante, au sein de la société en général, des sciences et des scientifiques.

Le présent mémoire, en étudiant le traitement des termes d'anatomie et de botanique dans le *Dictionnaire de l'Académie*, a donc permis de dégager certains des principes mis de l'avant par la Compagnie, que ces principes soient énoncés ou non dans les préfaces, et de relier ceux-ci à certains phénomènes sociaux. Toutefois, de nombreux points restent à approfondir pour en arriver à obtenir un panorama complet du traitement des termes des arts et des sciences dans le répertoire académique. Ainsi, il serait d'abord

nécessaire de vérifier le traitement des termes associés aux « arts » (techniques), laissés de côté dans cette recherche, et de déterminer si les conclusions valables pour les termes scientifiques le sont aussi pour les termes techniques. Il serait également intéressant d'évaluer, dans la mesure du possible, le caractère vulgarisé ou non vulgarisé du vocabulaire spécialisé recensé dans le *Dictionnaire*. Par exemple, il pourrait être pertinent d'étudier le vocabulaire spécialisé par époques, en comparant notamment le *Dictionnaire de l'Académie* à d'autres ouvrages de même nature et, le cas échéant, avec les deux ouvrages complémentaires produits par la Compagnie en 1694 et 1842. Enfin, une étude qualitative et quantitative des domaines présents dans chacune des éditions pourrait permettre d'évaluer l'importance relative des différentes branches de la connaissance dans la société et dans le *Dictionnaire*.

Bibliographie

Dictionnaires et préfaces

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1842) : *Complément du Dictionnaire de l'Académie française. Publié sous la direction d'un membre de l'Académie française [...] précédé d'une préface par Louis Barré*, Paris, Firmin Didot, XXXI + 1281 p.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997a) : « Préface de la première édition - 1694 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 27-40.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997b) : « Préface de la deuxième édition - 1718 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 127-134.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997c) : « Préface de la troisième édition – 1740 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 165-172.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997d) : « Préface de la quatrième édition – 1762 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 195-202.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997e) : « Préface de la cinquième édition – 1798 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 267-282.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997f) : « Préface de la sixième édition – 1835 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 325-362.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997g) : « Préface de la septième édition – 1878 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 395-413.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997h) : « Préface de la huitième édition – 1932-1935 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 441-448.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (2001) : *Le dictionnaire de l'Académie française. Les huit éditions complètes du XVII^e siècle au XX^e siècle*, [CD-ROM], Marsanne (France), Redon.
- CORNEILLE, Thomas (1968) : *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences*, réimpression de l'édition de 1694, Genève, Slatkine Reprints, 2 tomes, 647 + 619 p.

Monographies et articles

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1998a) : « Aperçu historique », *Académie française*, [en ligne], [<http://www.academie-francaise.fr/histoire/index.html>], site consulté en novembre 2001.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1998b) : « Statuts et Règlements », *Académie française*, [en ligne], [<http://www.academie-francaise.fr/role/index.html>], site consulté en novembre 2001.
- BADDELEY, Susan et Liselotte BIEDERMANN-PASQUES (1997) : « Introduction et notes. Troisième édition. 1740 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 145-176.
- BÉJOINT, Henri (1988) : « Scientific and Technical Words in General Dictionaries », *International Journal of Lexicography*, vol.1, n° 4, p. 354-368.
- BENHAMOU, Simone, Eugénia ROUCHER et Jean BUFFIN (1997) : « Introduction et notes. Première édition. 1694 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 9-59.
- BOULANGER, Jean-Claude (1986) : *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*, coll. « Lexicographica. Series Maior », n° 13, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 165 p.
- BOULANGER, Jean-Claude et Marie-Claude L'HOMME (1991) : « Les technolèctes dans la pratique dictionnaire générale. Quelques fragments d'une culture », *Meta*, vol. XXXVI, n° 1, mars, p. 23-40.
- BOULANGER, Jean-Claude (1994) : « L'aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue. Du prélexicographique au microstructurel », Pierre Martel et Jacques Maurais (dir.), *Langues et sociétés en contact. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, coll. « Canadiana Romanica », vol. 8, Tübingen, Max Niemeyer, p. 253-268.
- BOUVEROT, Danielle (1998) : « Mots nouveaux et vocabulaires spéciaux dans le Dictionnaire de l'Académie », Bernard Quemada (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 237-252.

- BRAY, Laurent (1990) : « La lexicographie française des origines à Littré », Franz Josef Hausmann, Oskar Reichmann, Herbert Ernst Wiegand et Ladislav Zgusta (dir.), *Wörterbücher : Ein internationales Handbuch zur Lexikographie = Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography = Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*, coll. « Manuels de linguistique et des sciences de communication », Berlin/New York, Walter de Gruyter, tome second, p. 1788-1818.
- BRUNEAU, Charles (1961) : *Petite histoire de la langue française*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, tome second, *De la Révolution à nos jours*, 366 p.
- BRUNEAU, Charles (1962) : *Petite histoire de la langue française*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, tome premier, *Des origines à la Révolution*, 284 p.
- BRUNOT, Ferdinand (1966a) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome III, *La formation de la langue classique 1600-1660*, première partie, XXXIV + 419 p.
- BRUNOT, Ferdinand (1966b) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome III, *La formation de la langue classique 1600-1660*, deuxième partie, p. 421-733.
- BRUNOT, Ferdinand (1966c) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome IV, *La langue classique 1660-1715*, première partie, XXIX + 653 p.
- BRUNOT, Ferdinand (1966d) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome V, *Le français en France et hors de France au XVII^e siècle*, VII + 443 p.
- BRUNOT, Ferdinand (1966e) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome VI, *Le XVIII^e siècle*, première partie : Le mouvement des idées et les vocabulaires techniques (fascicule deuxième : La langue des sciences, la langue des arts), p. 523-860.
- BRUNOT, Ferdinand (1966f) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome VI, *Le XVIII^e siècle*, deuxième partie : La langue post-classique (fascicule premier : La grammaire et les grammairiens, l'orthographe, la prononciation, le vocabulaire), XVI + p. 863-1408.
- BRUNOT, Ferdinand (1967) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome VII, *La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, 360 p.
- BRUNOT, Ferdinand (1968a) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome X, *La langue classique dans la tourmente*, deuxième partie : Le Retour à l'ordre et à la Discipline, XV + p. 583-935.

- BRUNOT, Ferdinand (1968b) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome XII, *L'époque romantique*, XIX + 593 p.
- CALLIÈRES, François de (1693) : *Des mots à la mode, et des nouvelles façons de parler. Avec des observations sur diverses manières d'agir & de s'exprimer. Et un Discours en vers sur les mêmes matières*, 3^e édition Augmentée de plusieurs mots nouveaux & d'une Lettre sur les Mots à la mode ; Enrichie d'une Table fort recherchée & tres instructive, Lyon, Hilaire Baritel, 248 p.
- CAPUT, Jean-Pol (1986) : *L'Académie française*, coll. « Que sais-je? », n° 2322, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- CASTRIES, Duc de (1985) : *La vieille dame du quai Conti : une histoire de l'Académie française*, Paris, Librairie académique Perrin, 483 p.
- CATACH, Nina (1998) : « Histoire et importance de la première édition du Dictionnaire de l'Académie », Bernard Quemada (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 69-88.
- CHASTEL, Claude et Arnaud CÉNAC (1998) : *Histoire de la médecine. Introduction à l'épistémologie*, coll. « Sciences Humaines en Médecine », Paris, Ellipses, 239 p.
- CHRÉTIEN, Annie, GAUTHIER, Hélène, CORMIER, Monique C. et Jean-Claude BOULANGER (2001) : « Le projet de l'Académie française à travers les préfaces de deux éditions de son *Dictionnaire* : 1694 et 1798 », *International Journal of Lexicography*, vol. 14, n° 2, p. 85-95.
- COLLINOT, André et Francine MAZIÈRE (1997) : *Un prêt à parler : le dictionnaire*, coll. « Linguistique nouvelle », Paris, Presses Universitaires de France, VI + 226 p.
- CORMIER, Monique C. (1997) : « Introduction et notes. Huitième édition. 1932-1935 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 431-451.
- CORMIER, Monique C., FRANCŒUR Aline et Jean-Claude BOULANGER (2001) : « Quelques stratégies du discours de l'absence dans les dictionnaires français », *Romanistik in Geschichte und Gegenwart*, vol. 7, n° 1, p. 3-14.
- COTTEZ, Henri (1994) : « La place des termes techniques et scientifiques dans un dictionnaire de langue », Danielle Candel (dir.), *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, Paris, Didier Érudition, p. 13-26.
- DENIS, Roland (1949) : *Les vingt siècles du français*, Montréal, Fides, 437 p.

- DESSAINT, Michel (1997) : « Introduction et notes. Quatrième édition. 1762 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 179-214.
- DOUYÈRE-DEMEULENAERE, Christiane (1995) : « L'Académie des sciences des origines au milieu du XX^e siècle », Institut de France, *Histoire des cinq Académies*, Paris, Librairie académique Perrin, p. 203-224.
- FRANCEUR, Aline, CORMIER, Monique C., BOULANGER, Jean-Claude et André CLAS (2000) : « Le discours de présentation du dictionnaire : reflet d'une évolution à travers les âges », *Cahiers de lexicologie*, vol. LXXVII, n^o 2, p. 97-115.
- FRANÇOIS, Alexis (1959a) : *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, Genève, Jullien, tome I, 409 p.
- FRANÇOIS, Alexis (1959b) : *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, Genève, Jullien, tome II, 306 p.
- FURETIÈRE, Antoine (1858) : *Recueil des factums d'Antoine Furetière de l'Académie Française contre quelques-uns de cette académie. Suivi des preuves et pièces historiques données dans l'édition de 1694. Avec une introduction et des notes historiques et critiques par M. Charles Asselineau*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, Tome I, LXVII + 352 p.
- GILBERT, Pierre (1973) : « Remarques sur la diffusion des mots scientifiques et techniques dans le lexique commun », *Langue française*, n^o 17, p. 31-43.
- GUILBERT, Louis (1973) : « La spécificité du terme scientifique et technique », *Langue française*, n^o 17, p. 5-17.
- LA ROCHEFOUCAULD, François, duc de (1973) : *Réflexions, sentences et maximes morales. Nouvelle édition conforme à celle de 1678, et à laquelle on a joint les Annotations d'un contemporain sur chaque Maxime, les variantes des premières éditions et des notes nouvelles par G. Duplessis, avec une préface par C.A. Sainte-Beuve*, réimpression en fac-similé de l'édition de 1853, Nendeln (Liechtenstein), Kraus Reprint, XXIV + 320 p.
- LECLERC, Jacques (1989) : *Qu'est-ce que la langue?*, coll. « Synthèse », 2^e édition, Laval, Mondia, 460 p.
- MATORÉ, Georges (1968) : *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 278 p.
- NIEDEREHE, Hans-Josef (1982) : « Les vocabulaires techniques dans la lexicographie française du 16^e au 18^e siècle », Manfred Höfler (dir.), *La lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle*, actes du colloque international de lexicographie (9-11 octobre 1979), coll. « Wolfenbütteler Forschungen », n^o 18, Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, p. 65-78.

- NIKLAS-SALMINEN, Aïno (1997) : *La lexicologie*, coll. « Cours. Série lettres/linguistique », Paris, Armand Colin, 187 p.
- PELLISSON-FONTANIER, Paul et Pierre-Joseph THOULIER D'OLIVET (1989) : *Histoire de l'Académie française*, réimpression de l'édition de Paris 1858, Genève/Paris, Slatkine Reprints, XXIII + 526 p.
- PICOCHÉ, Jacqueline (1977) : *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan, 181 p.
- PRUVOST, Jean (1997) : « Introduction et notes. Septième édition. 1878 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 381-427.
- QUEMADA, Bernard (1967) : *Les dictionnaires du français moderne. 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 683 p.
- QUEMADA, Bernard (1978) : « Technique et langage », Bertrand Gille (dir.), *Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, vol. 41, *Histoire des Techniques. Technique et Civilisations. Technique et Sciences*, p. 1146-1240.
- QUEMADA, Bernard (dir.) (1997a) : *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, XI + 564 p.
- QUEMADA, Bernard (1997b) : « Présentation », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. I-XI.
- QUEMADA, Bernard (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost) (1998a) : *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, 533 p.
- QUEMADA, Bernard (1998b) : « La lexicographie du français au XVII^e siècle », Bernard Quemada (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 41-68.
- REY, Alain (1972) : « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française*, n^o 16, p. 4-28.
- REY, Alain (1988) : « Terminologie et lexicographie », *Parallèles*, n^o 10, p. 27-35.

- REY, Alain (1990) : « La lexicographie française depuis Littré », Franz Josef Hausmann, Oskar Reichmann, Herbert Ernst Wiegand et Ladislav Zgusta (dir.), *Wörterbücher : Ein internationales Handbuch zur Lexikographie = Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography = Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*, coll. « Manuels de linguistique et des sciences de communication », Berlin/New York, Walter de Gruyter, tome second, p. 1818-1843.
- REY-DEBOVE, Josette (1971) : *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Paris, Mouton, 329 p.
- ROSMORDUC, Jean (1996) : *L'histoire des sciences*, coll. « Ressources formation. Enjeux du système éducatif », Paris, Hachette, 155 p.
- ROUCHER-KOUGIOUMTZOGLOU, Eugénia (1994) : « Quand Furetière menait la danse. Le vocabulaire de la danse et les trois grands dictionnaires du XVII^e siècle », *Meta*, vol. XXXIX, n^o 4, p. 716-730.
- ROUCHER, Eugénia (1997) : « Introduction et notes. Deuxième édition. 1718 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 107-141.
- TASKER, Liliane (1997) : « Introduction et notes. Cinquième édition. 1798 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 219-307.
- TRITTER, Jean-Louis (1999) : *Histoire de la langue française*, coll. « Universités. Lettres », Paris, Ellipses, 352 p.
- TULARD, Jean (1995) : « Histoire de l'Institut de France », Institut de France, *Histoire des cinq Académies*, Paris, Librairie académique Perrin, p. 17-49.
- VAUGELAS, Claude Favre de (1970) : *Remarques sur la langue françoise*, fac-similé de l'édition originale, Genève, Slatkine Reprints, LII + 623 p.
- VAULCHIER, Henri de (1997) : « Introduction et notes. Sixième édition. 1835 », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 311-378.
- VAUVENARGUES, Luc de Clapiers, marquis de (1970) : *Œuvres posthumes et œuvres inédites de Vauvenargues. Avec notes et commentaires par D.-L. Gilbert*, réimpression de l'édition de 1857, Genève, Slatkine Reprints, III + 370 p.

- VON GEMMINGEN, Barbara (1998) : « Le "dictionnaire à part" de l'Académie française : Le Dictionnaire des arts et des sciences de Thomas Corneille (1694) », Bernard Quemada (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 153-164.
- WAGNER, Robert Léon (1967) : *Les vocabulaires français. I – Définitions – Les dictionnaires*, coll. « Orientations », Paris, Didier, 189 p.
- WALTON, Caroline (1994) : *Les termes dans les dictionnaires généraux monolingues : 26 ans d'évolution dans le Petit Robert (1967-1993)*, Mémoire de maîtrise en traduction, Université de Montréal, non publié, VIII + 112 p.
- WIONNET, Chantal (1998) : « Le discours sur l'Académie : entre rejet et convoitise », Bernard Quemada (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 331-340.

Annexe A : Échantillons de base – termes d’anatomie et de botanique

Tableau XXI : Échantillon de termes d’anatomie

1. abaisseur	39. condyle	77. injection	115. pubis
2. abduction	40. conjugaison	78. insertion	116. pupille
3. accessoire	41. cordon	79. iris	117. rachis
4. adduction	42. corne	80. isthme	118. rameau
5. alvéole	43. cornet	81. labyrinthe	119. rectum
6. amygdale	44. cotyle	82. larmier	120. réseau
7. anastomose	45. couronne	83. lèvres	121. rocher
8. annexe	46. crâne	84. ligament	122. rotule
9. anus	47. cristallin	85. lobule	123. saphène
10. aponévrose	48. cubitus	86. luette	124. sclérotique
11. appendice	49. dépression	87. marteau	125. segment
12. arachnoïde	50. diaphragme	88. méat	126. sinciput
13. arrière-bouche	51. dure-mère	89. médius	127. sperme
14. artériole	52. embryologie	90. méninge	128. sphincter
15. atlas	53. encéphale	91. mésentère	129. supinateur
16. avant-bras	54. entonnoir	92. métatarse	130. suture
17. barillet	55. épicroâne	93. muscle	131. symphyse
18. bassin	56. épiglotte	94. occiput	132. synovie
19. biceps	57. épithélium	95. olécrane	133. tarse
20. bosse	58. exhalation	96. omoplate	134. terminaison
21. branche	59. extrémité	97. oreille	135. tête
22. bréchet	60. fémur	98. oreillette	136. thymus
23. bulbe	61. fenêtre	99. ovaire	137. tissu
24. calcanéum	62. fibrille	100. pannicule	138. trapèze
25. canal	63. filet	101. parenchyme	139. trochanter
26. cardia	64. follicule	102. paroi	140. tronc
27. carotide	65. fosse	103. pavillon	141. tubérosité
28. carré	66. gaine	104. pédoncule	142. tympan
29. cérumen	67. gangue	105. péricarde	143. unité
30. cervelet	68. glande	106. péricrâne	144. urètre
31. chorion	69. glène	107. périoste	145. urètre
32. circonvolution	70. gouttière	108. péritoine	146. vagin
33. clitoris	71. hélix	109. phalange	147. valvule
34. cloison	72. hile	110. pie-mère	148. veinule
35. cœur	73. houppe	111. placenta	149. vésicule
36. col	74. hymen	112. plexus	150. viscère
37. côlon	75. hypogastre	113. production	151. voile
38. commissure	76. iles	114. prosecteur	152. vulve

Tableau XXII : Échantillon de termes de botanique

1. ache	44. chaton	87. genévrier	130. pédicelle
2. adonis	45. chèvrefeuille	88. germandrée	131. pentandrie
3. aigremoine	46. cicutaire	89. germination	132. péricarpe
4. aile	47. cirier	90. giroflier	133. pétale
5. alcée	48. cloche	91. glume	134. pistil
6. alisier	49. cloison	92. gousse	135. plumule
7. althaea	50. coiffe	93. granule	136. port
8. amome	51. collet	94. grelot	137. poussière
9. anamorphose	52. coque	95. griffe	138. pulpe
10. anil	53. coriandre	96. gueule	139. radicelle
11. apocyn	54. coronille	97. hélianthème	140. radicule
12. arec	55. corymbe	98. hépatique	141. renflement
13. aristoloche	56. crampon	99. horloge	142. reproduction
14. article	57. crosse	100. hymen	143. robinier
15. asphodèle	58. cucurbitacées	101. impéatoire	144. rouille
16. attrape-mouche	59. cuscute	102. insertion	145. sabbine
17. aunée	60. cytise	103. iridées	146. salicaria
18. azédarac	61. datura	104. ixia	147. sanguinaire
19. baguenaudier	62. dentaire	105. jaquier	148. sarcocollier
20. baie	63. diaphragme	106. julienne	149. scabieuse
21. bandure	64. disque	107. laiteron	150. scrofulaire
22. base	65. dracena	108. laser	151. senteur
23. baumier	66. ébénier	109. lentisque	152. serpentine
24. belle-à-voir	67. efflorescence	110. lèvres	153. silique
25. belle-de-jour	68. elléborine	111. lobe	154. sommeil
26. benoîte	69. entre-nœud	112. lunaire	155. soude
27. bétel	70. éperon	113. lympe	156. sporule
28. blette	71. épine	114. main	157. stipe
29. borraginées	72. ers	115. membrane	158. strobile
30. bourdaine	73. eupatoire	116. mille-pertuis	159. suture
31. bractée	74. exhalation	117. monoecie	160. tanaïsie
32. bryon	75. face	118. mulet	161. terre-noix
33. bugrane	76. feuillaison	119. nectar	162. tigelle
34. bulbe	77. filet	120. nigelle	163. tormentille
35. calament	78. flexuosité	121. nutation	164. tube
36. camélia	79. foliole	122. oignon	165. tunique
37. campanule	80. fraisier	123. ombelle	166. urne
38. cannelier	81. fraxinelle	124. onglet	167. valve
39. capsule	82. fructification	125. oreille	168. vesce
40. capuchon	83. funicule	126. orpin	169. vipérine
41. carie	84. gainier	127. palais	170. yucca
42. casque	85. galle	128. papilionacées	
43. centaurée	86. gaude	129. pariétaire	

Annexe B : Analyse des échantillons de termes d'anatomie et de botanique

Tableau XXIII : Les termes d'anatomie dans chacune des éditions du *Dictionnaire de l'Académie*

Terme	Mot	Sens	Édition							
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
abaisseur	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
abduction	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
accessoire		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
adduction		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
alvéole		√	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
amygdale	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
anastomose	√		√	√	√	√	√	√	√	√
annexe		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
anus	√		∅*	∅*	∅*	√	√	√	√	√
aponévrose	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
appendice		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
arachnoïde	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
arrière-bouche	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
artériole	√		∅	∅	∅	∅	∅*	√	√	√
atlas		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
avant-bras	√		∅	∅	∅*	∅*	√	√	√	√
barillet		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
bassin		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
biceps	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
bosse		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
branche		√	√	√	√	√	√	√	√	√
bréchet	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√
bulbe		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
calcanéum	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
canal		√	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
cardia	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
carotide	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√
carré		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
cérumen	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√
cervelet	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
chorion	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
circonvolution	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
clitoris	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
cloison		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
cœur		√	∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√
col		√	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
côlon	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√

lèvre		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
ligament	√		√	√	√	√	√	√	√	√	√
lobule	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√	√
luette	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
marteau		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
méat	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
médius	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
méninge	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
mésentère	√		∅*	√	√	√	√	√	√	√	√
métatarse	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√	√
muscle	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√	√
occiput	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
olécrane	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
omoplate	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
oreille		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
oreillette	√		∅	√	√	√	√	√	√	√	√
ovaire	√		∅	√	√	√	√	√	√	√	√
pannicule	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
parenchyme	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
paroi		√	∅	√	√	√	√	√	√	√	√
pavillon		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
pédoncule		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
péricarde	√		∅*	√	√	√	√	√	√	√	√
péricrâne	√		∅*	√	√	√	√	√	√	√	√
périoste	√		∅*	√	√	√	√	√	√	√	√
péritoine	√		∅*	√	√	√	√	√	√	√	√
phalange		√	∅	√	√	√	√	√	√	√	√
pie-mère	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√	√
placenta	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
plexus	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
production		√	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
prosecteur	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
pubis	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
pupille	√		∅	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
rachis	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
rameau		√	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√	√
rectum	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
réseau		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
rocher		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
rotule	√		∅	√	√	√	√	√	√	√	√
saphène	√		∅	∅	∅	∅	∅*	√	√	√	√
sclérotique	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
segment		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
sinciput	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√	√
sperme	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√	√

sphincter	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
supinateur	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
suture	√		√	√	√	√	√	√	√	√
symphyse	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
synovie	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√
tarse	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
terminaison		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√
tête		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
thymus	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅*	√
tissu		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
trapèze		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
trochanter	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
tronc		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
tubérosité	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
tympan	√		∅*	∅*	∅*	√	√	√	√	√
unité		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√
uretère	√		√	√	√	√	√	√	√	√
urètre	√		√	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
vagin	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
valvule	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
veinule	√		∅*	√	∅	∅	∅	√	√	√
vésicule	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
viscère	√		∅*	∅*	√	√	√	√	√	√
voile		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
vulve	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√

Tableau XXIV : Les termes de botanique dans chacune des éditions du *Dictionnaire de l'Académie*

Terme	Mot	Sens	Édition							
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
ache	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
adonis		√	∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
aigremoine	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
aile		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
alcée	√		∅	∅	∅	∅*	∅	√	√	√
alisier	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
althaea	√		∅	∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	√
amome	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
anamorphose		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
anil	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
apocyn	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
arec	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
aristoloche	√		∅	∅	∅	∅*	∅	√	√	√

article		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
asphodèle	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
attrape-mouche	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
aunée	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
azédarac	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
baguenaudier	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
baie	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
bandure	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
base		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
baumier	√		∅	∅	∅	∅	∅*	√	√	√
belle-à-voir	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
belle-de-jour	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
benoîte	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
bétel	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√
blette	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
borraginées	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
bourdaine	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
bractée	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
bryon	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
bugrane	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
bulbe	√		∅*	√	√	√	√	√	√	√
calament	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
camélia	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅*	√
campanule	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
cannelier	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
capsule	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
capuchon		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
carie		√	∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√
casque		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
centaurée	√		∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
chaton		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
chèvrefeuille	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
cicutaire	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
cirier		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
cloche		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
cloison		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
coiffe		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
collet		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
coque		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
coriandre	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
coronille	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
corymbe	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
crampon		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
crosse		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
cucurbitacées	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√

ixia	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
jaquier	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
julienne		√	∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
laiteron	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
laser	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√
lentisque	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√
lèvre		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
lobe		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
lunaire	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
lymphe		√	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
main		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
membrane		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
mille-pertuis	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
monoecie	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
mulet		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
nectar		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√
nigelle	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅*	√
nutation		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
oignon		√	∅	∅*	∅*	√	√	∅*	∅*	√
ombelle	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
onglet		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
oreille		√	∅	∅	∅	∅	√	√	√	√
orpin	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
palais		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
papilionacées	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
pariétaire	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
pédicelle	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
pentandrie	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
péricarpe	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
pétale	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
pistil	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
plumule	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
port		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
poussière		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
pulpe	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
radicelle	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√
radicule	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
renflement		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
reproduction		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
robinier	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
rouille		√	∅	∅	∅	√	√	√	√	√
sabine	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
salicaire	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
sanguinaire	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
sarcocollier	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√

scabieuse	√		∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
scrofulaire	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
senteur		√	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
serpentine		√	∅*	∅*	∅*	∅*	∅*	√	√	√
silique	√		∅	∅	∅	√	√	√	√	√
sommeil		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
soude		√	∅	∅	∅	∅*	∅*	∅*	∅*	√
sporule	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	√	√
stipe	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
strobile	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
suture		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
tanaisie	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
terre-noix	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
tigelle	√		∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	√
tormentille	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
tube		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
tunique		√	∅	∅	√	√	√	√	√	√
urne		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
valve		√	∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
vesce	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√
vipérine	√		∅	∅	∅	∅*	∅*	√	√	√
yucca	√		∅	∅	∅	∅	∅	√	√	√

Légende :

√ = présent dans cette édition

√ = présent pour la première fois

√ = marqué pour la première fois (mais présent avant)

√ = réintroduit après une absence ou un changement de marque provisoire

∅ = absent dans cette édition

∅ = absent provisoirement

∅* = présent mais non marqué ou marqué différemment

∅* = non marqué ou marqué différemment provisoirement

Annexe C : Termes d'anatomie et de botanique – l à p

Tableau XXV : Termes d'anatomie de l à p (1694-1935)

1 ^{re} édition	2 ^e édition	3 ^e édition	4 ^e édition	5 ^e édition	6 ^e édition	7 ^e édition	8 ^e édition
					LABYRINTHE. s.m.	LABYRINTHE. s.m.	LABYRINTHE. n.m.
					LACIS. s.m.	LACIS. s.m.	LACIS. n.m.
		LACRYMAL, ALE. adj.	LACRYMAL, ALE. adj.	LACRYMAL, ALE. adjec.	LACRYMAL, ALE. adj.	LACRYMAL, ALE. adj.	LACRYMAL, ALE. adj.
							LACTÉ, ÉE. adj.
			LAMBDOÏDE. adj.				
						LAMINEUX, EUSE. adj.	
							LARMIER. n.m.
					LARYNGÉ, ÉE. adj.	LARYNGÉ, ÉE. adj.	LARYNGÉ, ÉE. adj.
					LARYNGIEN, ENNE. adj.	LARYNGIEN, ENNE. adj.	
			LARYNX. s.m.	LARYNX. substant. masc.	LARYNX. s.m.	LARYNX. s.m.	LARYNX. n.m.
							LÈVRE. n.f.
LIGAMENT. s.m.	LIGAMENT. subst. masc.	LIGAMENT. s.m.	LIGAMENT. s.m.	LIGAMENT. s.m.	LIGAMENT. s.m.	LIGAMENT. s.m.	LIGAMENT. n.m.
					LIGAMENTEUX. adj.	LIGAMENTEUX. adj.	LIGAMENTEUX. adj.
					LIMAÇON. s.m.	LIMAÇON. s.m.	LIMAÇON. n.m.
							LINGUAL, ALE. adj.
					LOBE. s.m.	LOBE. s.m.	LOBE. n.m.
					LOBULE. s.m.	LOBULE. s.m.	LOBULE. n.m.
					LOMBAIRE. adj. des 2 g.	LOMBAIRE. adj. des 2 g.	LOMBAIRE. adj. des 2 g.
					LOMBES. s.m.pl.	LOMBES. s.m.pl.	LOMBES. n.m.pl.
							LUETTE. n.f.
	LYMPHE. subst. fém.	LYMPHE. s.f.	LYMPHE. s.f.	LYMPHE. s.fém.			
			MALLÉOLE. s.f.	MALLÉOLE. s.f.	MALLÉOLE. s.f.	MALLÉOLE. s.f.	MALLÉOLE. n.f.
					MAMILLAIRE. adj. des 2 g.	MAMILLAIRE. adj. des 2 g.	MAMILLAIRE. adj. des 2 g.
			MAMMAIRE. adj. de t.g.		MAMMAIRE. adj. des 2 g.	MAMMAIRE. adj. des 2 g.	MAMMAIRE. adj. des 2 g.
MANDIBULE. s.f.	MANDIBULE. sub. f.	MANDIBULE. subst. f.	MANDIBULE. s.f.	MANDIBULE. sub.fém.	MANDIBULE. s.f.	MANDIBULE. s.f.	
					MARTEAU. s.m.	MARTEAU. s.m.	MARTEAU. n.m.
			MASTOÏDE. adj.		MASTOÏDE. adj. f.	MASTOÏDE. adj. f.	MASTOÏDE. adj. f.
					MASTOÏDIEN, ENNE. adj.	MASTOÏDIEN, ENNE. adj.	MASTOÏDIEN, ENNE. adj.

					MATRICE. s.f.	MATRICE. s.f.	MATRICE. n.f.
			MAXILLAIRE. adj. de t.g.	MAXILLAIRE. adj. des 2 g.	MAXILLAIRE. adj. des 2 g.	MAXILLAIRE. adj. des 2 g.	MAXILLAIRE. adj. des 2 g.
					MÉAT. s.m.	MÉAT. s.m.	MÉAT. n.m.
					MÉDIAN, ANE. adj.	MÉDIAN, ANE. adj.	MÉDIAN, ANE. adj.
			MÉDIASTIN. s.m.	MÉDIASTIN. s.m.	MÉDIASTIN. s.m.	MÉDIASTIN. s.m.	MÉDIASTIN. n.m.
						MÉDIUS. s.m.	MÉDIUS. n.m.
					MEMBRANE. s.f.	MEMBRANE. s.f.	MEMBRANE. n.f.
					MEMBRANEUX, EUSE. adj.	MEMBRANEUX, EUSE. adj.	MEMBRANEUX, EUSE. adj.
			MÉNINGE. s.f.	MÉNINGE. s.f.	MÉNINGE. s.f.	MÉNINGE. s.f.	MÉNINGE. n.f.
					MÈRE. s.f.	MÈRE. s.f.	MÈRE. n.f.
			MÉSARAÏQUE. adj. de t.g.				
MESENTERE. s.m.	MESENTERE. s.m.	MESENTÈRE. s.m.	MESENTÈRE. s.m.	MESENTÈRE. s.m.	MESENTÈRE. s.m.	MESENTÈRE. s.m.	MESENTÈRE. n.m.
			MESENTÉRIQUE. adj. de t.g.	MESENTÉRIQUE. adj. des 2 g.	MESENTÉRIQUE. adj. des 2 g.	MESENTÉRIQUE. adj. des 2 g.	MESENTÉRIQUE. adj. des 2 g.
			MÉTACARPE. s.f.	MÉTACARPE. subst. masc.	MÉTACARPE. s.m.	MÉTACARPE. s.m.	MÉTACARPE. n.m.
					MÉTATARSE. s.m.	MÉTATARSE. s.m.	MÉTATARSE. n.m.
					MILIAIRE. adj. des 2 g.	MILIAIRE. adj. des 2 g.	MILIAIRE. adj. des 2 g.
					MOTEUR. s.m.	MOTEUR. s.m.	MOTEUR. n.m.
							MOU, MOLLE. adj.
					MUQUEUX, EUSE. adj.	MUQUEUX, EUSE. adj.	MUQUEUX, EUSE. adj.
					MUSCLE. s.m.	MUSCLE. s.m.	MUSCLE. n.m.
			MUSCULAIRE. adj. de t.g.	MUSCULAIRE. adj. des 2 g.	MUSCULAIRE. adj. des 2 g.	MUSCULAIRE. adj. des 2 g.	MUSCULAIRE. adj. des 2 g.
							MYOCARDE. n.m.
				MYRTIFORME. adj.	MYRTIFORME. adj. des 2 g.	MYRTIFORME. adj. des 2 g.	MYRTIFORME. adj. des 2 g.
					NAVICULAIRE. adj. des 2 g.	NAVICULAIRE. adj. des 2 g.	NAVICULAIRE. adj. des 2 g.
					NÉVROGRAPHIE. s.f.	NÉVROGRAPHIE. s.f.	
					NORMAL, ALÉ. adj.	NORMAL, ALÉ. adj.	
							OBLIQUE. adj. des 2 g.
					OBLITÉRER. v.a.	OBLITÉRER. v.a.	OBLITÉRER. v.a.
							OBTURATEUR. n.m.
			OCCIPITAL, ALE. adj.	OCCIPITAL, ALE. adject.	OCCIPITAL, ALE. adj.	OCCIPITAL, ALE. adj.	OCCIPITAL, ALE. adj.
			OCCIPUT. s.m.	OCCIPUT. s.m.	OCCIPUT. s.m.	OCCIPUT. s.m.	OCCIPUT. n.m.
							OCULAIRE. adj. des 2 g.
					ODONTOÏDE. adj.	ODONTOÏDE. adj.	ODONTOÏDE. adj.
			ŒSOPHAGE. s.m.	ŒSOPHAGE. s.m.	ŒSOPHAGE. s.m.	ŒSOPHAGE. s.m.	ŒSOPHAGE. n.m.

							OESOPHAGIEN, IENNE. adj.
							OLÉCRANE. n.m.
				OLFACTIF, IVE. adj.	OLFACTIF, IVE. adj.	OLFACTIF, IVE. adj.	
			OLFACTOIRE. adj. de t.g.				
					OLIVAIRE. adj.	OLIVAIRE. adj.	OLIVAIRE. adj.
			OMBILIC. s.m.	OMBILIC. s.m.	OMBILIC. s.m.	OMBILIC. s.m.	OMBILIC. n.m.
					OMBILICAL, ALE. adj.	OMBILICAL, ALE. adj.	OMBILICAL, ALE. adj.
							OMOPLATE. n.f.
					OPHTALMIQUE. adj. des 2 g.	OPHTALMIQUE. adj. des 2 g.	OPHTALMIQUE. adj. des 2 g.
							OPPOSABLE. adj. des 2 g.
						OPPOSANT, ANTE. adj.	OPPOSANT, ANTE. adj.
							ORBICULAIRE. adj. des 2 g.
					ORBITAIRE. adj. des 2 g.	ORBITAIRE. adj. des 2 g.	ORBITAIRE. adj. des 2 g.
							ORBITE. n.f.
					OREILLE. s.f.	OREILLE. s.f.	OREILLE. n.f.
OREILLETTE. s. f.	OREILLETTE. s. f.	OREILLETTE. s. f.	OREILLETTE. s. f.	OREILLETTE. s. f.	OREILLETTE. s. f.	OREILLETTE. s. f.	OREILLETTE. n. f.
					OSTÉOGRAPHIE. s.f.	OSTÉOGRAPHIE. s.f.	
					OSTÉOTOMIE. s.f.	OSTÉOTOMIE. s.f.	OSTÉOTOMIE. n.f.
OVAIRE. substantif masc.	OVAIRE. substantif masc.	OVAIRE. s.m.	OVAIRE. s.m.	OVAIRE. s.m.	OVAIRE. s.m.	OVAIRE. s.m.	OVAIRE. n.m.
							OVALAIRE. adj. des 2 g.
						OVIDUCTE. s.m.	
						PAIRE. s.f.	PAIRE. s.f.
					PALATIN, INE. adj.	PALATIN, INE. adj.	PALATIN, INE. adj.
							PALMAIRE. adj. des 2 g.
					PALPÉBRAL, ALE. adj.	PALPÉBRAL, ALE. adj.	PALPÉBRAL, ALE. adj.
		PANCRÉAS. s.m.	PANCRÉAS. s.m.	PANCRÉAS. s.m.	PANCRÉAS. s.m.	PANCRÉAS. s.m.	PANCRÉAS. n.m.
					PANCRÉATIQUE. adj. des 2 g.	PANCRÉATIQUE. adj. des 2 g.	PANCRÉATIQUE. adj. des 2 g.
		PANNICULE. s.f.	PANNICULE. s.f.				PANNICULE. n.f.
					PAPILLAIRE. adj. des 2 g.	PAPILLAIRE. adj. des 2 g.	PAPILLAIRE. adj. des 2 g.
					PAPILLE. s.f.	PAPILLE. s.f.	PAPILLE. n.f.
							PARENCHYME. n.m.
				PARIÉTAL. adj.m.	PARIÉTAL. adj.m.	PARIÉTAL. adj.m.	PARIÉTAL. adj.m.
			PARIÉTAUX. adj. m. pl.				

	PAROY. s.f.	PAROI. s.f.	PAROI. s.f.		PAROI. s.f.	PAROI. s.f.	PAROI. n.f.
			PAROTIDE. s.f.	PAROTIDE. subst.fém.	PAROTIDE. s.f.	PAROTIDE. s.f.	PAROTIDE. n.f.
							PATHÉTIQUE. adj. des 2 g.
					PAVILLON. s.m.	PAVILLON. s.m.	PAVILLON. n.m.
			PEAU. s.f.	PEAU. s.f.			
					PEAUSSIER. s.m.	PEAUSSIER. s.m.	PEAUSSIER. n.m.
					PECTORAL, ALE. adj.	PECTORAL, ALE. adj.	PECTORAL, ALE. adj.
							PÉDONCULE. n.m.
					PELVIE. adj.	PELVIE. adj.	PELVIE. adj.
					PÉNIL. s.m.	PÉNIL. s.m.	PÉNIL. n.m.
							PERFORANT, ANTE. adj.
							PERFORER. v.tr.
	PERICARDE. s.f.	PERICARDE. s.m.	PERICARDE. s.m.	PERICARDE. s.m.	PERICARDE. s.m.	PERICARDE. s.m.	PERICARDE. n.m.
			PÉRICONDRE. s.m.	PÉRICONDRE. s.m.	PÉRICHONDRE. s.m.	PÉRICHONDRE. s.m.	
	PERICRANE. s.m.	PERICRANE. s.m.	PERICRANE. s.m.	PERICRÂNE. subst.masc.	PERICRÂNE. s.m.	PERICRÂNE. s.m.	PERICRÂNE. n.m.
					PÉRINÉE. s.m.	PÉRINÉE. s.m.	PÉRINÉE. n.m.
	PERIOSTE. s.m.	PERIOSTE. s.m.	PERIOSTE. s.m.	PERIOSTE. s.m.	PÉRIOSTE. s.m.	PÉRIOSTE. s.m.	PÉRIOSTE. n.m.
	PERITOINE. s.m.	PERITOINE. s.m.	PERITOINE. s.m.	PERITOINE. subst.masc.	PÉRITOINE. s.m.	PÉRITOINE. s.m.	PÉRITOINE. n.m.
			PÉRONÉ. s.m.	PÉRONÉ. s.masc.	PÉRONÉ. s.m.	PÉRONÉ. s.m.	PÉRONÉ. n.m.
	PHALANGE. subst. fém.	PHALANGE. subst. fém.	PHALANGE. s.f.	PHALANGE. s.f.	PHALANGE. s.f.	PHALANGE. s.f.	PHALANGE. n.f.
							PHARYNGIEN, IENNE. adj.
					PHARYNX. s.m.	PHARYNX. s.m.	PHARYNX. n.m.
					PHRÉNIQUE. adj. des 2 g.	PHRÉNIQUE. adj. des 2 g.	PHRÉNIQUE. adj. des 2 g.
					PIE-MÈRE. s.f.	PIE-MÈRE. s.f.	PIE-MÈRE. n.f.
						PILAIRE. adj. des 2 g.	PILAIRE. adj. des 2 g.
						PILEUX, EUSE. adj.	PILEUX, EUSE. adj.
							PINCE. n.f.
					PINÉALE. adj. des 2 g.	PINÉALE. adj. des 2 g.	PINÉALE. adj. des 2 g.
			PITUITAIRE. adj. de t.g.	PITUITAIRE. adj. des 2 g.	PITUITAIRE. adj. des 2 g.	PITUITAIRE. adj. des 2 g.	PITUITAIRE. adj. des 2 g.
			PLACENTA. s.m.	PLACENTA. s.m.	PLACENTA. s.m.	PLACENTA. s.m.	PLACENTA. n.m.
					PLEURE. s.f.	PLEURE. s.f.	
			PLÈVRE. s.f.	PLÈVRE. s.f.	PLÈVRE. s.f.	PLÈVRE. s.f.	PLÈVRE. n.f.
			PLEXUS. s.m.	PLEXUS. subst.masc.	PLEXUS. s.m.	PLEXUS. s.m.	PLEXUS. n.m.

							PNEUMOGASTRIQUE. adj. des 2 g.
					POINT. s.m.	POINT. s.m.	
					POMMETTE. s.f.	POMMETTE. s.f.	POMMETTE. n.f.
			POPLITÉ, ÉE. adj.	POPLITÉ, ÉE. adj.	POPLITÉ, ÉE. adj.	POPLITÉ, ÉE. adj.	POPLITÉ, ÉE. adj.
					PORTE. adj.f.	PORTE. adj.f.	PORTE. adj.f.
					PRÉCORDIAL, ALE. adj.	PRÉCORDIAL, ALE. adj.	PRÉCORDIAL, ALE. adj.
	PREPARANT. adj.m.	PREPARANT. adj.m.	PREPARANT. adj.m.	PREPARANT. adj.masc.	PREPARANT. adj.m.	PREPARANT. adj.m.	
					PRODUCTION. s.f.	PRODUCTION. s.f.	PRODUCTION. n.f.
					PRONATEUR. adj.m.	PRONATEUR. adj.m.	PRONATEUR. adj.m.
					PRONATION. s.f.	PRONATION. s.f.	PRONATION. n.f.
					PROSECTEUR. s.m.	PROSECTEUR. s.m.	PROSECTEUR. n.m.
			PROSTATES. s.m.pl.	PROSTATES. sub. m. plu.	PROSTATE. s.f.	PROSTATE. s.f.	PROSTATE. n.f.
							PROSTATIQUE. adj. des 2 g.
			PROTUBÉRANCE. s.f.	PROTUBÉRANCE. subst. féminin.	PROTUBÉRANCE. s.f.	PROTUBÉRANCE. s.f.	
					PUBIEN, ENNE. adj.	PUBIEN, ENNE. adj.	PUBIEN, ENNE. adj.
			PUBIS. s.m.	PUBIS. s.m.	PUBIS. s.m.	PUBIS. s.m.	PUBIS. n.m.
					PULMONAIRE. adj. des 2 g.	PULMONAIRE. adj. des 2 g.	PULMONAIRE. adj. des 2 g.
					PULPE. s.f.	PULPE. s.f.	PULPE. n.f.
					PUPILLAIRE. adj. des 2 g.	PUPILLAIRE. adj. des 2 g.	PUPILLAIRE. adj. des 2 g.
					PUPILLE. s.f.	PUPILLE. s.f.	PUPILLE. n.f.
			PYLORE. s.m.	PYLORE. s.m.	PYLORE. s.m.	PYLORE. s.m.	PYLORE. n.m.
					PYLORIQUE. adj. des 2 g.	PYLORIQUE. adj. des 2 g.	PYLORIQUE. adj. des 2 g.
					PYRAMIDAL, ALE. adj.	PYRAMIDAL, ALE. adj.	PYRAMIDAL, ALE. adj.

Tableau XXVI : Termes de botanique de l à p (1694-1935)

1 ^{re} édition	2 ^e édition	3 ^e édition	4 ^e édition	5 ^e édition	6 ^e édition	7 ^e édition	8 ^e édition
			LABIÉ, ÉE. adj.		LABIÉ, ÉE. adj.	LABIÉ, ÉE. adj.	LABIÉ, ÉE. adj.
			LACINIÉ, ÉE. adj.	LACINIÉ, ÉE. adject.	LACINIÉ, ÉE. adj.	LACINIÉ, ÉE. adj.	LACINIÉ, ÉE. adj.
							LACTÉ, ÉE. adj.
							LAÏCHE. n.f.
							LAINÉUX, EUSE. adj.
							LAITERON. n.m.
							LANCÉOLE. n.f.
					LANCÉOLÉ, ÉE. adj.	LANCÉOLÉ, ÉE. adj.	LANCÉOLÉ, ÉE. adj.
						LANTANIER. s.m.	LANTANIER. n.m.
			LANUGINEUX, EUSE. adj.	LANUGINEUX, EUSE. adject.	LANUGINEUX, EUSE. adj.	LANUGINEUX, EUSE. adj.	LANUGINEUX, EUSE. adj.
						LARIX. s.m.	LARIX. n.m.
						LASER. s.m.	LASER. n.m.
							LATEX. n.m.
						LATHYRUS. s.m.	LATHYRUS. n.m.
							LATICIFÈRE. adj. des 2 g.
							LATIFOLIÉ. adv.
					LÉGUME. s.m.	LÉGUME. s.m.	
			LÉGUMINEUX, EUSE. adj.	LÉGUMINEUX, EUSE. adj.	LÉGUMINEUX, EUSE. adj.	LÉGUMINEUX, EUSE. adj.	LÉGUMINEUX, EUSE. adj.
							LENTICELLES. n.f.pl.
							LENTILLE. n.f.
							LENTISQUE. n.m.
						LÉONORUS ou LÉONURE. s.m.	LÉONURE. n.m.
			LÈVRE. s.f.	LÈVRE. s.fém.			LÈVRE. n.f.
					LIBER. s.m.	LIBER. s.m.	LIBER. n.m.
					LICHEN. s.m.	LICHEN. s.m.	LICHEN. n.m.
			LIGAMENTEUX, EUSE. adj.	LIGAMENTEUX, EUSE. adj.	LIGAMENTEUX, EUSE. adj.	LIGAMENTEUX, EUSE. adj.	LIGAMENTEUX, EUSE. adj.
					LIGNEUX, EUSE. adj.	LIGNEUX, EUSE. adj.	LIGNEUX, EUSE. adj.
							LIGULE. n.f.
							LIGULÉ, ÉE. adj.
			LILIACÉE. adj. f.	LILIACÉE. adject. fém.	LILIACÉE. adj.	LILIACÉE. adj.	

							LIMBE. n.m.
							LINÉAIRE. adj. des 2 g.
			LOBE. s.m.	LOBÉ. s.m.	LOBÉ. s.m.	LOBÉ. s.m.	LOBÉ. n.m.
					LOBÉ, ÉE. adj.	LOBÉ, ÉE. adj.	LOBÉ, ÉE. adj.
							LOGE. n.f.
							LOGETTE. n.f.
							LOLIACÉES. n.f.pl.
							LOUPE. n.f.
					LUNAIRE. s.f.	LUNAIRE. s.f.	LUNAIRE. n.f.
						LYCHNIDE. s.f.	LYCHNIDE. n.f.
						LYCIET. s.m.	LYCIET. n.m.
					LYCOPODE. s.m.	LYCOPODE. s.m.	LYCOPODE. n.m.
							LYMPHE. n.f.
						LYSIMACHIE. s.f.	
							MACLE. n.m.
							MAGNOLIA. n.m.
			MAIN. s.f.	MAIN. subst.fém.			MAIN. n.f.
							MÂLE. n.m.
					MALVACÉE. adj.f.	MALVACÉE. adj.f.	MALVACÉE. adj.f.
							MARCESCENCE. n.f.
							MARCESCENT, ENTE. adj.
							MARJOLAINE. n.f.
					MATRICAIRE. s.f.	MATRICAIRE. s.f.	MATRICAIRE. n.f.
							MÉDIAN, ANE. adj.
							MEMBRANE. n.f.
							MÉNIANTHE. n.m.
							MERCURIALE. n.f.
							MIL. n.m.
					MILLE-PERTUIS. s.m.	MILLE-PERTUIS. s.m.	MILLE-PERTUIS. n.m.
					MIMOSA. s.f.	MIMOSA. s.f.	MIMOSA. n.f.
							MOELLE. n.f.
					MOLÈNE. s.f.	MOLÈNE. s.f.	MOLÈNE. n.f.
					MONADELPHIE. s.f.	MONADELPHIE. s.f.	

					MONOANDRIE. s.f.	MONOANDRIE. s.f.	
					MONOCOTYLÉ- DONE. adj. des 2 g.	MONOCOTYLÉ- DONE. adj. des 2 g.	MONOCOTYLÉ- DONE. adj. des 2 g.
					MONOECIE. s.f.	MONOECIE. s.f.	MONOECIE. n.f.
							MONOGAMIE. n. des 2 g.
						MONOGAMIE. s.f.	MONOGAMIE. n.f.
					MONOÏQUE. adj. des 2 g.	MONOÏQUE. adj. des 2 g.	MONOÏQUE. adj. des 2 g.
		MONOPÉTALE. adj. de t. g.	MONOPÉTALE. adject. des 2 g.		MONOPÉTALE. adj. des 2 g.	MONOPÉTALE. adj. des 2 g.	MONOPÉTALE. adj. des 2 g.
					MONOPHYLE. adj.m.	MONOPHYLE. adj.m.	MONOPHYLE. adj.m.
							MOUSSERON. n.m.
							MOUTARDE. n.f.
							MULET. n.m.
					MULTIFLORE. adj. des 2 g.	MULTIFLORE. adj. des 2 g.	
							MYCÉLIUM. n.m.
						MYRTILLE. s.f.	MYRTILLE. n.f.
							NAPEL. n.m.
					NECTAIRE. s.m.	NECTAIRE. s.m.	NECTAIRE. n.m.
							NECTAR. n.m.
							NEIGE. n.f.
							NERVURE. n.f.
							NIELLE. n.f.
							NIGELLE. n.f.
							NODOSITÉ. n.f.
							ŒUD. n.m.
							NUMMULAIRE. n.f.
							NUTATION. n.f.
							NYMPHÉA. n.m.
						NYMPHÉACÉES. s.f.pl.	NYMPHÉACÉES. s.f.pl.
					OCTANDRIE. s.f.	OCTANDRIE. s.f.	
							ŒIL. n.m.
						OENANTHE. s.f.	
		OIGNON. s.m.	OIGNON. s.m.				OIGNON. n.m.
						OLÉACÉES. s.f.pl.	OLÉACÉES. n.f.pl.
		OMBELLE. s.f.	OMBELLE. sub.f.		OMBELLE. s.f.	OMBELLE. s.f.	OMBELLE. n.f.

						PASSIFLORE. s.f.	PASSIFLORE. n.f.
					PATTE. s.f.	PATTE. s.f.	PATTE. n.f.
							PAULOWNIA. n.m.
					PÉDICELLE. s.m.	PÉDICELLE. s.m.	PÉDICELLE. n.m.
					PÉDICULAIRE. s.f.	PÉDICULAIRE. s.f.	PÉDICULAIRE. n.f.
		PÉDICULE. s.m.	PÉDICULE. s.m.	PÉDICULE. sub. masc.	PÉDICULE. s.m.	PÉDICULE. s.m.	
					PÉDONCULE. s.m.	PÉDONCULE. s.m.	PÉDONCULE. n.m.
					PÉDONCULÉ, ÉE. adj.	PÉDONCULÉ, ÉE. adj.	PÉDONCULÉ, ÉE. adj.
							PÉLARGONIUM. n.m.
						PENNÉ, ÉE. adj.	PENNÉ, ÉE. adj.
					PENTANDRIE. s.f.	PENTANDRIE. s.f.	PENTANDRIE. n.f.
					PERFOLIÉ, ÉE. adj.	PERFOLIÉ, ÉE. adj.	PERFOLIÉ, ÉE. adj.
					PÉRIANTHE. s.m.	PÉRIANTHE. s.m.	PÉRIANTHE. n.m.
			PÉRICARPE. s.m.	PÉRICARPE. s.m.	PÉRICARPE. s.m.	PÉRICARPE. s.m.	PÉRICARPE. n.m.
					PERSICAIRE. s.f.	PERSICAIRE. s.f.	PERSICAIRE. n.f.
					PERSISTANT, ANTE. adj.	PERSISTANT, ANTE. adj.	PERSISTANT, ANTE. adj.
					PERSONNÉE. adj.f.	PERSONNÉE. adj.f.	
			PÉTALE. s.m.	PÉTALE. s.mas.	PÉTALE. s.m.	PÉTALE. s.m.	PÉTALE. n.m.
					PÉTOLE. s.m.	PÉTOLE. s.m.	PÉTOLE. n.m.
					PÉTIOLÉ. adj.	PÉTIOLÉ. adj.	PÉTIOLÉ. adj.
						PÉTUNIA. s.m.	PÉTUNIA. n.m.
						PHALARIS. s.f.	PHALARIS. n.f.
					PHANÉROGAME. adj. des 2 g.	PHANÉROGAME. adj. des 2 g.	PHANÉROGAME. adj. des 2 g.
						PHLOX. s.m.	PHLOX. n.m.
						PHORMION ou PHORMIONE. s.m.	PHORMION ou PHORMIONE. n.m.
							PHYSALIS. n.m.
					PILOSELLE. s.f.	PILOSELLE. s.f.	
					PINNÉE. adj.f.	PINNÉE. adj.f.	PINNÉE. adj.f.
			PISTIL. s.m.	PISTIL. s.m.	PISTIL. s.m.	PISTIL. s.m.	PISTIL. n.m.
					PIVOTANT, ANTE. adj.	PIVOTANT, ANTE. adj.	PIVOTANT, ANTE. adj.
							PIVOTER. v. intr.
					PLANTULE. s.m.	PLANTULE. s.m.	PLANTULE. n.m.
					PLICATILE. adj. des 2 g.	PLICATILE. adj. des 2 g.	PLICATILE. adj. des 2 g.

			PLUME. s.f.	PLUME. subs. fém.			
					PLUMEUX, EUSE. adj.	PLUMEUX, EUSE. adj.	PLUMEUX, EUSE. adj.
					PLUMULE. s.f.	PLUMULE. s.f.	PLUMULE. n.f.
							POIL. n.m.
					POLLEN. s.m.	POLLEN. s.m.	POLLEN. n.m.
					POLYADELPHIE. s.f.	POLYADELPHIE. s.f.	
					POLYANDRIE. s.f.	POLYANDRIE. s.f.	POLYANDRIE. n.f.
			POLYANTHÉE. adj. de t. g.	POLYANTHÉE. adj. des 2 g.			
						POLYGALE ou POLYGALA. s.m.	
							POLYGAME. n. des 2 g.
					POLYGAMIE. s.f.	POLYGAMIE. s.f.	POLYGAMIE. n.f.
			POLYPÉTALE. adj. de t. g.	POLYPÉTALE. adject.	POLYPÉTALE. adj. des 2 g.	POLYPÉTALE. adj. des 2 g.	POLYPÉTALE. adj. des 2 g.
					POLYPODE. s.m.	POLYPODE. s.m.	POLYPODE. n.m.
							PORT. n.m.
					POULIOT. s.m.	POULIOT. s.m.	POULIOT. s.m.
			POUSSIÈRE. s.f.	POUSSIÈRE. sub. f.	POUSSIÈRE. s.f.	POUSSIÈRE. s.f.	POUSSIÈRE. n.f.
					PRÊLE. s.f.	PRÊLE. s.f.	PRÊLE. n.f.
							PRIMORDIAL, ALE. adj.
							PRIMULACÉES. n.f.pl.
					PROLIFÈRE. adj. des 2 g.	PROLIFÈRE. adj. des 2 g.	PROLIFÈRE. adj. des 2 g.
					PUBESCENT, ENTE. adj.	PUBESCENT, ENTE. adj.	PUBESCENT, ENTE. adj.
			PULPE. s.f.	PULPE. s.f.	PULPE. s.f.	PULPE. s.f.	PULPE. n.f.
					PULPEUX, EUSE. adj.	PULPEUX, EUSE. adj.	PULPEUX, EUSE. adj.
							PULVÉRULENT, ENTE. adj.
					PYRAMIDALE. s.f.	PYRAMIDALE. s.f.	PYRAMIDALE. n.f.
					PYRÈTHRE. s.m.	PYRÈTHRE. s.m.	PYRÈTHRE. n.m.

Légende : les termes surlignés sont les sens spécialisés de mots généraux ou les composés en sous-vedettes.

Annexe D : Définitions

Tableau XXVII : Changements apportés aux définitions des termes d'anatomie (1718-1935)

TERMES	CHANGEMENTS APPORTÉS À LA DÉFINITION						
	2° éd.	3° éd.	4° éd.	5° éd.	6° éd.	7° éd.	8° éd.
1. alvéole	∅	∅	∅	∅	√	∅	∅
2. amygdale	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
3. anastomose	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
4. anus	∅	∅	√	∅	√	∅	√
5. avant-bras			∅	∅	∅	∅	∅
6. branche	∅	√	∅	∅	√	∅	∅
7. cervelet	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
8. col	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
9. conjugaison	√	∅	√	∅	∅	∅	∅
10. crane	√	∅	∅	∅	√	∅	√
11. cristallin	∅	∅	∅	∅	√	∅	√
12. diaphragme	∅	∅	√	∅	√	∅	√
13. dure-mère	√	∅	∅	∅	√	√	∅
14. filet	∅	∅	√	∅	√	∅	∅
15. glande	√	∅	∅	∅	√	√	√
16. hymen		∅	√	∅	√	∅	∅
17. iris		∅	∅	∅	√	∅	∅
18. ligament	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
19. lnette	∅	∅	∅	∅	√	∅	√
20. mésentère	∅	∅	√	∅	√	∅	√
21. muscle	∅	∅	∅	∅	√	∅	√
22. omoplate	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
23. oreillette		∅	∅	√	√	∅	√
24. ovaire		∅	√	∅	√	∅	∅
25. paroi		∅	∅	∅	√	∅	∅
26. péricarde	√	∅	√	∅	√	√	∅
27. péricrâne	∅	∅	∅	√	∅	∅	√
28. périoste	∅	∅	√	∅	√	∅	∅
29. péritoine	∅	∅	√	∅	√	∅	√
30. phalange		√	∅	∅	∅	∅	∅
31. pie-mère	∅	∅	∅	∅	√	∅	√
32. rameau	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
33. rotule		∅	√	∅	√	∅	√
34. sperme	∅	∅	∅	∅	√	∅	√
35. suture	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
36. tympan	√	∅	√	∅	√	√	∅

37. uretère	√	∅	∅	∅	∅	∅	∅
38. urètre	√	∅	∅	√	∅	∅	∅
39. valvule	∅	∅	∅	√	√	∅	∅
40. veinule	∅				√	√	√
41. vésicule	∅	∅	∅	∅	√	∅	∅
42. viscère	√	∅	∅	√	√	∅	∅

Tableau XVIII : Changements apportés aux définitions des termes de botanique (1718-1935)

TERMES	CHANGEMENTS APPORTÉS À LA DÉFINITION						
	2 ^e éd.	3 ^e éd.	4 ^e éd.	5 ^e éd.	6 ^e éd.	7 ^e éd.	8 ^e éd.
1. ache	∅	∅	∅	∅	√	√	√
2. aigremoine	∅	∅	∅	∅	√	∅	∅
3. alisier	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
4. baguenaudier	√	∅	∅	∅	√	∅	√
5. bulbe	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
6. centaurée		∅	√	∅	√	∅	√
7. chèvrefeuille	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
8. coriandre	∅	∅	√	∅	√	∅	√
9. ébénier	∅	∅	∅	∅	√	∅	√
10. filet	∅	∅	∅	√	√	∅	∅
11. fraisier	∅	∅	∅	∅	√	∅	√
12. galle		∅	√	∅	∅	∅	√
13. genévrier			∅	∅	√	∅	∅
14. girofler			√	∅	√	∅	∅
15. gousse	∅	∅	∅	∅	√	∅	∅
16. hépatique	∅	∅	√	∅	√	∅	√
17. laiteron	√	∅	∅	∅	√	∅	∅
18. lentisque	√	∅	√	√	√	√	√
19. mille-pertuis	∅	∅	√	∅	√	∅	√
20. oignon		∅	√	∅	√	∅	√
21. pariétaire	√	∅	√	∅	√	∅	√
22. scabieuse	√	∅	√	∅	√	∅	√
23. serpentine	∅	∅	∅	√	√	∅	√
24. tunique			∅	∅	√	∅	√

Légende :

∅ = aucun changement par rapport à l'édition précédente¹⁰⁶

√ = changements majeurs

√ = changements mineurs

¹⁰⁶ Les simples ajouts, retraits ou changements de déterminants n'ont pas été considérés comme des modifications (par exemple, « La partie postérieure » et « Partie postérieure »).